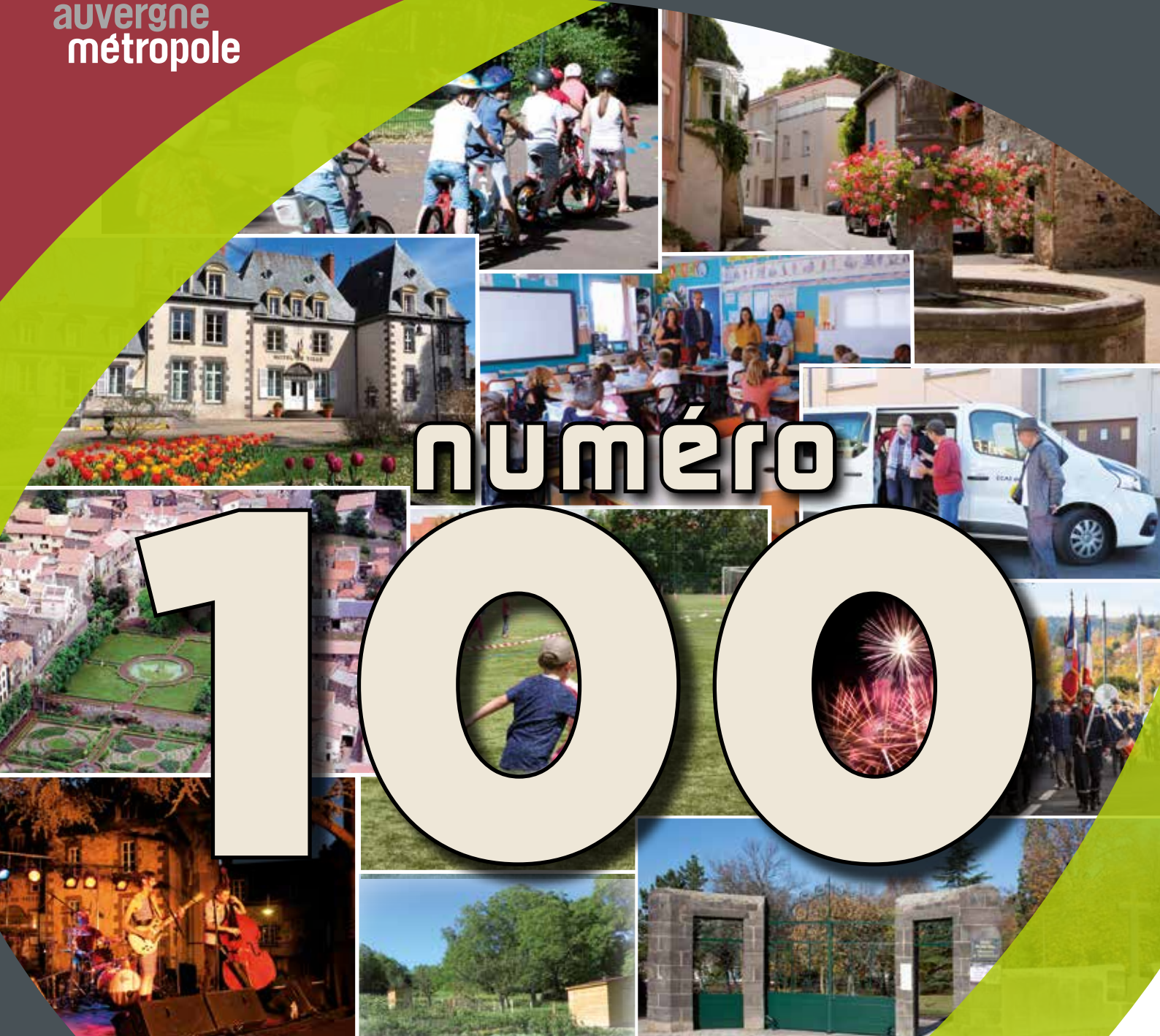




Romagnat

# Romagnat

+ clermont  
auvergne  
métropole



numéro

1

0

0

# ROMAGNAT

*hier, aujourd'hui, demain*

BULLETIN MUNICIPAL

N° 1

Novembre 1971

Le Directeur de la Publication  
Arsène BOULAY,  
Député-Maire de Romagnat.

Bulletin  
municipal  
N° 100  
Avril 2019





Madame,  
Monsieur,  
Chers Concitoyens,

## LE 100<sup>ÈME</sup> NUMÉRO

En novembre 1971, naissait le 1<sup>er</sup> numéro de votre Bulletin Municipal. Que de chemin parcouru pour en arriver aujourd'hui à son centième numéro !

Je tiens à remercier toutes les personnes qui sont à l'origine de cette initiative ainsi que tous ceux qui ont permis qu'il puisse perdurer et permettre aujourd'hui de fêter pleinement son centième numéro.

47 ans après, les objectifs restent les mêmes : vous offrir une information la plus large, la plus complète possible sur les réalisations et les projets de notre commune.

A travers cette édition, nous allons vous faire redécouvrir certains articles des premiers numéros du Bulletin Municipal de Romagnat. Vous pourrez vous apercevoir que certains sujets de l'époque sont toujours d'actualité après quelques décennies, notamment en ce qui concerne la démographie (voir ci-contre l'extrait du premier numéro de novembre 1971).

## UN HABITAT DIVERSIFIÉ

Plus d'une centaine de logements sont en cours de construction sur notre territoire et d'autres le seront dans les prochains mois. Du logement collectif privé au logement locatif social, plusieurs projets sont en train de voir le jour et permettent ainsi de répondre aux besoins de chacun.

Des livraisons de logements vont intervenir prochainement que ce soit les 22 logements à l'arrière du Centre Commercial du 8 mai ou les 11 logements de la rue Pierre-et-Marie-Curie.

La réhabilitation des internats et logements de fonction de l'ancien lycée est en cours avec la réalisation de 18 logements sociaux en accession sociale à la propriété et de 42 logements sociaux. La Résidence Simone-Veil comptera 22 logements.

L'ensemble de ces projets ainsi que ceux à venir permet aujourd'hui d'inverser la courbe démographique de notre commune qui était à la baisse depuis plus de 10 ans.

De plus, Romagnat affiche aujourd'hui 17,1 % de logements sociaux, la commune a ainsi rattrapé une partie de son retard. L'attractivité de notre commune passe également par un habitat diversifié.

## À L'HEURE DES COMPTES !!!

Les débuts d'année sont toujours marqués par l'établissement du budget pour l'année qui s'ouvre et la réalisation du compte administratif pour l'année écoulée. Nous terminons l'année 2018 avec un excédent de fonctionnement de 342 984 € et un excédent d'investissement de 1 442 368 €.

La même rigueur a été de mise pour l'élaboration du budget 2019 : sobriété dans l'augmentation des dépenses de fonctionnement. Les dépenses d'investissements pour l'année 2019 comprennent notamment la première tranche de réhabilitation du Lycée pour un budget de 3 680 000 €, le financement de la place François-Mitterrand pour 2 000 000 €, des équipements sportifs pour un total de 148 500 €, l'accessibilité des bâtiments publics pour 136 000 €, le début des travaux de réfection de l'église d'Opme pour 121 000 €. Le total du budget d'investissement 2019 s'élève à 8 282 255 €.

Sur la période 2013/2019, le manque à gagner en termes de dotation versée par l'Etat sera de l'ordre de 1 990 000 €.

Malgré cette baisse, et à l'heure du maintien du pouvoir d'achat, la majorité municipale proposera lors du prochain Conseil Municipal le maintien des taux d'imposition pour l'année 2019.

## UNE COMMUNE A VOS CÔTÉS

Depuis le début de ce mandat, nous nous attachons à être à vos côtés, à votre écoute.

La proximité est le moteur de notre engagement.

Cette proximité, cette écoute, nous les réalisons tous les jours avec l'appui de l'ensemble des agents de la commune. Nous souhaitons assurer un service public de qualité, accessible à tous, en évolution et en phase avec vos besoins actuels et à venir.

A l'arrivée des beaux jours, que vos projets prennent forme.

**Laurent BRUNMUROL**

Maire de Romagnat

Membre du bureau de Clermont Auvergne Métropole

## La place de Romagnat dans le grand Clermont (suite de la page 1)

Font partie de cette zone  
« P.M.E. » :

— CLERMONT-FERRAND.  
— AULNAT  
— BLANZAT

CLERMONT-EST

— CEBAZAT  
— GERZAT  
— MALINTRAT  
— SAYAT

CLERMONT-EST

— CHAMALIERES  
— DURTOL  
— ROYAT  
— NOHANENT

CLERMONT-NORD

— AUBIERE  
— PERIGNAT-LES-SARLIEVES  
— ROMAGNAT

CLERMONT-SUD

— BEAUMONT  
— CEYRAT

CLERMONT SUD-OUEST

— LA ROCHE-BANCHE  
— ORCET  
— LE CENDRE  
— LES MARTRES-DE-VEYRE

VEYRE-MONTON

— CHATEAUGAY  
— MALAUZAT

RIOM-OUEST

— Cournon  
— Lempdes  
— Pont-du-Château

PONT-DU-CHATEAU

### 1) COMPARAISON DES SURFACES :

La Commune de ROMAGNAT est une des plus vastes de la zone « P.M.E. ».

1 - CLERMONT-FD : 42,67 km<sup>2</sup>

2 - PONT-du-CHATEAU : 21,61 km<sup>2</sup>

3 - Cournon : 18,58 km<sup>2</sup>

4 - ROMAGNAT : 17,99 km<sup>2</sup>

5 - GERZAT : 16,28 km<sup>2</sup>

24 - CHAMALIERES : 3,74 km<sup>2</sup>  
25 - PERIGNAT : 2,79 km<sup>2</sup>.

On mesurera ici la disparité des surfaces entre communes : ROMAGNAT est 6,4 fois plus étendu que la Commune voisine de PERIGNAT.

L'extension d'une commune pose des problèmes budgétaires : la longueur de la voirie communale est en général liée à sa surface. Or un réseau vicinal et communal important est d'un entretien coûteux. On signalera que la Commune de ROMAGNAT doit entretenir 32 kilomètres de voies et routes soit approximativement la distance à vol d'oiseau entre ROMAGNAT et AIGUEPERSE.

### 2) COMPARAISONS DES POPULATIONS :

a) situation en 1968 (entre parenthèses population en 1962)

1) CLERMONT-FD : 148 896 (127 684)

2) CHAMALIERES : 17 638 (14 700)

3) AUBIERE : 7 844 (6 820)

4) BEAUMONT : 6 930 (6 297)

5) GERZAT : 5 659 (3 738)

6) Cournon : 5 587 (3 155)

7) PONT-du-CHATEAU : 4 603 (3 727)

8) ROYAT : 4 416 (4 186)

9) ROMAGNAT : 4 276 (3 087)

10) CEBAZAT : 3 837 (2 830)

24) MALINTRAT 543 (518)

25) MALAUZAT 305 (254)

b) Taux d'accroissement entre 1962 et 1968 (par an) :

1) LEMPDES : 19 % (1659-3546)

2) LE CENDRE : 14,8 % (766-1442)

3) Cournon : 13,1 % (3 135-5 587)

4) GERZAT : 8,6 % (3 738-5 659)

5) AULNAT : 7,4 % (2 059-2 978)

6) BLANZAT : 7,4 % (1 176-1 696)

7) ROMAGNAT : 6,4 % (3 087-4 276)

8) CEBAZAT : 5,9 % (2 830-3 837)

24) LES MARTRES-DE-VEYRE : 1,6 % (2 086-2 293)

25) ROYAT : 0,9 % (4 186-4 416)

N.B. - Le taux d'accroissement de la population de CLERMONT-FERRAND a été de 2,8 % par an durant cette période ; celui d'AUBIERE 2,5 % ; celui de BEAUMONT 1,7 %. Taux moyen pour les 25 communes : 3,45 %.

On notera que ROMAGNAT figure parmi les communes dont le taux d'accroissement est le plus fort. La croissance des Communes suburbaines est un phénomène très général qui ne laisse pas de poser de sérieux problèmes. Les communes dorci-toirs voient leurs charges croître plus vite que leurs ressources. Ceci expliquant l'augmentation du poids de leur fiscalité. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question.

c) Prévisions pour 1985 et pour 2000.

Les chiffres qui suivent sont relativement aléatoires : il s'agit de projection à partir des perspectives d'urbanisation de l'agglomération clermontoise. Ils sont donnés à titre de curiosité :

| COMMUNES                                                             | 1968    | Clt | 1985      | Clt | 2000       | Clt |
|----------------------------------------------------------------------|---------|-----|-----------|-----|------------|-----|
| CLERMONT-FERRAND                                                     | 149 000 | 1   | 221 000   | 1   | 290 000    | 1   |
| CHAMALIERES                                                          | 17 600  | 2   | 21 500    | 2   | 23 000     | 2   |
| BEAUMONT                                                             | 6 900   | 4   | 17 000    | 3   | 23 000     | 3   |
| Cournon                                                              | 3 135   | 6   | 10 500    | 5   | 18 500     | 4   |
| AUBIERE                                                              | 7 844   | 3   | 12 500    | 4   | 18 000     | 5   |
| GERZAT                                                               | 5 659   | 5   | 11 500    | 5   | 15 000     | 6   |
| PONT-DU-CHATEAU                                                      | 4 603   | 7   | 7 800     | 7   | 12 200     | 7   |
| LEMPDES                                                              | 3 546   | 11  | 7 500     | 8   | 12 000     | 8   |
| ROMAGNAT                                                             | 4 276   | 9   | 7 500 (1) | 8   | 10 000 (1) | 9   |
| CEBAZAT                                                              | 3 837   | 10  | 7 500     | 8   | 10 000     | 9   |
| CHATEAUGAY                                                           | 1 847   | 15  | 3 700     | 12  | 9 500      | 12  |
| LE CENDRE                                                            | 1 442   | 17  | 3 900     | 11  | 800        | 25  |
| MALAUZAT                                                             | 305     | 25  | 500       | 25  |            |     |
| TOTAL pour les 25 COMMUNES                                           | 233 706 |     | 365 900   |     | 504 000    |     |
| TOTAL pour les 78 COMMUNES de l'agglomération de Clermont (S.D.A.U.) | 292 588 |     | 443 290   |     | 599 000    |     |

## SOMMAIRE

|                      |    |                              |    |
|----------------------|----|------------------------------|----|
| ÉDITORIAL            | 2  | SECURITE                     | 34 |
| EN BREF              | 4  | CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT | 37 |
| FINANCES             | 12 | CULTURE                      | 38 |
| CITOYENNETÉ          | 18 | MOMENTS FORTS                | 40 |
| CCAS                 | 20 | PATRIMOINE                   | 44 |
| TRAVAUX              | 24 | INFOS COMMUNAUTAIRES         | 45 |
| ETAT-CIVIL           | 27 | L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS      | 46 |
| ÉDUCATION / JEUNESSE | 28 | LIBRE EXPRESSION             | 66 |
|                      |    | AGENDA                       | 68 |

### CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Laurent Brunmurol

Adjoints : Chantal Lelièvre, Jacques Lardans, Marie-Jeanne Gilbert, Bertrand Zanna, Anne-Marie Di Tommaso, Jacques Schneider, Isabelle Buguelou, Philippe Ceyssat

Conseillers municipaux de la majorité : Frédéric Siegrist, Lionel Cournol, Marie-Hélène Dauplat, Guillaume Chabrilat, Pierrette Decourteix, Delphine Dugat, Laurent Vallenet, Monique Chartier, Manuel Da Silva, Marion Libert, Franck Farina, Anne Gérard, Françoise Godefroid, Jean-Luc Brousse, Martine Arnal.

Conseillers municipaux de l'opposition : François Farret, Bernadette Roux, François Ritrovato, Marie-Françoise Audet-Farret, Jean-Claude Benay.

Directeur de la Publication :  
Laurent Brunmurol, Maire

Coordination :  
Isabelle Buguelou-Philippon  
Service communication

Comité de lecture :  
Laurent Brunmurol  
Isabelle Buguelou-Philippon  
Marie-Hélène Dauplat  
Chantal Lelièvre  
Marion Libert  
François Ritrovato  
Anne-Marie Laydier

Mise en page et impression :  
SIC Impression  
7, rue Joseph-Desaynard  
ZAC La Pardieu  
63000 Clermont-Ferrand

N°ISSN : 1283 - 5080  
Tiré à 4200 exemplaires





### LES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SEANCE DU 3 AVRIL 1971

Le Conseil Municipal s'est réuni le samedi 3 avril 1971, à 16 heures, sous la présidence de Monsieur Arsène BOULAY, député-maire.

**Étaient présents :** MM. le Dr GANIERE et GUINARD, adjoints réglementaires, M<sup>me</sup> PORTE, MM. PASSERON, MALLET, LAROCHE, LESCHER, RAYNOIRD, BELLARD, CURNOL, BERNARD, FOURRIER, BRUN, SUCHET, FONTENILLE, COHEN-DY, FELGINES, PERRIER, BOUCHE, LAMALLE, HUGUET.

M. Michel BELLARD est désigné comme secrétaire de séance.

Le président donne lecture du procès-verbal de la séance du 20 mars 1971, lequel est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour appelle ensuite la désignation de 2 adjoints supplémentaires ainsi qu'il en a été décidé à la précédente réunion.

Sont élus à la majorité et dans l'ordre suivant :

— Monsieur RAYNOIRD Adjoint,

— Monsieur SUCHET Jean-Robert.

Monsieur le président demande de désigner des Conseillers délégués. Ceux-ci étant affectés à une tâche très précise et nécessitant une ou plusieurs commissions. Sont désignés :

#### 1) FINANCES :

Monsieur Serge PASSERON.

#### 2) TRAVAUX :

— Monsieur Michel LAROCHE.

#### 3) FÊTES et CÉRÉMONIES :

Les attributions seront remplies par le 2<sup>e</sup> adjoint suppléant : M. Jean-Robert SUCHET.

Compte tenu de leur classement au tableau électoral, sont également désignés comme adjoints délégués :

Monsieur Élie PERRIER à OPME, pour la Section.

Monsieur Marcel LAMALLE, pour la Section de SAULZET-LE-CHAUD.

Le Conseil Municipal désigne ensuite ses représentants aux Syndicats intercommunaux.

Sont désignés :

#### 1) Syndicat d'équipement de l'agglomération clermontoise :

2 titulaires :

— Arsène BOULAY.

— Michel LAROCHE.

#### 2) Syndicat d'alimentation en eau de la Région d'Issoire :

2 titulaires :

— Arsène BOULAY.

— Michel LAROCHE.

#### 3) Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz du Puy-de-Dôme :

2 titulaires :

— Arsène BOULAY.

— Michel LAROCHE.

Sont ensuite désignés comme délégués du Conseil Municipal au Bureau d'Aide Sociale :



VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

#### Messieurs

— GUINARD André, adjoint.

— FELGINES Joseph, Conseil-

ler Municipal.

— PERRIER Élie, Conseiller

Municipal.

— LAMALLE Marcel, Conseil-

ler Municipal.

Puis l'Assemblée procède à la

répartition de ces membres dans les

12 commissions d'étude qu'elle dé-

cide de créer.

Certaines de ces commissions

seront ultérieurement complétées

par des personnalités extérieures

au Conseil Municipal.

**1<sup>ère</sup> Commission : Affaires So-**

**ciales et B.A.S.**

— Président : GUINARD.

— Membres : SUCHET, FON-

TENILLE, FELGINES, BER-

NARD, PERRIER, LAMALLE.

**2<sup>e</sup> Commission : Finances, Impôts**

**et problèmes fonciers (bâtiments**

**communaux) :**

— Président : PASSERON.

— Membres : GUINARD, HU-

GUET, COHEN-DY, LEBRE, PER-

RIER.

**3<sup>e</sup> Commission : Ecole, cantine,**

**centre aéré, garderie (bâtiments**

**scolaires) :**

— Président : Dr GANIERE.

— Membres : Mme PORTE,

MALET, FOURRIER, BOUCHE,

HUGUET.

**4<sup>e</sup> Commission : voirie, parkings,**

**places, jardins, cimetières, espaces**

**verts :**

— Président : LAROCHE.

— Membres : COHEN-DY, BER-

NARD, LESCHER, PERRIER,

LAMALLE.

**5<sup>e</sup> Commission : Egoûts, eau élec-**

**tricité, gaz et téléphone :**

— Président : LAROCHE.

— Membres : BERNARD, LES-

CHER, COHEN-DY, BRUN, PER-

RIER, LAMALLE.

**6<sup>e</sup> Commission : Equipement et**

**Logement (Syndicats Intercommu-**

**naux) :**

— Président : BOULAY.

— Membres : PASSERON, LA-

ROCHE, Mme PORTE, LEBRE,

MALET, CURNOL, COHEN-DY.

**7<sup>e</sup> Commission : Jeunesse, sports,**

**loisirs :**

— Président : RAYNOIRD.

— Membres : SUCHET, FOUR-

RIER, BRUN, BELLARD, COUR-

NOL, FONTENILLE.

**8<sup>e</sup> Commission : Travail et Popu-**

**lation — Elections diverses :**

— Président : RAYNOIRD.

— Membres : BERNARD, BEL-

LARD, HUGUET, BOUCHE.

**9<sup>e</sup> Commission : Personnel Com-**

**munal :**

— Président : BOULAY.

— Membres : Dr GANIERE,

GUINARD, RAYNOIRD, SU-

CHET.

**10<sup>e</sup> Commission : Hygiène et En-**

**vironnement :**

— Président : SUCHET.

— Membres : BRUN, MAL-

LET, LESCHER, PERRIER, HU-

GUET.

**11<sup>e</sup> Commission : Information :**

— Président : PASSERON.

— Membres : Mme PORTE,

BRUN, BELLARD, CURNOL,

SUCHET.

**12<sup>e</sup> Commission : Fêtes et Céré-**

**monies :**

— Président : SUCHET.

— Membres : Mme PORTE,

FOURRIER, LAROCHE, BRUN.

L'Assemblée aborde ensuite les

affaires courantes :

**Acquisition de Montgiron :**

Le président rappelle que le som-

met de Montgiron est la propriété

de Monsieur le Baron de Tocque-

ville, pour une superficie de 1 ha

87 a 30 ca, cadastré sous le n°

Cette parcelle étant susceptible d'être vendue, l'Assemblée décide de l'acquérir jusqu'à concurrence d'un prix global de 50 000 F.

**Application de la loi du 1<sup>er</sup> sep-**

**tembre 1948 sur les loyers :**

Appelé à se prononcer sur l'ex-

clusion de la Commune du champ

d'application de la loi du 1<sup>er</sup> Sep-

tembre 1948, le Conseil décide le

maintien des dispositions de la loi

précitée.

**Cession aux éclairiers de Fran-**

**ce de l'assiette de l'ancienne dé-**

**charge publique :**

Le Conseil précédent s'était déjà

prononcé sur le principe de la rétro-

cession au prix courant du sol de

l'ancienne décharge publique, sise

au lieu dit « Derrière Bezance ».

Il s'agissait alors de la parcelle

acquise de Mlle DOMAS Marie,

Angèle.

Or, il a été constaté que la dé-

charge empiète sur les parcelles

des héritiers TRONCHE François

et CURNOL Etienne, non ac-

quises.

En ce qui concerne la parcelle

des héritiers TRONCHE, elle pour-

rait être acquise directement par

les Eclairiers.

Quant à la parcelle de Monsieur

CURNOL Etienne, le président

a soumis à ce dernier un projet

d'arrangement pour l'abandon de

sa propriété qui pourrait être ré-

trocédée aux Eclairiers.

**Echange ROCHE Alphonse :**

L'Assemblée donne un avis favo-

rable à la demande présentée par

Monsieur ROCHE Alphonse et

concernant une parcelle lui appar-

tenant qu'il désirerait échanger

contre une parcelle de moindre

contenance appartenant à la Com-

mune.

La parcelle de Monsieur RO-

CHÉ est une parcelle sise à Cham-

pland d'une superficie de 1655 m<sup>2</sup>

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 26 MAI 2019

Le 26 mai aura lieu le scrutin à un tour pour élire les députés européens. La France sera représentée au Parlement européen par 79 députés (5 de plus en raison du Brexit), élus pour cinq ans. La loi du 25 juin 2018 a rétabli une circonscription unique (et non des circonscriptions régionales). Les partis ayant obtenu plus de 5 % des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

### CARTES ÉLECTORALES

Une refonte des listes électorales est programmée : de nouvelles cartes électorales seront adressées à tous les électeurs quelques jours avant le scrutin. Elles comporteront une nouvelle mention : l'Identifiant National d'Électeur (INE).

### OÙ VOTER ?

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h.

Bureaux 1 et 2 : Galerie du Parc, mairie de Romagnat  
Bureaux 3, 4, 5, 6 : école élémentaire Jacques-Prévert, place François-Mitterrand à Romagnat

Bureau 7 : Maison pour tous, rue du Maréchal de Lattre-de-Tassigny à Opme

Bureau 8 : Salle Boris-Vian, rue de l'Ecole à Saulzet-le-Chaud

### COMMENT VOTER ?

Le vote a lieu dans le bureau de vote mentionné sur la carte électorale.

Une pièce d'identité est obligatoire, les principaux titres admis sont :

- ▶ carte nationale d'identité
- ▶ passeport
- ▶ carte vitale avec photographie
- ▶ carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie
- ▶ permis de conduire
- ▶ permis de chasser



© European Union 2018 - Source : EP

Les ressortissants européens peuvent aussi présenter leur carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour.

### CONTRÔLER SON INSCRIPTION

Une nouvelle téléprocédure, accessible sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr), permet d'interroger sa situation électorale et de se renseigner sur sa commune d'inscription.

### VOTER PAR PROCURATION

Un électeur absent le jour du scrutin peut donner une procuration en se rendant

dans une gendarmerie, un commissariat ou au tribunal d'instance avec une pièce d'identité. Aucun justificatif d'absence n'est exigé. Il désigne un mandataire qui le représentera le jour de l'élection. Celui-ci doit être inscrit sur la liste électorale de Romagnat (mais pas forcément dans le même bureau de vote). Un même mandataire peut recevoir une procuration établie en France et une procuration établie à l'étranger ou deux procurations établies à l'étranger.

**Formulaire :** afin de faciliter l'enregistrement, il est possible de télécharger et compléter le formulaire (Cerfa n° 14952\*01) en ligne sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr). Sur ce formulaire, figure l'état civil du mandataire (nom de jeune fille et d'usage, prénoms, adresse et date de naissance) ainsi qu'une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement (vacances, obligations professionnelles, habitant d'une commune différente de celle où il est inscrit sur une liste électorale...).

**Délai :** pour tenir compte des délais d'acheminement postaux, il est conseillé d'établir sa procuration au plus tard le mercredi 22 mai 2019.

### Gendarmerie de Romagnat

18 avenue Jean-Moulin – Tél. 04 73 62 60 64

Du lundi au samedi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Le dimanche : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h



## VISITES DE QUARTIERS PAR LES ÉLUS

Les élus de la majorité reconduisent, comme chaque année, les visites de quartiers, allant ainsi à la rencontre des Romagnatois pour écouter remarques et suggestions. Les élus seront présents :

### LE SAMEDI 4 MAI

- ▶ Place de la Halle à 9 h 30
- ▶ Place de Clémensat à 11 h

### LE SAMEDI 11 MAI

- ▶ Avenue Jean-Jaurès au niveau du n°61/63 à 9 h 30
- ▶ Angle Avenue Jean-Moulin et rue Henri-Barbusse à 11 h

### LE SAMEDI 15 JUIN

- ▶ Rue de Laubize (parking LEP) à 9 h 30
- ▶ Entrée du Parc de Tocqueville (place du marché) à 11 h

### LE SAMEDI 22 JUIN

- ▶ Saulzet-le-chaud, devant la salle Boris-Vian à 9 h 30
- ▶ Opme, devant l'ancienne école à 11 h

## LES MERCREDIS AU PARC

L'an dernier, vous avez été nombreux à venir découvrir et participer à cette nouvelle offre d'animation estivale dans le parc de Tocqueville.

Aussi, nous vous proposons de renouveler ces rencontres placées sous le signe de la musique, de l'échange et de l'amitié, les 5 mercredis du mois de juillet prochain.

Elles se dérouleront sur le même emplacement que l'an passé de 18 h 30 à 19 h 30.

## PERMANENCE DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Les conseillers départementaux, Eléonore Szczepaniak et Pierre Riol, auront le plaisir de vous recevoir en mairie, de 9 h 30 à 11 h.

- ▶ samedi 4 mai 2019 à Aubière
- ▶ samedi 25 mai 2019 à Romagnat

Vous pouvez vous rendre, selon vos disponibilités, à l'une de ces deux permanences, et pour ceux qui le souhaitent, il est possible de prendre rendez-vous au : **04 73 79 11 02**



## AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

La ville de Romagnat renouvelle l'aide financière accordée pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique afin de dynamiser les circulations douces.

Compte tenu de la topographie de la commune et plus largement de l'agglomération clermontoise, le vélo à assistance électrique paraît une alternative d'avenir aux modes de déplacements conventionnels. Cette aide de 100 € est réservée aux habitants de Romagnat (une aide par foyer fiscal) et conditionnée au dépôt d'un dossier contenant notamment une facture et un certificat d'homologation.

Pour bénéficier de cette aide, un dossier doit être retiré en mairie, complété puis déposé avec l'ensemble des pièces demandées. Le dossier est ensuite instruit dans un délai de quatre semaines. Une enveloppe budgétaire d'un montant annuel de 2000 € est réservée à ce dispositif.

## 21 JUIN FÊTE DE LA MUSIQUE

On ne change pas un lieu d'animation qui rencontre le succès, aussi la fête de la musique se tiendra à Romagnat comme les dernières éditions dans le parc de Tocqueville. Cette année, l'Éveil romagnatois animera la totalité de la soirée. Tout devrait commencer dès 19 h avec l'orchestre d'harmonie, puis il reviendra au big band d'assurer la suite musicale.

Nous rappelons qu'en 2019 nous fêterons la 38<sup>ème</sup> édition de la Fête de la Musique, initiée par Jack Lang, alors ministre de la Culture, en 1982.

## GRAND DÉBAT NATIONAL

Comme de nombreuses communes, la mairie de Romagnat a souhaité

que les Romagnatois puissent s'exprimer au travers d'un cahier de doléances mis à la disposition du public jusqu'au 20 février. Une soixantaine de contributions ont été répertoriées et transmises en Préfecture.

Puis vint le moment du grand débat. L'expérience du cahier de doléances a motivé les élus pour poursuivre la démarche. Ainsi, la municipalité a créé les conditions de l'organisation de deux réunions publiques pendant lesquelles chacun a pu apporter sa pierre à l'édifice, donner son avis, suggérer, proposer.



Le 6 février dernier, ont été abordés les thèmes de la fiscalité et des dépenses publiques, ainsi que la démocratie et la citoyenneté. Le 11 février, étaient à l'ordre du jour, la transition écologique et l'organisation de l'Etat et des services publics. Afin d'assurer la neutralité des débats,

la municipalité s'est rapprochée de la Préfecture auprès de laquelle certaines personnes s'étaient proposées pour animer ces réunions. Monsieur Daniel Taurand, ancien directeur de la chambre d'agriculture d'Auvergne et commissaire enquêteur, a été sollicité et a accepté spontanément cette mission. Nous le remercions.

Chaque réunion a rassemblé une centaine de participants. La prise de notes de ces débats a été assurée par des agents de la commune et le compte rendu transmis au Grand Débat National.

## COLLECTE DE BOUCHONS



Depuis plusieurs années, des lieux de collecte pour les bouchons en plastique existent dans différents bâti-

ments municipaux (accueil de la mairie, centre social, accueil du FLEP). Ces bouchons, par leur vente, permettent l'acquisition de fauteuils roulants.

A partir du mois de mai, un carton de collecte pour les bouchons de liège sera également déposé à l'accueil en mairie. C'est l'association France Cancer qui est à l'origine de cette initiative. Sur la commune, le représentant de cette association est Jean-Pierre Caquot, que vous pouvez également contacter au 04 73 27 05 05.

## 13 JUILLET – FESTIVITÉS AUTOUR DE LA FÊTE NATIONALE

Partenaires de cette soirée, la municipalité et le Comité des Fêtes vous attendent dès 21 h 30 dans le parc de Tocqueville au niveau du parking de la mairie pour la distribution gratuite des traditionnels flambeaux. A 22 h, l'Eveil romagnatois ouvrira le défilé qui cheminera dans le parc municipal et sur l'avenue Jean-Moulin avant de rejoindre le stade Michel-Brun afin d'admirer le feu d'artifice lancé à 22 h 45 depuis l'esplanade nord de l'hôtel-de-ville. Ensuite grands et petits se retrouveront sur le parvis de la salle Raynoird pour l'aubade de l'Eveil romagnatois qui lancera l'ouverture du bal populaire. En première partie de cette soirée, une animation sera assurée au niveau du bar de la conciergerie jusqu'à 22 h 45.

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Lors des deux forums de 2018, les responsables des associations présentes ont plébiscité le principe de n'en faire qu'un seul cette année.

C'est donc un rendez-vous avec l'ensemble du monde associatif romagnatois (sport, culture, loisirs, social, éducation) que nous vous proposons le samedi 7 septembre 2019 salle André-Raynoird de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Ouvert à tous, ce forum se veut un lieu incontournable d'échanges, de découvertes et de rencontres.

## FOURRIÈRE ANIMALE

La gestion des animaux errants est une obligation pour le maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police. A Romagnat, cette gestion a été confiée à Chenil Service grâce à un groupement de commande auquel adhèrent 133 communes. Le coût de ce service payé par la collectivité est de 0.815€ HT par an et par habitant.

Les chiens, chats ou nouveaux animaux de compagnie capturés sont amenés au Centre animalier de Gerzat. Le propriétaire est recherché et doit s'acquitter de différents frais pour récupérer son animal : forfait fourrière de 93 €, frais d'identification par puce électronique de 70,50 €, frais de visite vétérinaire de 84 €, frais de vaccin de 44 €.

Après 8 jours francs ouverts de garde, l'animal est considéré comme abandonné et confié à l'Association Protectrice des Animaux (APA) ou à la Fondation Clara.

## IDENTIFICATION OBLIGATOIRE DES ANIMAUX D'ESPÈCES NON DOMESTIQUES DÉTENUS EN CAPTIVITÉ

Si vous détenez des animaux d'espèces non domestiques protégées, vous devez les déclarer au fichier i-fap sur le site [www.i-fap.fr](http://www.i-fap.fr)

Depuis le 15 juin 2018, une base de données officielle pour gérer l'identification de certains animaux d'espèces non domestiques détenus en captivité a été créée. Ce fichier national permet d'associer chaque animal identifié à son détenteur.

### QUELS SONT LES DÉTENEURS CONCERNÉS ?

Les détenteurs d'animaux déjà soumis à marquage obligatoire, par exemple les tortues d'Hermann, les perroquets gris du Gabon, les tortues de Floride...

### QUE FAIRE SI VOUS TROUVEZ UN ANIMAL ERRANT ?

Appeler la police municipale, qui est la seule habilitée à faire intervenir Chenil Service, au 04 73 87 58 53 (du lundi au vendredi de 8 h à 17 h).

### QUE FAIRE SI VOUS AVEZ PERDU VOTRE ANIMAL ?

Déclarer la perte de votre animal auprès de Chenil Service au 04 73 25 16 30 ou de l'Association Protectrice des Animaux au 04 73 91 35 36.

### IDENTIFIEZ VOTRE ANIMAL

L'article L. 212-10 du code rural et de la pêche maritime oblige les détenteurs de chiens (de plus de quatre mois, nés après le 6 janvier 1999) et de chats (de plus de sept mois nés, après le 1<sup>er</sup> janvier 2012) à procéder à leur identification. La non identification d'un chien est passible d'une amende forfaitaire de 135 €.

L'application mobile Filapat permet de retrouver rapidement le propriétaire d'un animal égaré ou d'en déclarer la perte.

Les détenteurs d'animaux dont le marquage est obligatoire depuis le 8 octobre 2018, par exemple les boas constrictor, les iguanes verts, les pythons régus, les cacatoès à huppe jaune, les amazones à front bleu, les écureuils de Corée...

### QUI RÉALISE L'INSCRIPTION DE L'ANIMAL SUR LE SITE ?

- ▶ les vétérinaires qui procèdent au marquage d'un animal.
- ▶ les éleveurs d'oiseaux qui procèdent au marquage par bague fermée des spécimens nés dans leur propre élevage.
- ▶ les propriétaires lorsque les animaux sont déjà marqués.

**Informations : Direction Départementale de la Protection des Populations - Service Vétérinaire, Santé et Protection Animales, Environnement.**  
20 rue Aimé-Rudel, 63370 LEMPDES  
Tél. 04 73 42 14 96



## CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS



**Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) et de passeports ne sont plus reçues à la mairie de Romagnat.**

**Elles peuvent être faites uniquement auprès de l'une des communes équipée d'une station biométrique.**

Vingt-deux communes du Puy de Dôme disposent de cet équipement : Ambert, Aubière, Beaumont, Besse et Saint-Anastaise, Brassac-les-Mines, Chamalières, Clermont-Ferrand, Cournon-d'Auvergne, Cunlhat, Gerzat, Issoire, Les Martres-de-Veyre, Lezoux, Pont-du-Château, Puy-Guillaume, Riom, Rochefort-Montagne, St-Amant-Tallende, Saint-Eloy-les-Mines, Saint-Georges-de-Mons, Thiers, Volvic

### PRENDRE RENDEZ-VOUS

Pour déposer le dossier, un rendez-vous doit être pris auprès de la mairie par téléphone ou en ligne.

**Il est indispensable d'anticiper car les délais pour obtenir un rendez-vous peuvent être de plusieurs semaines.**

### FAIRE SA PRÉ-DEMANDE EN LIGNE

Un téléservice est mis en place sur le site internet <https://ants.gouv.fr>. Il permet de compléter le formulaire de pré-demande en ligne. Après la validation, un récapitulatif sur lequel figure, notamment, le numéro de la pré-demande et un QR code, est envoyé par courriel.

L'enregistrement n'est possible que si le timbre fiscal est dématérialisé.

Lors du rendez-vous en mairie, il suffit d'apporter le numéro de la pré-demande et les pièces justificatives.

## JARDINER... ET RESPECTER LE VOISINAGE

### BRUIT

L'utilisation d'outils bruyants (tondeuse, débroussailluse, tronçonneuse, etc.) est réglementée afin de ne pas troubler le voisinage.

En application des dispositions de l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 26 avril 1991, les travaux de jardinage ne peuvent être effectués que :

- ▶ les jours ouvrables : de 8 h à 20 h,
- ▶ les samedis : de 9 h à 19 h,
- ▶ les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

### FEUX

L'arrêté préfectoral du 2 juillet 2012 précise la réglementation de l'écobuage et les conditions dans lesquelles l'opération doit être réalisée.

Les feux de plein air, le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets végétaux sont interdits toute l'année.



## NOUVEAU À ROMAGNAT



**SOCIÉTÉ CGP RH** : externalisation de paie, gestion auprès des organismes de retraite, prévoyance et mutuelle, contrats de travail et ruptures de contrats, conseil en ressources humaines.

CGP RH, 1 chemin des Prés-de-Roche, 63540 Romagnat - tél. 06 95 89 89 15.

[direction@cgp-rh.fr](mailto:direction@cgp-rh.fr) - [www.cgp-rh.fr](http://www.cgp-rh.fr)

## MICROCRÉDIT

Pour aider les personnes exclues des prêts bancaires classiques, le Centre Communal d'Action Sociale de Romagnat (CCAS) a mis en place un dispositif de microcrédit qui permet de financer des projets personnels favorisant leur insertion sociale et professionnelle, par exemple l'emploi et la mobilité, le logement, l'équipement ménager, les dépenses consécutives à un accident de la vie.

Le montant des prêts accordés varie entre 300 € et 5 000 € avec une durée comprise entre six mois et trois ans à un taux de 0,75 %.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur le microcrédit, contactez le 04 73 62 63 00 ou rendez-vous au Centre Communal d'Action Sociale, 3 rue des Fours à Chaux.





## CONNAISSEZ-VOUS LES RÈGLES DU DROIT LOCATIF ?

Le contrat de location d'un logement loué à titre de résidence principale doit être écrit. Il peut être établi directement entre le propriétaire et le locataire, « sous seing privé » (sur papier libre), ou par un notaire.

### Le bail

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2015, les contrats de location à titre de résidence principale pour des logements vides ou meublés doivent être conformes au bail type (décret du 29 mai 2015) qui contient les clauses essentielles et obligatoires à insérer.

À titre d'exemple, le contrat de location doit mentionner les nom et adresse du propriétaire, de son mandataire éventuel (agence), du locataire et la durée de la location à savoir trois ans pour un logement loué vide (si le propriétaire est un particulier) et un an en location meublée. La loi ELAN du 23 novembre 2018 crée le bail mobilité, réservé à certaines situations professionnelles de locataires (en apprentissage, étudiants) avec un bail de courte durée de 1 à 10 mois.

Le contrat décrit le logement et ses annexes (cave, garage...), indique la surface habitable, le montant et les termes de paiement du loyer (ainsi que les conditions de sa révision éventuelle), le montant éventuel du dépôt de garantie (limité à un mois de loyer hors charges en logement vide et 2 mois en meublé).

Certaines clauses sont interdites. Ainsi, même si elles figurent dans le contrat, elles sont nulles. Par exemple, imposer le paiement du loyer par prélèvement automatique est illégal.

### Les annexes

Doivent être obligatoirement joints au bail :

- ▶ le dossier de diagnostic technique : selon les situations, le diagnostic de performance énergétique, un état de l'installation intérieure d'électricité ou de gaz, un état des risques technologiques, un constat de repérage du plomb
- ▶ une notice d'information relative aux droits et aux obligations des locataires et des bailleurs
- ▶ Si l'immeuble est en copropriété, les extraits du règlement de copropriété concernant la destination de l'immeuble, la jouissance et l'usage des parties privatives et communes, ainsi que le nombre de millièmes que représente le logement pour chaque catégorie de charges.

### L'état des lieux

Ce document essentiel, établi lors de la remise des clés et au moment de leur restitution, décrit précisément l'état du logement. À l'entrée dans le logement, le locataire peut demander à compléter l'état des lieux, dans un délai de dix jours. Pour l'état des éléments de chauffage, ce complément peut même intervenir pendant le premier mois de la période de chauffe.

### Sécuriser la location

Afin de se prémunir contre les loyers impayés, un propriétaire peut :

- ▶ recourir à une assurance loyers impayés
- ▶ demander au locataire un garant
- ▶ ou solliciter la garantie VISALE ([www.visale.fr](http://www.visale.fr)).

### Pour en savoir plus :

**Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République  
63100 CLERMONT-FD - 04 73 42 30 75  
contact@adil63.org - [www.adil63.org](http://www.adil63.org)**

## AIDE AU RAVALEMENT DES FAÇADES DANS LES BOURGS

Depuis 2015, pour améliorer le cadre de vie, la municipalité propose une aide au ravalement des façades dans les bourgs. Elle peut être attribuée pour des travaux sur des bâtiments des bourgs de Romagnat, Clémensat, Opme et Saulzet-le-Chaud, construits depuis plus de 20 ans.

Le montant de l'aide est fixé à 15 % du montant hors taxe du devis établi par un professionnel, avec un plafond de 1 500 €. Elle porte sur le traitement des murs, des chaînages verticaux et bandeaux horizontaux, des menuiseries (volets, débords de toitures), des soubassements, des gouttières et chéneaux, des murets et clôtures, des perrons et marches extérieures.

**Pour obtenir plus d'informations et retirer un dossier :**

**Service urbanisme - mairie - Château de Bezance - Tél. 04 73 62 79 79**

## DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Les travaux de déploiement de la fibre optique se poursuivent progressivement quartier par quartier à Romagnat, Opme et Saulzet-le-Chaud.

Quinze armoires, les Points de Mutualisation de Zone (PMZ), sont nécessaires pour couvrir l'ensemble du territoire communal. À ce jour, quatre PMZ sont opérationnels. Les autres armoires seront déployées au cours de l'année 2019.

Après l'installation des PMZ, le déploiement des points de branchement individuels se fait dans un délai maximum de 18 mois.



Fin 2018, environ 400 locaux (habitations ou entreprises) étaient raccordables. Les objectifs sont de 700 fin 2019 et de

4061 locaux, c'est-à-dire la totalité, fin 2020.

Pour savoir si votre logement sera bientôt éligible ou pour être informé par courriel de l'éligibilité de votre habitation, consulter le site internet <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>.

Une fois le local éligible, c'est à son propriétaire de faire une demande de raccordement car il n'est pas réalisé d'office.

## DEVENEZ ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE



Le territoire de la Clermont Auvergne Métropole attire chaque année plusieurs dizaines de milliers de touristes. La métropole souhaite relever le défi du tourisme avec ses habitants, en favorisant le développement d'un hébergement touristique responsable, diversifié et de qualité sur son territoire.

### QUEL TYPE D'HÉBERGEMENT PEUT ÊTRE PROPOSÉ À LA LOCATION PAR UN PARTICULIER ?

**Meublés de tourisme** (villas, appartements ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire) : la location en meublé de sa résidence principale est limitée à 120 jours par année civile.

**Chambres d'hôtes** (chambres meublées chez l'habitant assorties de prestations obligatoires : petit déjeuner, fourniture du linge de maison, accès à une salle de bain et à un WC, accueil assuré par l'habitant) : chaque chambre doit respecter les réglementations dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité et de la salubrité. L'activité est limitée à 5 chambres pour une capacité maximale d'accueil de 15 personnes. L'exploitant est assujéti à la TVA au taux de 10 % s'il ne bénéficie pas de la franchise en base.

**Chambre chez l'habitant** : si l'activité ne répond pas aux exigences des meublés ou chambres d'hôtes, l'hébergement proposé sera une simple « chambre chez l'habitant ». Elle est soumise aux règles fiscales des logements meublés.

### VOUS AVEZ LE SENS DE L'ACCUEIL ET SOUHAITEZ OFFRIR UN LOGEMENT EN LOCATION SAISONNIÈRE

Les particuliers sont soumis à un certain nombre d'obligations.

#### Déclaration en mairie

(avant le démarrage de l'activité)

L'exploitant d'un meublé de tourisme ou d'une chambre d'hôtes doit faire une déclaration en mairie. Cette déclaration n'est pas obligatoire lorsque vous louez tout ou partie de votre résidence principale (« chambre chez l'habitant » ou meublé).

#### Déclaration au centre de formalité des entreprises (dans les 15 jours)

Cette déclaration obligatoire, pour tous les types d'hébergement, permet d'obtenir un numéro de SIRET et doit être déposée au Greffe du Tribunal de Commerce ou au Registre du Commerce et des Sociétés (CCI du Puy-de-Dôme, tél. 04 73 43 43 43).

#### Déclaration auprès de Clermont Auvergne Métropole

Cette déclaration permet le paiement de la taxe de séjour, qui est collectée par tous les logeurs et reversée à Clermont Auvergne Métropole pour financer les actions de promotion et de développement touristiques.

**Information : 04 43 76 22 33**

**[taxedesejour@clermontmetropole.eu](mailto:taxedesejour@clermontmetropole.eu)**



# HIER AUJOURD'HUI ROMAGNAT DEMAIN

BULLETIN MUNICIPAL  
N° 2  
MAI 1972  
Le Directeur de la Publication :  
Arsène BOULAY  
Député-Maire de Romagnat

## Contribuables, ne laissez pas gaspiller vos Deniers !...

De nombreuses lettres nous ont apporté le témoignage de satisfaction de nos compatriotes, dès la parution du premier numéro de notre Bulletin Municipal. Des conseils aussi.

Merci à tous nos correspondants qui voudront bien nous excuser de ne pouvoir répondre à chacun individuellement.

Bonne note a été prise de leurs suggestions et de leurs désirs, et nous ne manquerons pas d'en tenir le plus grand compte.

Nous poursuivrons notre but, qui est de rapprocher chaque habitant de notre Com-

mune de l'administration de celle-ci. Justifier les options qui sont prises par la Municipalité. Faire toucher du doigt à chaque contribuable les difficultés techniques et financières.

Dans le présent numéro, notre ami Serge PASSERON vous démontre combien est étroite la marge de manœuvre que fait apparaître le Budget communal.

Je vous exposerai, dans une prochaine édition, quelles sont les difficultés de financement dans le domaine de l'équipement, à propos de la construction de l'école maternelle, dont les travaux ont été récemment adjugés.

Vous verrez dans quelle énorme proportion s'accroît chaque jour la part contributive de la Commune.

Chaque réalisation nouvelle exige un effort de plus en plus soutenu des contribuables locaux.

Aussi, voudrais-je faire un appel à ces derniers en général, et plus particulièrement aux enseignants et aux parents.

Leur collaboration doit nous permettre de limiter au maximum les déprédations faites chaque jour au domaine public.

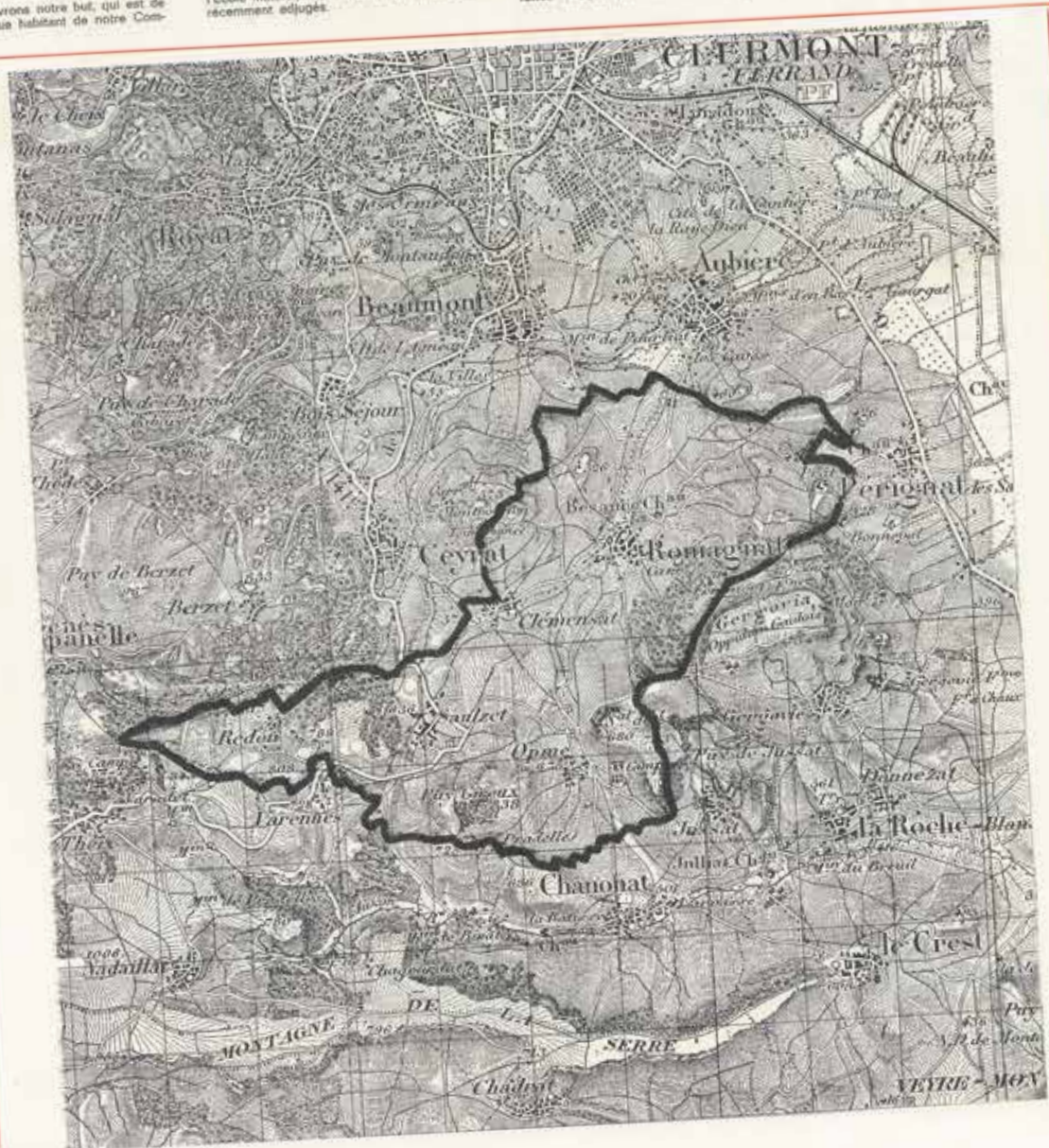
Il est affligeant de voir saccager les talus et les plantations d'espaces verts, détériorer les équipements sportifs, briser au lance-pierres tous les carreaux de façade de la cantine...

Ces actes de vandalisme sont inacceptables.

Nous voulons faire de Romagnat une ville agréable. Pour vous.

Alors... aidez-nous !

Arsène BOULAY,  
Député-Maire de Romagnat.



# FINANCES

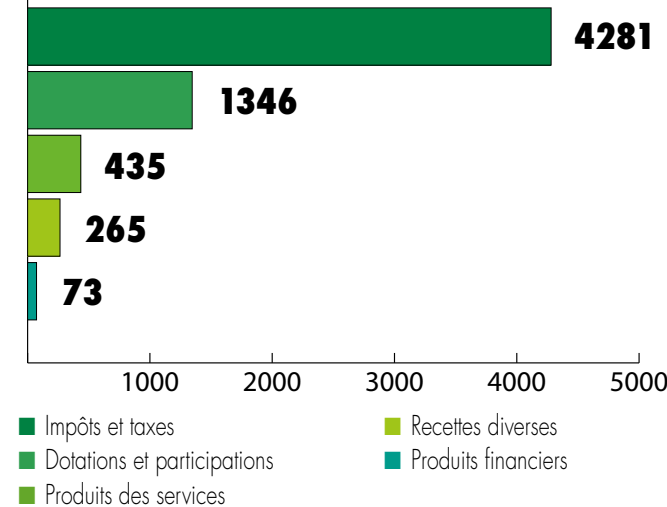
## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le vote du compte administratif est un temps fort de la vie d'une collectivité locale. Il retrace l'ensemble des dépenses réelles de la commune et des recettes encaissées sur un exercice budgétaire.

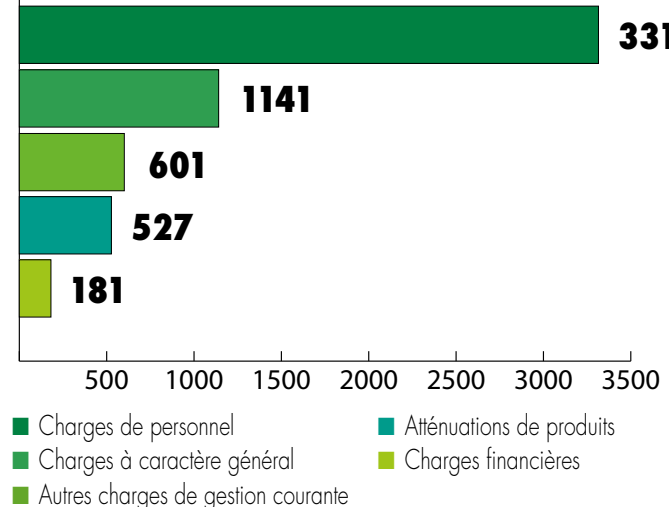
Pour la section de fonctionnement qui concerne la gestion courante, les recettes sont de 6 469 227,09 € et les dépenses de 6 126 242,68 €. L'excédent de 342 984,41 € est affecté à l'investissement.

Pour la section d'investissement, les recettes sont de 3 278 380,71 € et les dépenses de 1 836 012,53 €, ce qui dégage un excédent de 1 442 368,18 €.

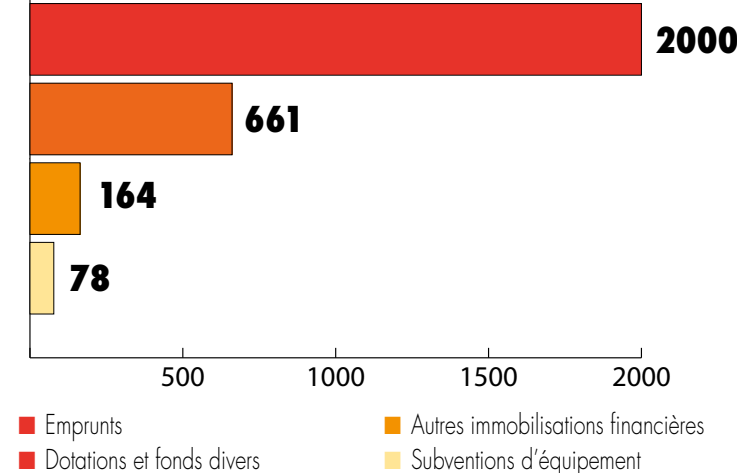
Principales recettes de fonctionnement  
(En milliers d'euros)



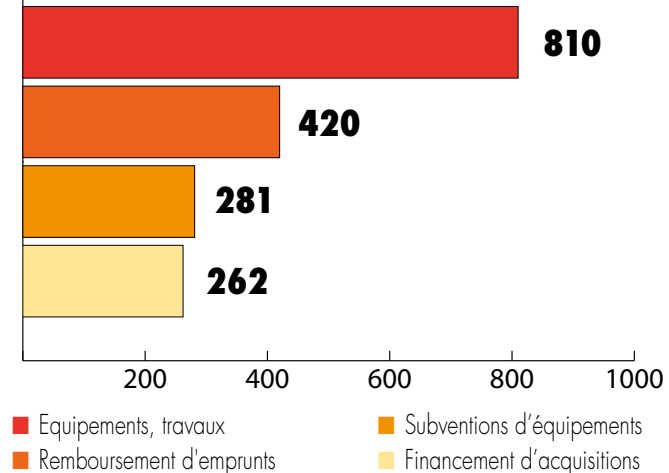
Principales dépenses de fonctionnement  
(En milliers d'euros)



Principales recettes d'investissement  
(En milliers d'euros)



Principales dépenses d'investissement  
(En milliers d'euros)





## LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2019

La préparation du budget primitif 2019 a été réalisée à partir des orientations budgétaires présentées par l'équipe municipale en Conseil Municipal du 31 janvier 2019. Les baisses successives des dotations de l'état nécessitent une gestion rigoureuse qui ne doit pas impacter la qualité du service public.

L'action de la municipalité s'articule autour des axes prioritaires suivants :

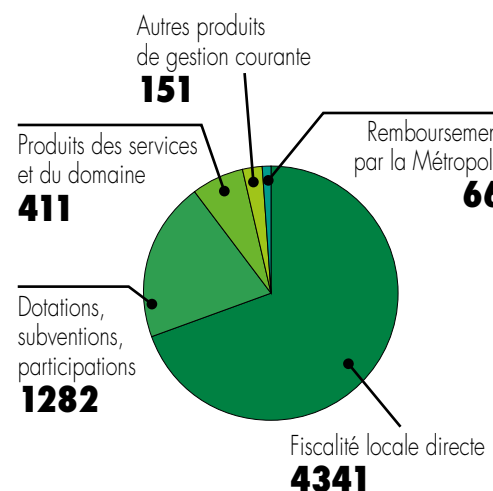
- Proximité avec les Romagnais et les associations
- Développement de l'attractivité de la commune (réhabilitation du LEP, offres de logements, requalification place François-Mitterrand),
- Développement durable et économie d'énergie (isolation bâtiments communaux, rénovation éclairage public)
- Poursuite de la mise en accessibilité des lieux publics communaux.

**Le budget de fonctionnement s'élève à 6 914 357 € et le budget d'investissement à 8 282 255 €**

### LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

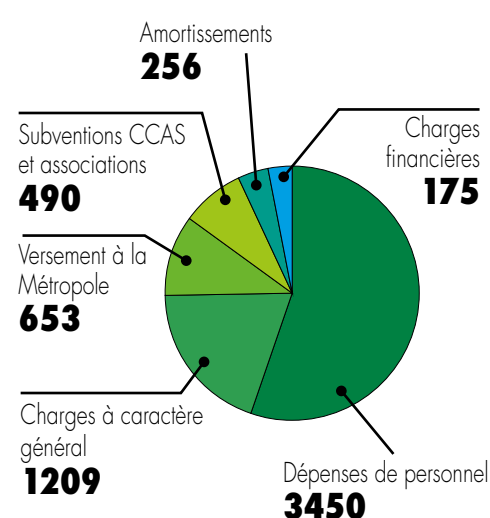
#### Principales recettes

(En milliers d'euros)



#### Principales dépenses

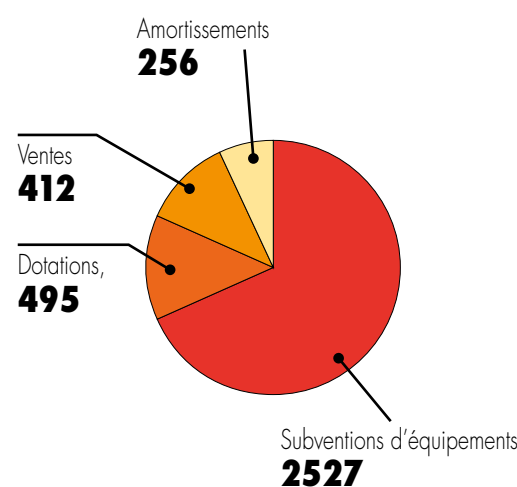
(En milliers d'euros)



### LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

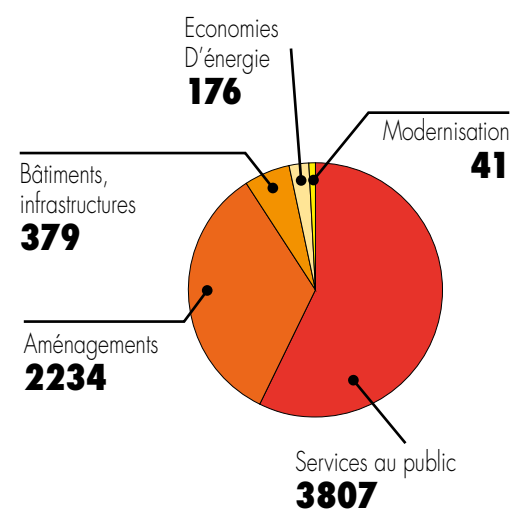
#### Principales recettes

(En milliers d'euros)



#### Principales dépenses

(En milliers d'euros)



## LES PRINCIPAUX PROJETS

### Couverture des gradins du terrain de football

45 000 €



### Aménagement en self-service des restaurants scolaires des écoles Louise-Michel et Jacques-Prévert

50 000 €



### Aménagement des places François-Mitterrand et du Terrail, avenue Gergovia

2 000 000 €



### Réaménagement du site du lycée Vercingétorix FLEP et ALSH

3 680 000 €



### Travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire Jacques-Prévert

126 000 €



### MAIS AUSSI

- Travaux d'accessibilité : 136 000 €
- Restauration de l'église d'Opme : 121 000 €
- Réfection de voirie : 78 000 €
- Refonte du site internet et panneaux lumineux : 77 000 €
- Divers matériel : 51 000 €
- Equipements informatiques : 45 000 €



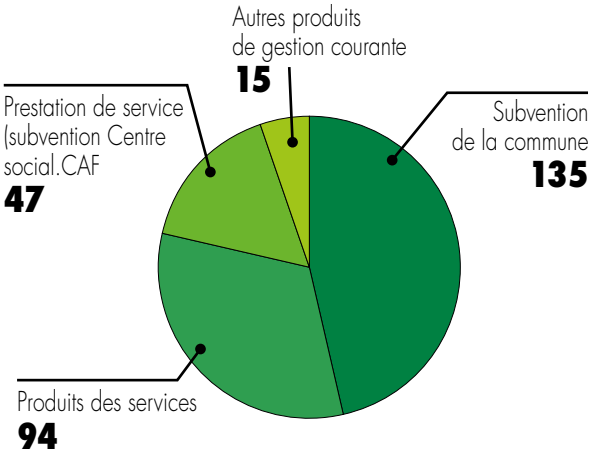
LE CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE (CCAS)

Le conseil d’administration du CCAS, présidé par le maire, a voté le budget primitif de 2019 le 28 mars. Les recettes de fonctionnement sont composées pour partie d’une subvention de la commune de 135 000 €. Le budget de fonctionnement s’élève à 820 220 € et le budget d’investissement à 680 470 €.

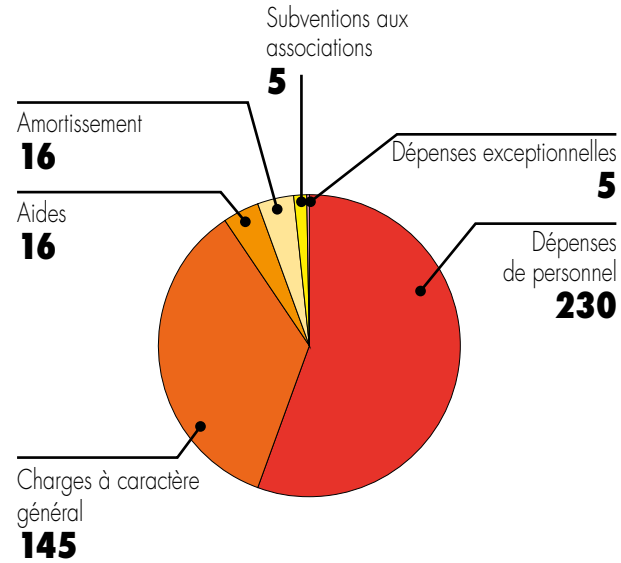
Au sein du CCAS, le multi-accueil « Gribouille et Carapate » dispose de son propre budget. Son fonctionnement est assuré pour près de la moitié par une subvention de la commune, les familles participent à hauteur de 20 %, le reste est financé par les prestations de services versées par la CAF et la MSA. L’essentiel des dépenses de fonctionnement est affecté à la rémunération du personnel qui encadre les enfants.

CCAS

Principales recettes de fonctionnement  
(En milliers d’euros)

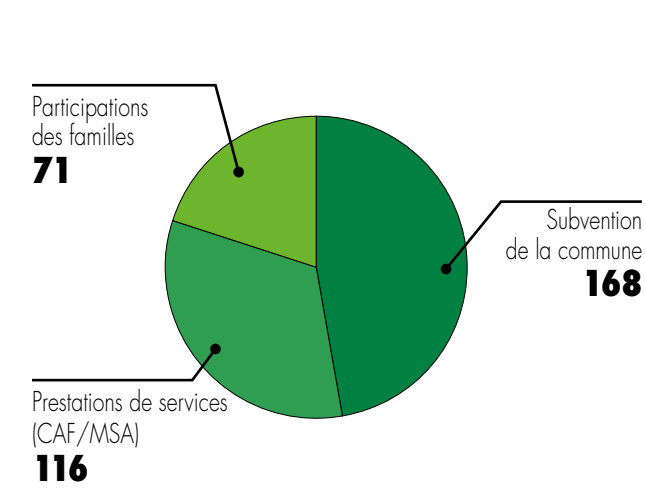


Principales dépenses de fonctionnement  
(En milliers d’euros)

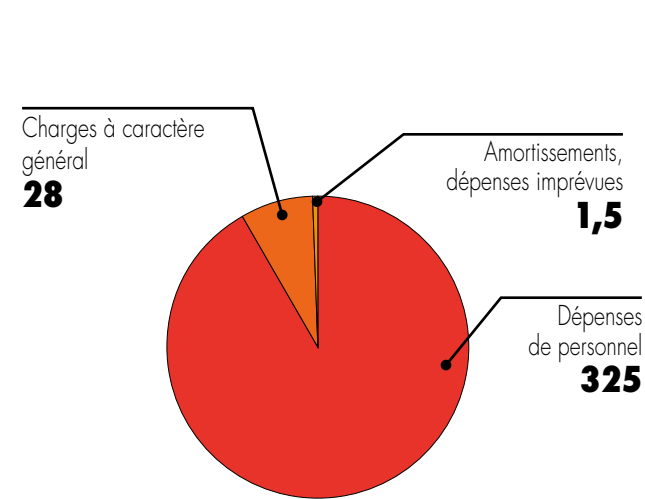


MULTI-ACCUEIL

Principales recettes de fonctionnement  
(En milliers d’euros)



Principales dépenses de fonctionnement  
(En milliers d’euros)



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - 2018

Des subventions ont été accordées aux associations lors du conseil municipal du 21 mars (182 432 €) et du conseil d’administration du CCAS du 26 mars (600 €). A ces sommes, s’ajoutent, pour certaines associations, des aides en nature par le biais de mises à disposition de personnel, salles de réunions ou de répétitions, terrains de sports, gymnases, matériels divers ou locaux à usage exclusif.

| ASSOCIATIONS SUBVENTIONNEES PAR LA COMMUNE                        | SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT | SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES |
|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| AMAP de Romagnat                                                  | 200 €                         |                             |
| Amicale laïque de Romagnat                                        | 670 €                         |                             |
| ARMCA                                                             | 500 €                         | 1 000 €                     |
| ASM rugby féminin                                                 | 7 500 €                       |                             |
| Association romagnatoise des artistes locaux (ARAL)               | 200 €                         |                             |
| Association des donneurs de sang                                  | 450 €                         |                             |
| Association des enfants des cheminots - CMI                       | 250 €                         |                             |
| Association des jeunes de Romagnat                                | 500 €                         |                             |
| Association Sportive Romagnatoise                                 | 45 300 €                      |                             |
| Caracycle                                                         | 90 €                          |                             |
| Collège d’Aubière : activités sportives                           | 250 €                         |                             |
| Collège d’Aubière : projets Cgénial, trousse à projet, Plantastic |                               | 200 €                       |
| Comité de jumelage                                                | 3 000 €                       |                             |
| Comité des Fêtes de Romagnat                                      | 3 200 €                       |                             |
| Comité local de la FNACA                                          | 180 €                         |                             |
| Comité Social du Personnel Communal                               | 32 000 €                      |                             |
| Compagnie Théâtrale : Whit Jacobson (aide à la création)          |                               | 400 €                       |
| Coopérative scolaire Ecole Maternelle Jacques-Prévert             | 2 154 €                       |                             |
| Coopérative scolaire Ecole Maternelle Louise-Michel               | 1 455 €                       |                             |
| Coopérative scolaire Ecole élémentaire Jacques-Prévert            | 2 617 €                       |                             |
| Coopérative scolaire Ecole élémentaire Louise-Michel              | 1 672 €                       |                             |
| Coopérative scolaire Ecole Boris-Vian                             | 794 €                         |                             |
| Éclaireurs de France de Romagnat                                  | 300 €                         |                             |
| Éveil Romagnatois                                                 | 40 500 €                      |                             |
| FA SI LA danser                                                   |                               | 400 €                       |
| Foot Loisirs                                                      | 320 €                         |                             |
| Foyer Laïque de Jeunes et d’Education Populaire                   | 14 500 €                      | 6 000 €                     |
| Foyer rural de Saulzet                                            | 300 €                         |                             |
| Foyer rural d’Opme                                                | 470 €                         |                             |
| Groupe local LPO                                                  | 350 €                         |                             |
| Gym ta forme                                                      | 280 €                         |                             |
| La Pastourelle d’Auvergne                                         | 2 030 €                       |                             |
| La Prévention Routière du Puy-de-Dôme                             | 80 €                          |                             |
| Les Archers de la nuit                                            | 250 €                         |                             |
| EREA d’Opme : association sportive                                | 400 €                         |                             |
| EREA d’Opme : Foyer socio-éducatif                                | 400 €                         |                             |
| Office National des Anciens Combattants                           | 50 €                          |                             |
| Romagnat Gym                                                      | 2 000 €                       |                             |
| Romagnat Tennis Club                                              | 4 250 €                       |                             |
| Scouts de France Aubière/Romagnat                                 | 400 €                         |                             |
| Société de Chasse de Romagnat                                     | 600 €                         |                             |
| Société de chasse de Saulzet-le-Chaud                             | 300 €                         |                             |
| Société de pêche (Artière)                                        | 210 €                         |                             |
| Souvenir Français                                                 | 160 €                         |                             |
| Tennis de table Romagnat                                          | 500 €                         | 300 €                       |
| Aide sportive ski vitesse                                         |                               | 500 €                       |
| XC 63                                                             | 800 €                         | 1 200 €                     |
| ASSOCIATIONS SUBVENTIONNEES PAR LE CCAS                           |                               |                             |
| ARSEP                                                             | 150 €                         |                             |
| Ass. Départem. des Pupilles de l’Enseignement Public              | 150 €                         |                             |
| Croc-quête                                                        | 150 €                         |                             |
| Jeunesse au Plein Air                                             | 150 €                         |                             |





Téléchargeable sur [www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr)

# LE MONDE COMBATTANT

## Faites connaissance avec la F.N.A.C.A.

La Fédération Nationale des Anciens Combattants en A.F.N., a été créée afin que tous ceux qui ont pris part à la guerre d'Algérie et aux combats du Maroc et de la Tunisie, aient leur Association SPECIFIQUE, laquelle agissant pour obtenir :

- la reconnaissance pleine et entière de leur qualité de combattant,
- la sauvegarde de leurs droits matériels et moraux,

- la Paix, en commémorant chaque année la journée du 19 Mars, anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie, et en participant aux cérémonies de la fin des autres conflits (11 Novembre - 8 Mai).

La F.N.A.C.A. de par son indépendance et son apolitisme, est largement ouverte à tous les Anciens Combattants en A.F.N.

Son ascension parmi les toutes premières Associations du Monde Combattant est un réel témoignage de son considérable développement, développement qui se poursuit sans cesse, en vue de regrouper et aider le plus grand nombre d'anciens combattants.

La F.N.A.C.A. met à la disposition de ses adhérents :

- son service juridique et technique - ses médecins et avocats-conseils - son Foyer de Langogne - ses centres familiaux de vacances - sa caisse mutualiste - sa caisse retraite mutualiste - sa caisse solidarité-décès - son journal mensuel « L'ANCIEN D'ALGERIE ».

La récente et légitime reconnaissance de la qualité de combattant aux Anciens d'A.F.N., est l'aboutissement d'une très longue campagne.

dans laquelle la F.N.A.C.A. prit une part prépondérante. La F.N.A.C.A., qui a été la première association à revendiquer l'attribution de la carte du combattant, est encore la première à demander à ce qu'elle soit attribuée, avec tous les avantages qui s'y rattachent, dans la justice et l'équité.

La F.N.A.C.A. est une association efficace et respectée, à laquelle chaque adhérent peut être fier d'appartenir.

Sur le plan communal, la F.N.A.C.A. existe depuis 1966. Actuellement fort de 90 membres, le comité s'est toujours efforcé d'ouvrir avec un souci d'efficacité et de dynamisme. Le soutien de la Municipalité à notre juste cause a été sans réserve, ce qui a permis l'inauguration en 1976, d'une rue du 19 Mars 1962, fin de la Guerre d'Algérie, dans le quartier du Bois de la Gazelle. Acte de grande portée, car cette voie publique du 19 Mars, est un hommage rendu à nos morts de la commune en A.F.N., et le rappel de la victoire de la Paix sur la guerre.

En 1977, le comité désire entreprendre des démarches auprès des Associations de nos Aînés, en vue de créer, sur le plan local, un esprit de concertation et d'entente. La solidarité et la fraternité du Monde Combattant, doit être une réalité à la base.

NOUS SOMMES ET NOUS SOUHAITONS RESTER A TOUT JAMAIS LA DERNIERE GENERATION DU FEU. AUSSI NOUS OEUVRONS, POUR UNE SOCIETE PLUS JUSTE ET PLUS HUMAINE DANS LA LIBERTE ET LA PAIX.

## L'A.R.A.C. A ROMAGNAT

(Association Républicaine des Anciens Combattants)

Romagnat, comme la plupart des villes de France, possède une association principale des Anciens Combattants, qui groupe les 3 générations du feu, l'A.R.A.C. Association républicaine des Anciens Combattants créée en 1917 par Henri Barbusse.

Organisée à ROMAGNAT, il y a une dizaine d'années et placée sous la présidence d'honneur de M. BOULAY Arsène, Député-Maire, et Président du Conseil Général du Puy-de-Dôme, elle est dirigée et animée actuellement par :

— M. BACHELET Maurice, Président

— M. COUTAREL Paul, Vice-Président (Membres en même temps de la Commission Exécutive Départementale)

— M. BRUN Jean-Baptiste, ancien président, et Membre d'Honneur

— M. FAUVET Henri, Trésorier

— 2 derniers, membres de la Commission de contrôle sur le plan départemental.

Le but de cette association est l'affirmation solennelle des droits des Anciens Combattants, des Victimes militaires et civiles de guerre, des Héros de guerre, des veuves et ascendants et de leur ayant-cause, la défense permanente de leurs intérêts matériels et moraux, l'élévation de leur esprit civique et l'organisation de leur action en faveur des libertés démocratiques, de l'amitié entre tous les peuples et de la paix.

L'année 1976 a démontré l'importance et la puissance de cette Association, puisque la ville de Clermont-Ferrand a été choisie pour siège d'une Conférence Nationale, qui s'est tenue les 23 et 24 octobre dernier, regroupant environ 400 congressistes venus des divers coins de France avec leurs drapeaux.

Au soir du 8 Mai 1975, le Président de la République ayant annoncé aux Français, qu'il avait décidé, sans consultation de qui que ce soit, la suppression de la Commémoration du 8 mai 1945, d'où explosion violente de protestation dans toute la France.

A ROMAGNAT : défilé le 31 mai au soir devant le monument aux Morts. Affluence nombreuse derrière les drapeaux des diverses sociétés malgré une pluie battante.

A CLERMONT-FERRAND : le 14 juin 1975, manifestation régionale des délégués de 3 départements (Puy-de-Dôme - Cantal - Haute-Loire) avec défilé dans les rues, de la Maison du Peuple à la Préfecture, avec dépôt d'une motion de protestation.

Depuis cette date, seules quelques mini-mesures ont été adoptées.

— Etapes vers le rétablissement de l'égalité de la Retraite du Combattant à l'indice 33 promise pour 1978. Effectivement elle est passée de l'indice 9 en 1975 à 15 en 1976 et à 24 en 1977.

Il ne reste plus qu'un pas à franchir. Ce premier succès, non négligeable, est à porter au crédit de notre lutte incessante et doit être un tremplin vers d'autres victoires.

TOUJOURS LES BOULETTES : Il ne s'agit pas d'un C.E.S., mais d'un C.E.T. dont l'implantation est prévue à l'Aubry.

Que nos amis, ou prétendus tels se rassurent, nous ne cherchons pas l'argent nécessaire pour l'achat des terrains. Cerveci ont été acquis avec patience et persévérance par tranches annuelles, la dernière étant celle de 1977.

Le C.E.T. est programmé et les travaux débuteront à l'automne prochain.

Mais les problèmes essentiels demeurent en suspens. En 1919, Georges Clémenceau n'avait-il pas déclaré « Les Anciens Combattants ont des droits sur nous ».

Le 16 octobre 1976, au moment de l'élaboration du budget primitif 1977 s'est tenue une importante réunion d'information dans une dizaine de régions de France (à Nevers pour le centre, la Section de l'A.R.A.C. de Riom représentait le Puy-de-Dôme).

M. BESSON, Président Départemental de l'A.R.A.C. de la Nièvre, a déclaré :

« Nous ne sommes ni des révoltés, ni des démagogues, mais des citoyens, qui défendent leurs droits, des citoyens de ce beau pays de France qui a malheureusement des millions d'anciens combattants blessés, malades, des veuves, des ascendants, des orphelins.

Quand le territoire national est en danger, nous sommes les bien venus pour le défendre. Mais actuellement tout porte à croire que nous sommes « les mal aimés du pouvoir ».

L'A.R.A.C. montre donc sur le plan national son efficacité à défendre les droits de tous les anciens combattants de quelque ordre qu'ils soient.

La section de l'A.R.A.C. de Romagnat s'honore de mener ce bon combat, jusqu'à satisfaction complète de toutes nos revendications, avec le soutien des 3 générations du Feu, car l'A.R.A.C. doit faire siennes les propres paroles d'Henri Barbusse « Tout faire pour unir, rien faire pour diviser ».

La récente assemblée générale, qui vient de se tenir le dimanche 6 février 1977 à la salle des Fêtes de Romagnat vient encore de démontrer l'efficacité de son action dans le sens du recrutement et de l'accroissement progressif de son effectif 50 cartes avaient été délivrées en 1976. Malgré les décès et les départs, compte tenu de 6 nouvelles adhésions (dont 3 anciens de la guerre d'Algérie) le cap de 50 adhérents va être dépassé.

Participaient à cette assemblée générale :

— M. BOULAY, député-maire, auquel il a été rendu hommage pour son attitude au Parlement.

— M. SAUGUES, Président Départemental de l'A.R.A.C. et Secrétaire Départemental de l'A.R.A.C.

— M. PABIOT, Président de la section de l'A.R.A.C. de Beaumont et Vice-Président de l'A.R.A.C. du Puy-de-Dôme (tous deux également membres du Comité National de l'A.R.A.C.).

Ces derniers ont développé d'une manière précise tous les problèmes des Anciens Combattants et préconisé pour chaque adhérent l'abonnement au journal « Le Réveil des Anciens Combattants » organe essentiel d'information.

La Section de l'A.R.A.C. de Romagnat a ses portes largement ouvertes à tous les inorganisés, à tous ceux qui ont des problèmes à résoudre, qu'ils viennent nous rejoindre, ils seront les bienvenus.

# CITOYENNETÉ

## CÉRÉMONIE DU 19 MARS

Mardi 19 mars a eu lieu la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Les élus municipaux et les membres de la FNACA ont chacun déposé une gerbe au monument aux morts des cimetières de Saulzet-le-Chaud, d'Opme et Romagnat.

Au retour du défilé, sur le parvis de l'hôtel de ville, un des porte-drapeaux a reçu la médaille du combattant et l'Eveil romagnatois a interprété quelques morceaux musicaux.

Saulzet-le-Chaud



Opme



Romagnat



## CÉRÉMONIE CITOYENNE

Le Maire, les adjoints et des conseillers municipaux ont remis aux jeunes Romagnatois, nouveaux électeurs, leurs livrets citoyens et une attestation d'inscription sur la liste électorale. Les principes fondamentaux de la République leur ont été rappelés et cette cérémonie s'est clôturée par un moment d'échanges conviviaux entre ces jeunes, le Maire et les élus.





# Le bulletin municipal fête son centième numéro !

Extrait du bulletin N°4 - 1974



Téléchargeable sur [www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr)

## LE BUREAU D'AIDE SOCIALE INAUGURATION DU CENTRE SOCIAL



Le 15 décembre 1973, Monsieur Arsène BOULAY, député-maire, en présence de M. GOUAZE, représentant Monsieur le Préfet de Région, Préfet du Puy-de-Dôme, inaugure officiellement le premier bâtiment du Centre social réalisé par le Bureau d'Aide Sociale, en accord avec la commune. Ce bâtiment n'est que l'un des éléments d'une chaîne de réalisations mises au service d'une politique sociale ambitieuse à la mesure d'une commune en pleine expansion.

Il abritera dans l'immédiat toutes les permanences à caractère social organisées dans la commune (Sécurité Sociale, assistante sociale, Agence Nationale de l'emploi, consultation des nourrissons) et celles qui pourraient l'être ultérieurement (Planning familial, F.N.M.I.P., etc.). Le détail de ces permanences est indiqué à la page 8 à laquelle il convient de se reporter. Bien entendu, tous les organismes administratifs ainsi que les organisations locales qui souhaitent utiliser le centre sont invitées à le faire après avoir informé les responsables de la commission administrative du B.A.S. avoir informé les responsables des services municipaux. Ce bâtiment sera aussi utilisé par certaines activités telles que les cours aux étrangers et des activités d'économie familiale (cuisine, couture, etc.) qui vont commencer très bientôt. Aussi, les personnes intéressées peuvent dès maintenant se faire connaître.

Après la visite des locaux guidée par M. Malacan, Monsieur GUINARD devait, au cours de son allocution dont le texte intégral est reproduit ci-contre, rappeler que le pari formulé en janvier 1974 avait été gagné et que le bâtiment aujourd'hui prêt à fonctionner serait très bientôt accompagné d'un second à usage de halte d'enfants et crèche familiale.

Monsieur BOULAY, député-maire, félicitait les membres de la commission administrative du B.A.S. pour les efforts accomplis et de leur optimisme en l'avenir. Il remerciait ensuite toutes les personnes présentes avec une mention particulière pour les représentants de la Caisse d'Allocations Familiales et du service de la Protection Maternelle et Infantile pour l'aide financière ou en nature apportée et pour les entrepreneurs qui, en respectant les engagements, ont permis de tenir les délais prévus.

Enfin, M. GOUAZE devait, pour conclure, inciter les représentants de la municipalité et du B.A.S. à poursuivre dans la voie choisie, afin que Romagnat demeure une commune où il fasse bon vivre demain comme aujourd'hui.

### L'allocution de M. André GUINARD Président délégué

Mesdames, Messieurs,

Le 28 janvier 1973, nous étions réunis pour un vin d'honneur à l'occasion de la pose de la première pierre du Centre social de Romagnat, et je précisais qu'il serait fonctionnel en janvier 1974.

Le pari est tenu, les délais ont été respectés grâce à la diligence de l'architecte, des entrepreneurs, du service technique, du secrétariat. La commission administrative du Bureau d'Aide Sociale les en remercie tous.

Mais parmi les membres de cette commission il en est un qui a été le maître d'œuvre de tous ces travaux, un homme qui joint aux compétences un dévouement et une efficacité remarquables, et sa modestie dut-elle en souffrir, je nomme M. Malacan, ici présent, que je vous demande d'applaudir bien fort.

Les services sociaux de la commune de Romagnat étaient dispersés dans des locaux anciens, mal adaptés à leur fonctionnement : cette lacune est

comblée, et dès la semaine prochaine, les remboursements de la Sécurité Sociale, les consultations de nourrissons, la permanence de l'Assistante sociale et de l'Assistante des Allocations familiales auront lieu dans ces locaux enfin dignes d'une cité en pleine expansion.

M. le Député-Maire, votre commission du B.A.S. est heureuse de vous remettre ces locaux, c'est un peu un cadeau empoisonné, car il va falloir le faire fonctionner, ce Centre Social et dégager des crédits sur le budget 1974 : comme nous sommes à la fois vos conseillers et vos adjoints, nous trouverons bien ensemble, l'esprit d'équipe nous animant, les moyens pour y arriver. Sans vouloir faire de l'auto-satisfaction, si votre commission a réussi, c'est qu'elle a bien rempli le mandat que vous lui avez confié.

Mesdames, Messieurs,

Au cours de votre visite, vous avez pu remarquer une porte, et il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.

Celle du B.A.S. de Romagnat est ouverte sur l'avenir : « c'est un symbole » elle est ouverte sur la 2e tranche de travaux, c'est une « réalité ». Je vous donne rendez-vous pour 1975.

### Activités du Centre Social

Depuis peu, Romagnat est doté d'un Centre Social où se trouvent regroupés un certain nombre de services médico-sociaux (consultation des nourrissons, vaccinations), et de services administratifs (Sécurité sociale, Agence pour l'Emploi...). Mais le Centre Social se doit d'être aussi un lieu de rencontre pour les personnes, les familles et les groupes.

A cette fin, diverses activités seront organisées dès le début de l'année 1974 et tout particulièrement des activités d'économie sociale et familiale (cuisine, couture, informations diverses), placées sous la responsabilité d'une conseillère ménagère de la Caisse d'Allocations Familiales. D'autres activités suivront en fonction des demandes formulées par les usagers.

Pour y répondre, Madame CHAUVEAU, travailleur social, dont le rôle consiste notamment à mettre en œuvre des activités de groupe, assure une permanence tous les mardis, de 14 h. 30 à 17 heures et reçoit tous les autres jours sur rendez-vous au Centre Social, rue des Fours à Chaux, à ROMAGNAT. Téléphone : 87.63.00.

### Le TRAVAIL de la COMMISSION du BUREAU d'AIDE SOCIALE en 1973

La Commission s'est réunie 8 fois au cours de l'année 1973 pour assumer les diverses tâches qui lui incombent. Ainsi les membres de la commission ont :

- examiner divers cas individuels pour apporter l'aide nécessaire. Malheureusement de nombreux cas dignes d'intérêt ne sont pas connus ; Aussi nous demandons à toute personne qui pourrait connaître des faits relevant de la compétence du B.A.S. de nous les faire connaître sans tarder ;
  - étudier la liste des bénéficiaires de colis et de combustibles ;
  - mettre au point le budget dont l'équilibre a été facilité par le versement de la subvention municipale de 10.000 F ;
  - arrêter le plan de financement de la construction du centre et passer les marchés avec les entreprises ;
  - examiner le plan du nouveau bâtiment destiné à la crèche et dont la construction va bientôt commencer ;
  - préparer le repas des personnes âgées du 6 janvier.
- Comme chacun peut en juger, il s'agit d'une activité intense qui n'attend pas se ralentir en 1974.

Entreprise E.P.

Jean Bareau

Tél. 12 Miremont

BUREAU ANNEXE 4, av. Jean Mermoz  
63 - CLERMONT-FD - Tél. 92.10.12

### TRAVAUX PUBLICS ET PRIVES

- terrassements par engins mécaniques
- chaussées
- produits routiers : matériaux enrobés à chaud
- graves traitées
- terrains de jeux
- matériaux de viabilité



# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## ACTIVITÉS CENTRE SOCIAL

### ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES AGÉES À DOMICILE : LE RÉSEAU ACCPADOM'

Le réseau AccPàDom' poursuit ses visites régulières auprès des personnes âgées qui le souhaitent, à domicile. C'est un service gratuit assuré par des bénévoles formées à l'écoute, au respect de la personne et à la confidentialité qui ne se substitue pas aux services des professionnels de l'aide à la personne, mais vient les compléter. Pour tout renseignement vous pouvez contacter le Centre Social au 04 73 62 63 00.

### ATELIER COUTURE

Les couturières se réunissent les mardis de 14 h à 16 h 30 et les mercredis de 17 h à 21 h en dehors des vacances scolaires.

Le groupe recherche et accepte volontiers tout don de tissus. Vous pouvez leur déposer les tissus dont vous n'avez pas l'utilité aux heures d'ouverture des bureaux du Centre Social (du lundi au jeudi : 8 h 30 / 12 h 30 - 13 h 30 / 17 h, le vendredi jusqu'à 16 h 30).

### SORTIE CULTURELLE

Dimanche 26 mai à 18 h : Orchestre symphonique des Dômes à la salle André-Raynoird, concert proposé dans le cadre de la saison culturelle de la ville de Romagnat.

### EXPOSITIONS

Le Centre social organisera deux expositions à la Galerie du Parc.

Du mardi 14 au samedi 18 mai : une exposition Arts créatifs (cette activité est animée bénévolement par Mme Nanou Chauzu).

Du mercredi 5 au mercredi 12 juin : une exposition céramique/modelage adultes et Arts plastiques enfants et ados (ces activités sont animées par Mme Martine Lecallonnec).

### LES ANIMATIONS DU CCAS

#### THÉ DANSANT

Le CCAS organise un thé dansant le dimanche 19 mai 2019 à la salle André-Raynoird pour les Romagnatois de plus de 65 ans. L'après-midi dansant sera animé par l'orchestre Pascal Jamot.

### 100 ANS AU CLUB DE L'AMITIÉ

Adhérente de longue date du Club de l'Amitié, Mme Joséphine Bapt, née le 17 février 1919, a fêté ses 100 ans au Centre Social lors d'un repas avec festivités organisé par ses amis et membres du Club qui ont souhaité marquer cet événement exceptionnel.

A cette occasion, la municipalité lui a offert une orchidée ainsi que la médaille de la ville. L'animation a été assurée par le groupe folklorique La Pastourelle de Romagnat. Une journée très réussie pour fêter comme il se doit cette dame formidable et très appréciée de tous.





ÉVEIL MUSICAL  
À LA CRÈCHE

C'est avec enthousiasme que les enfants du multi-accueil ont débuté leur nouvelle session de huit séances d'éveil musical. Au programme trente minutes de comptines mimées, de musique, de rondes et de découverte d'instruments. Chaque enfant est libre de participer à hauteur de ses compétences et de ses envies. Certains chantent, d'autres miment, les plus petits observent attentivement. Cécile Bonnigal, déjà intervenante en éveil musical au centre social, anime avec dynamisme et joie le petit groupe d'enfants présents les vendredis matin de 9 h 45 à 10 h 15. Bien qu'un peu sur la réserve lors de la première séance, ils l'attendent à présent impatiemment et



déplorent à chaque fois la fin de l'activité. Ces temps de découverte musicale se clôtureront par une rencontre avec les parents lors de la traditionnelle journée qui aura lieu au multi-accueil à la fin de l'année.

EHPAD  
LES TONNELLES



**50 MINUTES DE PUR BONHEUR CLASSIQUE !**  
Samedi 16 mars, six musiciens amateurs de l'AMARC-Auvergne (Association des Musiciens Amateurs de la Région de Clermont-Ferrand) ont offert un concert de musique de chambre à l'EHPAD des Tonnelles. Cette association, présidée par Wendy Schottman, compte une soixantaine de membres et a souhaité effectuer cette représentation pour remercier la commune du prêt d'un local de répétition.



Les résidents ont pu apprécier le son du violon, violoncelle, piano, basson et contre basson à travers des valse, tangos, promenades ou berceuses de grands compositeurs classiques tels que Offenbach, Strauss, Tchaïkovski, Brahms... Une manière de faire redécouvrir la musique classique aux personnes âgées.

**DE NOUVEAUX SALONS POUR LES RÉSIDENTS**  
Après la réfection des peintures de l'accueil, de nouveaux meubles et sièges ont été installés au rez-de-chaussée de l'EHPAD. Des fauteuils aux couleurs vives, des petites tables et des consoles permettent de créer des espaces plus accueillants pour les résidents et leur famille.

RÉSIDENCE  
SIMONE-VEIL

La construction de la résidence Simone-Veil qui accueillera des seniors et des personnes en situation de handicap se poursuit. Le gros œuvre se termine dans le courant du mois d'avril. Les travaux continueront par la pose des menuiseries extérieures et l'aménagement intérieur. Conformément au calendrier initial, les 22 logements devraient être livrés à la fin de l'année 2019.



En parallèle à la construction, les différents partenaires (le CCAS et la ville de Romagnat, le Conseil Départemental, la CARSAT, le CLIC de l'agglomération clermontoise, l'ADMR et l'OPHIS) élaborent la charte de partenariat du projet social et culturel de cette résidence.

MUTUELLE DE VILLAGE  
ROMAGNATOISE

Le dispositif de la mutuelle de village romagnatoise se poursuit toute l'année. Actuellement, trois contrats différents sont proposés aux adhérents de la complémentaire santé communale. L'adhésion est possible pour les habitants et les personnes travaillant à Romagnat. Pour s'informer ou adhérer, contacter l'accueil du Centre Communal d'Action Sociale, 3 rue des Fours à Chaux, au 04 73 62 63 00.

|                | LES TARIFS |        |           |        |           |         |
|----------------|------------|--------|-----------|--------|-----------|---------|
|                | Village 1  |        | Village 2 |        | Village 3 |         |
|                | Mensuel    | Annuel | Mensuel   | Annuel | Mensuel   | Annuel  |
| De 0 à 25 ans  | 21 €       | 252 €  | 28 €      | 336 €  | 34 €      | 408 €   |
| De 26 à 30 ans | 30 €       | 360 €  | 36 €      | 432 €  | 43 €      | 516 €   |
| De 31 à 40 ans | 32 €       | 384 €  | 38 €      | 456 €  | 46 €      | 552 €   |
| De 41 à 50 ans | 38 €       | 456 €  | 45 €      | 540 €  | 54 €      | 648 €   |
| De 51 à 60 ans | 47 €       | 564 €  | 55 €      | 660 €  | 66 €      | 792 €   |
| De 61 à 70 ans | 57 €       | 684 €  | 65 €      | 780 €  | 79 €      | 948 €   |
| De 71 à 80 ans | 68 €       | 816 €  | 75 €      | 900 €  | 91 €      | 1 092 € |
| 81 ans et plus | 73 €       | 876 €  | 80 €      | 960 €  | 96 €      | 1 152 € |

Les garanties proposées sont consultables sur le site internet de Romagnat (rubrique Vivre à Romagnat / CCAS).





### L'OUVRAGE DE RESTITUTION A L'ARTIERES (Galerie de 3,5 m<sup>2</sup> de section et de 600 m. de longueur)



## PÔLE SANTÉ

Le projet de Pôle Santé souhaité par la municipalité prend forme. Consciente des difficultés de certains professionnels de santé implantés à Romagnat à se mettre aux normes « accessibilité », la municipalité a souhaité promouvoir un projet répondant à ces contraintes. Le bouche à oreilles a, de plus, généré des demandes de professionnels venant d'autres horizons.

Ainsi, une vingtaine de praticiens se sont montrés intéressés par ce projet qui verra le jour aux abords de l'ancien lycée. Les locaux de plain-pied auront une superficie d'environ 690 m<sup>2</sup>. Chaque profession aura son entrée dédiée. Le permis de construire a été déposé fin mars 2019.



## RÉHABILITATION DE L'ANCIEN LYCÉE PROFESSIONNEL VERCINGÉTORIX

### POUR QUEL AVENIR ?

Au-delà de la réhabilitation de cet ensemble de bâtiments, c'est un nouveau quartier qui, à terme, verra le jour et qui accueillera 42 logements locatifs OPHIS ; 18 logements en accession sociale par Clerdôme ; la majorité des locaux des associations de la commune, à commencer par le FLEP (1 250 adhérents) ; une structure dédiée à l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) ; une cuisine centrale mutualisée au niveau du canton pour servir notamment les cantines des écoles et l'EHPAD de Romagnat. De plus, une imprimerie professionnelle devrait s'implanter en lieu et place des anciens locaux de formation d'électromécanique, et emploiera environ 25 personnes.

### QUEL PLANNING ?

#### Fin 2018 :

- ▶ Les travaux concernant les appartements OPHIS et Clerdôme ont été lancés
- ▶ La commune a démoli un bâtiment. Cette démolition a pour objectif « d'ouvrir » le site et de laisser la place à un mail piétonnier arboré et fleuri

- ▶ Dépôt du permis de construire pour la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux (FLEP).

#### Premier semestre 2019 :

- ▶ Préparation du dossier de permis de construire pour la seconde tranche de travaux avec notamment l'accueil de loisirs
- ▶ Lancement de la consultation des entreprises pour la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux (FLEP)
- ▶ Début des travaux de désamiantage du bâtiment qui accueillera le FLEP
- ▶ Création de la structure (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) qui gèrera la future cuisine



- ▶ Dossier de vente du bâtiment qui accueillera la future imprimerie

- ▶ Réception de la demande de permis de construire du futur pôle de santé.

Les échéances du planning peuvent paraître longues, nous

en convenons. Mais c'est le prix à payer pour bénéficier des nombreuses subventions potentielles, quelles soient départementales, de l'Etat ou du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional), sans lesquelles notre projet ne pourrait aboutir.



## CLUB HOUSE DE TENNIS

Afin de permettre la poursuite du développement du Romagnat Tennis Club, la mairie de Romagnat a décidé de construire un club house adossé aux courts couverts de tennis. Cet espace est un lieu de vie indispensable au club qui communique avec les courts et permet d'améliorer l'accueil des sportifs et des parents des jeunes joueurs.



Initié en 2017, à la demande du RTC qui a exposé ses besoins au bureau municipal, ce projet a été conduit par le cabinet Vernay Faure Architecture. Les travaux ont duré de septembre 2018 à janvier 2019. Le club house était opérationnel pour le début du tournoi d'hiver le 2 février 2019 et a été officiellement inauguré le 5 avril.

Le coût total de ce projet est de 97 000 € HT. Il a été financé par la mairie de Romagnat à hauteur de 59 %, par la région Auvergne Rhône Alpes pour 17,5 % et par le RTC et la Fédération Française de Tennis, pour 23,5 %.

## MUTUALISATION CANTONALE DES SERVICES DE RESTAURATION

Aubière, Pérignat-les-Sarliève, Romagnat

### POURQUOI UNE CUISINE CENTRALE MUTUALISÉE ?

Actuellement, environ 263 000 repas annuels sont produits pour les besoins du canton, dont 119 000 pour Romagnat. Des études ont été lancées en juillet 2016 pour étudier la possibilité d'une mutualisation de ce service public à l'échelon cantonal : la création de cette cuisine permettra de répondre aux besoins grandissants des cantines scolaires, crèches et accueils de loisirs ainsi que de l'EHPAD et des repas à domicile. L'objectif est également de maîtriser les coûts, le circuit de production et de définir une politique d'approvisionnement durable.

### QUELLE EST LA STRUCTURE JURIDIQUE CHOISIE ?

Un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) a été créé par les trois communes. Les statuts du SIVU ont été votés par les conseils municipaux d'Aubière, Pérignat-les-Sarliève et Romagnat en 2018. Des représentants ont ensuite été désignés par les trois communes pour siéger au sein du SIVU. Au cours de la première réunion du comité syndical du 16 mars dernier, Laurent

Brunmuro, maire de Romagnat, a été élu président. Le SIVU facturera aux communes les repas à un prix unique. Mais chaque commune conservera sa propre politique tarifaire et la gestion de la facturation aux familles. Pour confectionner les repas, le bio et l'approvisionnement de proximité seront privilégiés et la distribution sera assurée en liaison froide et chaude comme aujourd'hui. Les CCAS seront toujours chargés de la livraison des repas à domicile.

### OÙ SERA-T-ELLE IMPLANTÉE ?

Cette cuisine sera aménagée sur le site de l'ancien lycée Vercingétorix. Le démarrage des travaux est prévu en fin d'année. Ce beau projet est le fruit d'un travail commun entre les trois communes. Les services de l'Etat (préfecture et direction générale des Finances publiques) ont été consultés et des crédits sont attendus au titre d'une subvention d'équipement.



L'ensemble des délégués du SIVU représentant les communes d'Aubière, Pérignat-les-Sarliève et Romagnat.

## PLACE FRANÇOIS-MITTERRAND

Le projet de réaménagement de la place François-Mitterrand, initié par la municipalité, a pris du retard du fait du transfert de la compétence voiries à Clermont Auvergne Métropole d'une part, et d'autre part du fait des

diagnostics amiante qu'il a fallu réaliser, notamment sur le réseau d'assainissement. L'avis d'appel d'offres pour le choix des entreprises a été publié le 29 mars. Trois lots ont été définis : réseau, terrassement, voirie (lot 1) ; béton désactivé (lot 2) ; espaces verts et mobilier urbain (lot 3). Le réseau d'adduction d'eau potable sera également rénové, sous maîtrise d'ouvrage du SIVOM d'Issoire.

DU 1<sup>ER</sup>  
DÉCEMBRE  
2018 AU  
28 FÉVRIER  
2019



## MARIAGES

- ▶ BALEGANT Gianni – MAURASIN Alexandra
- ▶ CAPELLI Jean-Marie, Roger, Jacques – BIGOT Isabelle, Andrée
- ▶ FERRIÉ Georges, André, Roger – BROSSON Mauricette, Aimée, Louise, Jeanne
- ▶ ROGGERINI Jean-Luc, Daniel – FETROT Carine, Véronique
- ▶ VINCENT Alexandre, Jean-Marie, Guillaume – DAUTRAIT Angélique

22/12/2018  
17/01/2019  
26/01/2019  
05/12/2018  
01/12/2018



## NAISSANCES

- ▶ BOUDY Lison Marie Catherine
- ▶ BURLOT LAURENT Léna Rachel
- ▶ DA CUNHA Elina
- ▶ DANCKERS Sarah Louise Anne
- ▶ FARGUET Lucas Daniel Jean
- ▶ FLAMANT Mathieu
- ▶ GAUTIER Mia
- ▶ LAFAURE Léana Sophie
- ▶ LAVEISSIERE Bastien Nicolas
- ▶ MARCILLIERE Alice Rose
- ▶ MIRANDA DA SILVA Cristiano Hugo
- ▶ MUR Gabin Jules Charles
- ▶ RAPIN Alice
- ▶ REYNALD GUERREIRO Gabriel Dominique
- ▶ SEPCHAT Capucine Monique
- ▶ TOURNEBIZE Marius Théo Paul
- ▶ VERGNE Léo Jean Jacques
- ▶ VOIRET Alice Charlotte Marine

20/01/2019  
27/02/2019  
27/12/2018  
31/01/2019  
17/12/2018  
15/01/2019  
08/02/2019  
04/01/2019  
27/12/2018  
27/12/2018  
04/12/2018  
30/01/2019  
29/01/2019  
14/02/2019  
29/01/2019  
17/02/2019  
12/02/2019  
24/01/2019

## DÉCÈS

- ▶ BERTRAND Roger, Eugène
- ▶ BUSI René, Paul, Simon
- ▶ CHAUSSAROT Pierrette, Anna, Christiane (veuve LACOMBE)
- ▶ COSTE Bernard, Fernand René
- ▶ GANNAT Suzanne, Marie, Anna, Joséphine (épouse LEGAY)
- ▶ LAMOINE Jacques, Georges
- ▶ LEGAY Arthur, Jean, Marie
- ▶ MALLET Jeanne, Félicie, Louise (veuve TEYRASSE)
- ▶ ORTEGA François
- ▶ REDON Michel
- ▶ REGNAULT Madeleine (veuve BAYSSAT)
- ▶ RESCHE Gabrielle, Marie (veuve GARDE)
- ▶ ROSIER Odette, Pierrette, Raymonde (veuve CLAVELOU)
- ▶ SABATIER Guy, Daniel
- ▶ SÉRIES Lucie, Geneviève (épouse GIBERT)
- ▶ THIBAUT Simone (épouse LACHAL)
- ▶ VANTAL Pierre, Jean, Marie, Henry

06/02/2019  
07/02/2019  
11/12/2018  
06/02/2019  
07/02/2019  
16/12/2018  
14/02/2019  
10/02/2019  
26/02/2019  
15/01/2019  
19/02/2019  
04/01/2019  
09/12/2018  
08/02/2019  
16/12/2018  
10/02/2019  
12/12/2018



### CLERMONT MATERIEL

Outillages  
et Matériels  
pour bâtiment  
et T.P.

Route d'Issoire (face au Mammoth)  
Tél. 92.10.26 63170 AUBIERE

### INAUGURATION DE L'ECOLE MATERNELLE



Une vue partielle des nouveaux locaux

Le 26 octobre, Monsieur PETIT, Secrétaire Général de la Préfecture, représentant Monsieur le Préfet de Région, Préfet du Puy-de-Dôme, inaugurait officiellement la nouvelle Ecole Maternelle, en présence de Monsieur Arsène BOULAY, Député-Maire de ROMAGNAT. De nombreuses personnalités assistaient à cette cérémonie, parmi lesquelles Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Madame l'Inspectrice des Ecoles Maternelles, les Directrices et Principales des Groupes Scolaires de la localité, les Adjointes et Conseillers Municipaux.

Après la visite des locaux, l'Eveil Romagnatois devait exécuter quelques morceaux avec son brio habituel.

Lors du vin d'honneur servi dans la salle des mariages de la nouvelle Mairie, le Docteur GANIERE, Premier Adjoint, devait rappeler l'intérêt tout particulier que la Municipalité porte à l'Ecole et remercier les personnalités présentes avec une mention particulière pour Madame VIDELIER, Directrice de l'Ecole Maternelle.

Pour sa part, Monsieur PETIT, devait insister sur l'attrait que ROMAGNAT exerce sur les citadins grâce notamment à ses remarquables réalisations.



Monsieur PETIT coupant le ruban symbolique

### Travaux Publics

TERRASSEMENT  
- DEMOLITION -

ENTREPRISE

**P. MORVAN**

43, rue J.-B. Marrou 63 CEYRAT  
Téléphone (73) 88-31-66

### CENTRE SOCIAL

Rue des Fours à Chaux - 63540 ROMAGNAT  
Téléphone : 87.63.00

#### PERMANENCES ADMINISTRATIVES

— Sécurité Sociale :  
Mardi : 10 heures à 12 heures.  
Vendredi : 10 heures à 12 heures.  
— Agence pour l'Emploi :  
1er et 3e Mercredis, 9 heures à 11 h. 30.

#### PERMANENCES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES

— Service Social  
Préfecture : Madame MARTINEZ, 1er et 3e Mardis, 15 heures à 17 heures.  
Caisse d'Allocations Familiales : Madame CHAUVET, Mardi 14 h. 30 à 17 heures.  
— Permanence Sociale pour les Migrants :  
Mardi : 16 h. 30 à 18 heures.  
— Planning Familial :  
2e, 3e, 4e Jeudis, 9 h. 30 à 11 h. 30.  
— F.N.M.I.P. :  
3e Samedi : 9 h. 30 à 11 h. 30.  
— Consultations des Nourrissons :  
1er et 3e Vendredis, 14 h. 30 à 16 heures.

#### ACTIVITES

— Cours de français C.L.I.M.E. :  
Mardi : 14 heures à 16 h. 30.  
Vendredi : 14 heures à 16 h. 30.  
— Economie Sociale et Familiale :  
Lundi : 13 h. 30 à 16 h. 30.  
— Couture, Cuisine... :  
Jeudi : 13 h. 30 à 16 h. 30.

Service après vente immédiat

**GRAETZ**  
Radio-Télévision

**LINCOLN**  
Machines à laver  
Lave-vaisselle

**SCHOLTES**  
Equipement cuisine

**Ets J. MESTRE s.a.**

Magasin : 73 Bd J.-Jaurès  
Installation Bâtiment Industrie  
Entreprise et siège social : 10, rue de Vallières  
93-41-51 CLERMONT-FERRAND

Imp. Aymard - 63430 Pont-du-Château - Dépôt légal n° 48 - 4° tr. 74.

## ÉDUCATION / JEUNESSE

### LA RENTRÉE SCOLAIRE 2019-2020

#### LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2019/2020

La campagne d'inscription scolaire continue jusqu'au 10 mai pour :

- ▶ les enfants nés en 2016
- ▶ les enfants rentrant en CP
- ▶ les enfants nouveaux arrivants à Romagnat.

Munissez-vous des pièces nécessaires à la constitution du dossier de votre enfant : livret de famille, justificatif de domicile de moins de trois mois, carnet de santé et présentez-vous en mairie au service éducation jeunesse

#### VISITES DES ÉCOLES

Les parents accompagnés de leurs enfants sont invités à visiter les écoles

##### Ecole Jacques-Prévert

- ▶ maternelle : mardi 14 mai à 17 h 30
- ▶ élémentaire : jeudi 23 mai de 16 h 45 à 18 h 30

##### Ecole Louise-Michel

- ▶ maternelle : mardi 11 juin à 18 h
- ▶ élémentaire : jeudi 20 juin à 17 h 30

##### Ecole Boris-Vian (Saulzet-le-Chaud)

Les parents seront reçus sur rendez-vous pour les admissions (rendez-vous par téléphone au 04 73 61 49 41)

- ▶ lundi 1<sup>er</sup> juillet à 17 h ou 17 h 45 ou 18 h 15.
- ▶ mardi 2 juillet à 17 h ou 17 h 45 ou 18 h 15
- ▶ jeudi 4 juillet à 17 h ou 17 h 45

#### LE DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION DE L'ENFANT (DUIE)

Ce dossier unique permet de valider chaque année l'inscription des enfants aux activités suivantes :

- ▶ accueil périscolaire (matin et soir)
- ▶ restauration scolaire
- ▶ étude surveillée.

Le DUIE doit être rempli, signé et accompagné des pièces justificatives et sera valable pour l'année scolaire 2019-2020. Il est également transmis aux directeurs d'école, ce qui évite de remplir de nouveaux documents à la rentrée. Le dossier pour la rentrée scolaire de septembre 2019 peut être complété en ligne sur le site internet [www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr) ou est disponible auprès du service éducation jeunesse.

#### PENSEZ À LE RETOURNER AVANT LE 15 JUIN

#### Service éducation-jeunesse

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30  
et de 13 h 30 à 16 h

Tél. 04 73 62 79 51 - [portail.famille@ville-romagnat.fr](mailto:portail.famille@ville-romagnat.fr)

### LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)

La convention PEDT a été signée et la démarche de labellisation « Plan mercredi » a été validée.

Les trois ateliers associant les délégués des parents d'élèves, les associations, les services communaux et l'Education Nationale ont eu lieu en janvier. Plusieurs projets ont émergé : certains ont déjà vu le jour, comme le Conseil des enfants à l'école Louise-Michel ou la sensibilisation aux usages numériques. D'autres actions seront formalisées dans les prochains mois et permettront d'atteindre les objectifs fixés par le PEDT pour assurer le bien-être de l'enfant.





LE TEMPS  
DES VACANCES D'ÉTÉ

## ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE

Cet été, l'accueil de loisirs est ouvert du lundi au vendredi de **8 h à 18 h**, du 8 juillet au 2 août et du 19 au 30 août. Il sera fermé **du lundi 5 au vendredi 16 août**. Les familles auront la possibilité d'inscrire leurs enfants sur le centre de loisirs d'Aubière dans le cadre de l'accueil canton les deux premières semaines d'août, à l'exception du vendredi 16 août (voir ci-contre).

L'équipe d'animation prévoit un programme adapté à chaque tranche d'âge : les 3/5 ans, les 6/8 ans, les 9/11 ans et les 12/17 ans.

Chaque semaine, il y aura une sortie à la journée avec un pique-nique, des animations extérieures, une baignade (à la piscine et/ou en lac), des activités manuelles, une visite à la médiathèque et des ateliers cuisine...

Les enfants, acteurs de leurs temps de loisirs, pourront s'amuser à travers la proposition d'un grand panel d'activités, de jeux collectifs et sportifs, pour vivre des vacances enrichissantes et divertissantes.



## LES THÈMES

- ▶ Du lundi 8 juillet au vendredi 2 août : le vent
- ▶ Du lundi 19 au vendredi 30 août : l'eau.

## LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions (dans la limite des places disponibles) se font, à partir du 3 juin, sur le portail famille, par mail ([portail.famille@ville-romagnat.fr](mailto:portail.famille@ville-romagnat.fr)) ou par courrier (pas de réservation par téléphone)

Les dates limites d'inscription

Pour le mois de juillet : jeudi 4 juillet

Pour le mois d'août : jeudi 1<sup>er</sup> août.



## ACCUEIL ADOS CET ÉTÉ

Cet été, un animateur dédié aux 12/17 ans sera présent du lundi au vendredi de 8 h à 18 h pour accueillir les jeunes et leur proposer des activités ludiques et des sorties. Le programme s'adaptera aux envies et projets des jeunes, il sera élaboré avec eux. Des rencontres avec l'Association Si t'es Jeune de Pérignat-les-Sarliève et le pôle ados AgorAdo d'Aubière sont également prévues.

## STAGE VIDÉO

Le stage vidéo est reconduit du 8 au 12 juillet en lien avec le dispositif passeurs d'images : c'est un atelier de réalisation vidéo encadré par un intervenant du FAR (Espace d'éducation à l'image à Clermont-Ferrand), avec la création d'un court-métrage projeté à la soirée « Cinéma en plein air » le mercredi 17 juillet.

## MINI SEJOURS AROÉVEN

La commune de Romagnat est partenaire de l'Aroéven qui réserve des places aux familles de Romagnat qui souhaitent inscrire leurs enfants à l'un des séjours proposés dans le catalogue de l'Aroéven avec la mention « organisation Aroéven Clermont » (consultable sur [www.aroeven-auvergne.fr/vacances](http://www.aroeven-auvergne.fr/vacances)).

Une remise de 10 % ainsi qu'une réduction selon le quotient familial sont appliquées sur les tarifs catalogue.

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Aroéven Auvergne - 22 rue du Beau de Rochas - 63110 Beaumont**

**Tél. 04 73 91 27 02 - [aroeven.clermont-fd@aroeven.fr](mailto:aroeven.clermont-fd@aroeven.fr)**



## L'ACCUEIL DANS LES CENTRES DE LOISIRS DU CANTON

L'offre d'Accueil de Loisirs mutualisée sur le canton est renouvelée à Romagnat, Aubière et Pérignat-les-Sarliève cet été 2019, avec un tarif cantonal. Les familles auront une offre continue sur les différents accueils de loisirs et pourront ainsi bénéficier d'un accueil pendant les quatre semaines du mois d'août, dans l'une des trois communes du canton.

L'accueil de loisirs de Romagnat sera fermé du lundi 5 au mercredi 16 août inclus. Les enfants de Romagnat pourront être inscrits au centre de loisirs d'Aubière qui sera ouvert durant cette période (sauf le 16 août). Les inscriptions débiteront le 11 juin et seront enregistrées dans la limite des places disponibles. Une réunion d'information aura lieu à Aubière le mercredi 5 juin à 18 h 30 (Salle la Croisée des vignes, 31 rue Roche Genès). Le centre de loisirs de Romagnat accueillera également les enfants d'Aubière et de Pérignat-les-Sarliève pendant leur fermeture.



## INSCRIPTIONS

**Service enfance jeunesse d'Aubière, rue Beaudonnat (maisonnette jaune)**

**Tél 04 73 44 94 41 - [service.enfance-jeunesse@ville-aubiere.fr](mailto:service.enfance-jeunesse@ville-aubiere.fr)**

**Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h à 12 h.**

**Les mercredis de 13 h 30 à 18 h**

**Facebook : Service Enfance Jeunesse - Aubière**

## TARIFS CANTON

| Quotients familiaux | De 0 à 484 | De 485 à 650 | De 651 à 1000 | De 1001 à 1500 | Plus de 1500 |
|---------------------|------------|--------------|---------------|----------------|--------------|
| Tarifs à la journée | 5.00 €     | 7.50 €       | 11.00 €       | 15.50 €        | 17.00 €      |

## RETOUR SUR LES VACANCES D'HIVER

Lors de chaque période de vacances, le service extrascolaire accueille les enfants de 3 à 17 ans. De nombreuses activités, adaptées à leur âge, sont proposées par les animateurs : des pratiques artistiques ou manuelles, du sport et des spectacles.

Ainsi, lors des vacances d'hiver le groupe des maternelles s'est rendu à « La Petite Gaillarde » afin de découvrir un spectacle de marionnettes conté, « Voyage sur le dos d'une tortue ». Le groupe des grands-ados est allé vivre des sensations fortes au B'up au Brézet. Les enfants se sont d'abord défoulés dans la partie ludique, avant d'être initiés aux pratiques de l'escalade et de l'assurage sur mur. Enfin, dans le cadre de la mutualisation entre les communes d'Aubière, Pérignat-les-Sarliève et Romagnat, les adolescents de Romagnat ont rencontré les jeunes d'Aubière pour une après-midi « grand jeu » le mercredi 20 février. De nouvelles rencontres auront lieu pendant les vacances de printemps et durant le mois de juillet.





## LES ENFANTS MANGENT AU SELF

Un self a été mis en service dans le réfectoire de l'école Louise-Michel au retour des vacances d'hiver.

Ce nouveau concept est très apprécié des écoliers de l'école élémentaire qui gagnent en autonomie et apprécient son côté ludique. Il les responsabilise et les sensibilise également au gaspillage alimentaire.

Trois modules de service, installés par la société API, permettent aux enfants de manger à leur rythme. Après



avoir pris leur plateau, des couverts, du pain, ils se dirigent vers l'îlot de l'entrée et du dessert puis s'installent à table. Une fois leur entrée mangée, les animateurs les autorisent à se lever pour récupérer le plat chaud. Les agents restent particulièrement attentifs au temps passé à table et aux quantités servies et consommées tout en veillant au bon déroulement du repas.

Leur repas fini, les enfants débarrassent leur plateau et trient les déchets. Ils sont ainsi sensibilisés au tri car ils séparent les aliments compostables des autres et responsabilisés au gaspillage alimentaire en mesurant directement ce qu'ils n'ont pas consommé.

Les personnels d'encadrement régulent les entrées et sorties des enfants qui sont échelonnées puisqu'elles varient en fonction du temps passé à table. Les agents de service se sont également adaptés à cette nouvelle organisation et leurs horaires de travail ont été réaménagés.

La commune a investi 25 000 € dans ce nouvel équipement qui permet de faire manger, dans le calme, plus d'enfants sur un laps de temps plus court et répond à l'accroissement du nombre d'élèves déjeunant à la cantine.

Après l'école Louise-Michel, le réfectoire de l'école Jacques-Prévert sera adapté à ce nouveau type de service après les vacances de printemps.

## CHARTRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Dans le cadre du Conseil des enfants récemment créé, les écoliers du périscolaire de l'école Louise-Michel ont participé durant le mois de mars à des ateliers de discussion autour du thème «lutter contre le harcèlement scolaire». Des temps d'échanges ont été mis en place pour permettre à chacun de s'exprimer, de présenter des outils, de répondre aux questions, d'échanger sur ce thème.

De ces ateliers est née une « Charte de lutte contre le harcèlement scolaire » pensée, écrite et illustrée par les enfants. Cette charte d'engagement a été signée par l'ensemble des élèves de l'école élémentaire Louise-Michel.



## ÉDUCATION MUSICALE

### LES ÉCOLIERS A L'OPÉRA DE CLERMONT-FERRAND

10 h, lundi 19 novembre, les élèves de la classe de CM2 de l'école de Jacques-Prévert ont assisté à « L'opéra, quelle jungle » : des Fables de La Fontaine à travers le temps et chez de grands compositeurs proposées par la Saison lyrique Clermont-Auvergne. En place dans les balcons de l'opéra de Clermont-Ferrand, ils se sont émerveillés devant les prouesses vocales de la soprano et du baryton, accompagnés d'un pianiste. Ces mélodies les inspireront-ils pour leur projet « Les Fables en musique » qu'ils présenteront en juin à l'EH PAD et au collège ?

Le vendredi 18 janvier 2019, ils étaient de retour place de Jaude pour une visite guidée de l'opéra : de la scène aux loges, des balcons aux coulisses, en passant par la découverte des décors et costumes.

Vendredi 22 mars, ce fut le tour des élèves de la classe de CP/CE1 de l'école Louise-Michel qui ont plongé dans l'univers sonore de Maurice Ravel : « l'enfant et les sortilèges ». Une fantaisie lyrique pleine de surprises, pourvue de personnages curieux tels une théière, une tasse chinoise et un arbre... Ils ont pu aussi apprécier les musiciens : un piano, une flûte et un violoncelle.

### « LES VOITURES DÉJANTÉES » AU FESTIVAL DE L'HUMOUR

Des voix qui s'échauffent, le trac qui monte, des essais sonores, mais que se passe-t-il à la salle André-Raynoird ? C'est la classe de CM1/CM2 de l'école Jacques-Prévert !

Dimanche 17 février, les élèves ont eu l'honneur de présenter leurs chansons humoristiques en première partie de la troupe de comédiennes « Les banquettes arrières ». Une composition faite par leur soin autour « d'une chanson monotone », des chansons traditionnelles revisitées sur un air rock et « je mange ». Maintenant place à leur deuxième projet prévu fin juin : réaliser une exposition sonore inspirée d'Horizon Sancy et du Festival des Musiques Démesurées.



## ÉTÉ 2019 : RECONDUCTION DES JOB'ADOS 2019 POUR LES JEUNES DE 15 ET 16 ANS

Dès la fin du mois de juin, des jeunes de 15 et 16 ans travailleront les matins au sein de notre service technique et espace vert.

Après le succès de la première édition de cette opération, Job'ados a été reconduit avec quelques aménagements. Cinq semaines, de la fin du mois de juin au mois d'août, ont été proposées et le temps de travail a été augmenté d'une heure passant de 3 h à 4 h par matinée, soit 20 h de travail hebdomadaire. La participation est limitée à deux semaines au maximum.

Encadrés par des agents municipaux, les adolescents pourront se familiariser avec le monde du travail en participant à de petits travaux d'entretien des bâtiments, au désherbage ou à la taille des arbustes des espaces publics ou encore à des tâches de manutention.





### « LES DROITS DU PIÉTONS »

Section Locale de Romagnat  
30, rue Maréchal Foyolle

Depuis « Les Embarras de Paris » dénoncés par Boileau au XVII<sup>e</sup> siècle, le progrès scientifique et technique et l'expansion économique n'ont cessé de rendre plus inconfortable et plus dangereuse la vie quotidienne des pauvres piétons que nous sommes tous. Mais c'est à notre siècle, notre beau XX<sup>e</sup> siècle du progrès tous azimutés que la race piétonne s'est vue brusquement née, pourchassée, ignorée et massacrée. « Tout pour le non-piéton », « Tout pour la voiture individuelle », semblent proclamer tous les plans de circulation, d'urbanisme et d'aménagement de la ville, puis des villages, puis des campagnes. Tout est fait pour faciliter le passage des automobiles, autoroutes, rocade, pétrantes, bretelles et viaducs, parkings, feux tricolores, etc... Le piéton, on y pense après ou... pas du tout : leurs trottoirs sont faits en dernier, et immédiatement envahis par les voitures ; les feux pour piétons sont des rajouts de dernière heure, mal adaptés et peu respectés, les sentiers et bas-côtés sont négligés, grignotés. Les trottoirs, quand ils sont conséquents et praticables, sont tout de suite envahis, non seulement de voitures en stationnement sauvage visiblement « toléré », mais de tout un mobilier urbain, poubelles, papiers, porte-affiches publicitaires. Même à Romagnat, les piétons sont toujours servis en dernier et considérés par tous, y compris par eux-mêmes, comme une race déshéritée et anachronique, ridicule même et qui ne mérite que d'être pourchassée, injuriée et un peu écrasée pour la mettre à sa place : il n'est que de remonter la rue centrale de Romagnat à la sortie de l'école pour s'en rendre compte. Oui, « Les Droits du Piéton » il faut en parler, d'autant que la politique suivie jusqu'ici a montré depuis quelque temps son absurdité et a abouti partout à une impasse. Tout le monde actuellement, y compris les pouvoirs publics, tente de faire machine arrière. On répare les dégâts, on repart de priorités aux transports en commun. Il n'est que temps et la vigilance des usagers est plus que jamais de rigueur pour que la désuétude de nos villes et de nos campagnes ne continue pas à gagner du terrain.

### RENSEIGNEMENTS DEMOGRAPHIQUES POUR 1976

ETAT-CIVIL

Au cours de l'année 1976, nous avons enregistré :

- 1 naissance dans la commune
- 82 naissances hors commune
- 35 mariages
- 21 décès
- 7 transcriptions de décès

POPULATION

Le décompte de la population, à la suite du recensement de 1975, est de 6 391 habitants.

ETRANGERS

Le recensement effectué le 31 Décembre 1976 dénombre 1 056 ressortissants étrangers qui se répartissent en 18 nationalités. Le groupe le plus important étant celui des ressortissants Portugais qui compte 537 personnes, viennent ensuite espagnols : 343 et Italiens : 83.

### L'ACTION SOCIALE A ROMAGNAT

Réception des « anciens » à la Mairie

route de la halte-garderie en cours de construction devrait apporter un mieux-être appréciable aux familles ayant de très jeunes enfants.

Bien des choses ont été réalisées, beaucoup reste à faire. Il ne manque ni les projets, ni l'énergie nécessaire pour les réaliser.

### INFORMATIONS

#### Centre Social

Rue des Four-à-Chaux  
63540 ROMAGNAT

permanences Administratives, sociales et Médico Sociales.

- Sécurité Sociale  
Mardi 10 h. à 12 h.  
Vendredi 10 h. à 12 h.
- Agence pour l'Emploi  
1er et 3ème mercredi  
9 h. à 11 h. 30
- C.I.C.A.S. (Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale des Caisses de Retraite Complémentaires)  
2ème jeudi 14 h. 30 à 16 h.
- Planning Familial  
2ème, 3ème, 4ème mardi  
14 h. 30 à 16 h. 30
- F.K.M.L.P. (Fédération Nationale des malades, infirmes et paralysés)  
3ème samedi 9 h. à 11 h. 30
- Service Social  
Assistante Sociale de Secteur  
Madame LIGOCKI - 15 h. à 17 h.  
Assistante Sociale de Communauté  
Madame CHAUVÉAU  
Mardi 14 h. 30 à 17 h.
- Consultations de nourrissons  
1er et 3ème vendredi  
14 h. 30 à 16 h.

ACTIVITES

- Club 3ème Age  
Lundi 14 h. 30 à 17 h.
- Cours d'Alphabétisation  
Mardi 14 h. à 16 h. 30
- Vendredi 14 h. à 16 h. 30
- Economie Sociale et Familiale  
Jeudi 13 h. 45 à 16 h. 45
- Club culturel Portugais  
Mardi et vendredi en soirée  
Dimanche après-midi.

### BATIMENTS TRAVAUX PUBLICS

## ANDRÉ BRASI

### ENTREPRENEUR

16, Rue Léon-Bourgeois  
63 AUBIERE

Tel. : 87.90.77 - 87.92.77

## SÉCURITÉ

### LA VIDÉOPROTECTION

La vidéoprotection constitue l'un des instruments permettant de lutter efficacement contre les actes de délinquance et de participer à l'élucidation des affaires pénales.

Les conditions d'installation et de fonctionnement d'un système de vidéoprotection sur la voie publique, qu'elles le soient par un service de l'Etat ou non, sont strictement encadrées par les articles L. 251-1 à L. 255-1 du code de la sécurité intérieure.

L'article L. 251-2 de ce code précise ainsi que la transmission et l'enregistrement d'images prises sur la voie publique par le moyen de la vidéoprotection peuvent, notamment, être mis en œuvre aux fins d'assurer « la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans des lieux particulièrement exposés à des risques d'agression, de vol ou de trafic de stupéfiants ainsi que la prévention, dans des zones particulièrement exposées à ces infractions (...) » ou « dans des lieux et



établissements ouverts au public aux fins d'y assurer la sécurité des personnes et des biens lorsque ces lieux et établissements sont particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol ».

L'installation d'un système de vidéoprotection résulte de l'autorisation du Préfet, après avis de la commission départementale de vidéoprotection.

Le délai de conservation des enregistrements est fixé par l'autorisation préfectorale dans la limite maximale d'un mois. La commune de Romagnat a choisi de protéger ces infrastructures sportives en 2016, en installant cinq caméras. Fin

d'année 2018, cinq caméras supplémentaires ont été ajoutées pour protéger la salle André-Raynoird, la salle communautaire et l'école Louise-Michel.

Ces sites ont été retenus en raison de nombreux actes de délinquance (vols, dégradations de biens publics...). Seuls les officiers de police judiciaire de la gendarmerie, la police municipale ou le Maire peuvent les visionner.

### LA VITESSE AU VOLANT

La vitesse excessive modifie considérablement les capacités d'un conducteur à maîtriser son véhicule en toutes circonstances. Elle réduit les possibilités de réaction en cas de danger. Le nombre de mètres parcourus s'accroît, et la distance d'arrêt augmente avec la vitesse, et ce de façon non linéaire. Ainsi la distance d'arrêt passe de 28 mètres à 50 km/h, à 80 mètres à 90 km/h, pour atteindre 150 mètres, soit presque cinq fois plus, à 130 km/h.

La police municipale et la gendarmerie de la communauté de brigade de Romagnat procèdent à des contrôles de vitesse sur les axes répertoriés comme dangereux. En décembre dernier, la municipalité a choisi d'implanter une nouvelle signalisation lumineuse indiquant la vitesse à respecter aux entrées de notre commune.

▶ avenue Jean-Jaurès.

▶ rue Fernand-Forest.

Des radars pédagogiques mobiles sont également utilisés pour sensibiliser les automobilistes à leur vitesse, notamment dans les zones limitées à 30 km/h.





## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de gendarmerie ou la police municipale peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Ce service de sécurisation est mis en œuvre au bénéfice des personnes qui s'absentent pour une certaine durée. Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile. Ils sont assurés d'être prévenus en cas de tentatives d'effractions, effractions, cambriolages : soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation. Informés, les victimes et leurs proches sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande au minimum deux jours avant la période d'absence en se rendant :

- gendarmerie de Romagnat, 18 avenue Jean-Moulin, 63540 Romagnat – tél. 04 73 62 60 64
- police municipale de Romagnat, château de Bezance, 63540 Romagnat – tél. 04 73 87 58 53

Si vous écoutez votre séjour, vous devez aviser impérativement et sans délai les services de gendarmerie ou de police municipale.



### QUELQUES INCONTOURNABLES AVANT DE PARTIR

- N'indiquez pas vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne laissez pas le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres : faites-le relever par une personne de confiance ou renvoyer par les services postaux sur votre lieu de villégiature.
- N'oubliez pas de fermer correctement fenêtres et volets avant de partir
- Faites vivre votre logement grâce à un voisin ou un ami qui peut venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières... Une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.
- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr.



## ARRACHEZ L'AMBROISIE AVANT SA FLORAISON

Les ambrosies sont des plantes invasives originaires qui fleurissent d'août à octobre. Les pollens, qui se dispersent grâce au vent, sont très allergisants et entraînent des symptômes similaires au rhume des foins, mais plus sévères et sujets à complications.

### ARRACHER L'AMBROISIE

L'élimination de l'ambrosie doit se faire avant pollinisation et avant grenaison. Si vous repérez des plantes d'ambrosie, vous pouvez facilement les arracher et les jeter à la poubelle.

► Arrachage manuel : c'est la méthode la plus efficace pour réduire la quantité de pollen et de graines.



► Action mécanique (tonte, fauchage, broyage...) : si la surface infestée est importante, il faut procéder à une coupe haute (supérieure à 10 cm) entre juillet et début août, puis une seconde coupe entre fin août et fin septembre.

### PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

Si vous voyez une zone infestée par l'ambrosie, vous pouvez la signaler :

- sur le site internet [www.signalement-ambrosie.fr](http://www.signalement-ambrosie.fr)
- via l'application mobile Signalement-ambrosie
- par email : [contact@signalement-ambrosie](mailto:contact@signalement-ambrosie)
- par téléphone : 0 972 376 888.

## PLANTATION D'UN VERGER

La parcelle communale de Chomontel est grande, aussi, en plus de la vigne installée l'an dernier, un verger a été planté au mois d'avril en collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels. Des variétés locales de cerisiers, de pruniers, de figuiers, de pommiers, de poiriers, mais aussi un néflier, un cognassier et un noisetier ont été sélectionnés avec le CEN. Ils ont été achetés auprès d'un pépiniériste qui travaille en partenariat avec le conservatoire. D'autres projets favorisant la biodiversité sont à venir sur ce site.

## ROMAGNAT, PAYS DE LA VIGNE

Un clin d'œil au printemps, nos vendangeurs locaux avaient choisi la date du 20 mars pour tailler la vigne.

Tout a commencé dès 8 h à l'Autobus où, autour d'un café et de viennoiseries, un cours de taille théorique a été donné. Puis, Joseph, Etienne et Pierre Cournol, accompagnés des membres de l'association « Les Fessous de Romagnat » ont procédé tout d'abord à la taille des ceps de la vigne du Rond-Point, ensuite tous se sont transportés à Chomontel pour rafraîchir la jeune vigne gérée par l'association et plantée le 30 avril 2018.

Cette matinée de travail viticole s'est terminée autour d'un casse-croûte digne de vendanges.

Maintenant, il faut laisser dame nature faire son travail et espérer de la pluie pour permettre à ces jeunes ceps de fournir dans les années à venir de belles grappes que nos vendangeurs auront plaisir à ramasser.





### Investissements réalisés ou en cours

Malgré les charges de plus en plus lourdes qui pèsent sur les collectivités locales, la commune a réalisé au cours de 1972 d'importants travaux :

— d'assainissement (Allée du château, chemin des pérouses hautes, chemin des Paillard, clémensat, saulzet-le-Chaud, etc...), d'un montant de 140 000 F ;

— de voirie (lotissement Bertucci, av. Jean Moulin, rue du 11-Novembre, impasse des vigneron, etc...), pour un montant de 280 000 F. Cette somme recouvre à la fois des travaux neufs et d'aménagement ;

— d'éclairage public (rue d'Aubière, route d'Opme, route de Beaumont, Boul. du Chauffeur, etc...), par l'intermédiaire du syndicat intercommunal, pour un montant de 210 000 F.

Dans le même temps ont été poursuivis les chantiers de l'école maternelle et de la future mairie qui doivent être terminés en 1973.

Au cours de cette même année la commune entreprendra la réalisation du complexe sportif et l'acquisition des terrains supports du C.E.T.

## CLERMONT MATÉRIEL

Outillages  
et Matériels  
pour bâtiment  
et T. P.

Route d'Issoire (face au Mammoth)  
Tél. 92.10.26 63170 AUBIERE

### AMIGOS ESPAÑOLES

A pesar de la parición tardía de este número, el Alcalde y el Consejo Municipal os desea un Feliz Año Nuevo.

Sabemos que a pesar del aislamiento, las condiciones de vida a menudo difíciles, vais integrando en la vida de nuestra ciudad y somos dispuestos en ayudaros en la medida de lo que podemos.

Ya se dan clases de francés los lunes, martes, miércoles y jueves en el grupo Escolar.

Cuando el Centro Social todavía en obras, será abierto una aula será arreglada y habrá una permanencia periódicamente.

Así podréis exponer vuestros problemas a las personas encargadas y haremos cuanto podamos para resolverlos.

Se puede enfocar otras obras todavía, pero con este fin deseamos que nos hagáis sugerencias.

! No vacilen !

### AMIGOS PORTUGUESES

Não obstante a vinda tardia deste exemplar o presidente da câmara e a junta municipal desejam para vós um feliz ano.

Nos sabemos que não obstante o afastamento do vosso país e as condições da vida muitas vezes difíceis que vós encontráreis intergei-vos pouco a pouco na vida da nossa povoação e somos dispostos para vos ajudar na medida das nossas possibilidades.

Já ensinos são dados segunda-feira, terça-feira e quinta-feira na escola pública.

Cuando o centro social que está em construção funcionar, uma grande sala será arrumada para os ensinos e uma permanência periódica estará assegurada.

Será assim possível da vossa parte manifestar os vossos problemas às pessoas que terão a responsabilidade de vos receber e faremos tudo o que será na nossa possibilidade para resolver esses problemas.

Outras realizações podem ainda ser encaradas, mas desejamos neste fim que vos digais as vossas sugestões. Não hesitai.

## Travaux Publics

TERRASSEMENT  
- DEMOLITION -

ENTREPRISE

P. Morvan

43, rue J.-B. Marrou 63 - CEYRAT  
Téléphone (73) 88.31.66

### Calendrier des fêtes, cérémonies et manifestations - Année 1973

- 7 janvier : ASSEMBLEE GENERALE « BOULE FRATERNELLE »
- 13 janvier : CONCOURS DE BELOTE « PETANQUE ROMAGNATOISE »
- 21 janvier : CONCOURS DE BELOTE « AMICALE LAIQUE »
- 18 février : CONCOURS DE BELOTE « PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS »
- 3 et 4 mars : FETE DE PRINTEMPS DES ECOLES PUBLIQUES
- 18 mars : COMMEMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGERIE  
F.N.A.C.A. - défilé à 11 h. 30.
- 7 et 8 avril : FETE DES CACAHUETES
- 29 avril : COMMEMORATION SOUVENIR DES DEPORTES  
défilé : 11 h. 45.
- 29 - 30 avril - 1er mai : CONCOURS DE TIR AUX PIGEONS  
Sociétés de chasse de Romagnat.
- 1er mai : CHALLENGE DE FOOTBALL B. MERCIER.
- 8 mai : FETE DE LA VICTOIRE  
défilé à 18 h. 30.
- 20 mai : ASSEMBLEE GENERALE F.N.A.C.A.
- 27 mai : FETE DES ECLAIREURS DE FRANCE
- 31 mai : COLIS DES VIEUX  
organisé par la « BOULE FRATERNELLE ».
- 3 juin : OUVERTURE DE L'EXPOSITION DE TRAVAUX D'ELEVES  
DE L'ECOLE MATERNELLE.
- 24 juin : FETE DES ECOLES PUBLIQUES.
- 1er juillet : ASSEMBLEE GENERALE DES CHASSEURS.
- 14 juillet : DEFILE DE LA FETE NATIONALE
- 15 juillet : CONCOURS DE BOULES.
- 11 novembre : FETE DE LA VICTOIRE 1918.
- 2 décembre : CONCOURS DE BELOTE « F.N.A.C.A. ».
- 8 et 9 décembre : FETE DE LA SAINTE CECILE - FANFARE MUNICIPALE.
- 15 décembre : REUNION DES ECLAIREURS DE FRANCE
- 20 décembre : ARBRE DE NOEL DES ECOLES
- 22 et 23 décembre : CONCOURS DE BELOTE - BOULE FRATERNELLE

## CULTURE

### SAISON CULTURELLE : LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

#### MARIONNETTES À FILS ET SANS PAROLE DIMANCHE 5 MAI 2019 à 16 h

Salle André-Raynoird

A partir de 3 ans

« L'ÉVADÉE » - Teatro Golondrino

« L'évadée » est l'histoire d'un chat gardien d'un coffre. Son rôle : que rien ne s'en échappe, pas même un souffle. C'est alors et contre toute attente qu'un être des plus improbables tente l'échappée. Cette fable sans paroles est portée par un langage universel parlant de liberté, d'amour et de poésie.



### TROISIÈME MARCHÉ DES ARTS

Samedi 6 juillet

Pour sa 3<sup>e</sup> édition, le Marché des Arts restera à l'ombre des arbres du Parc de Tocqueville. Dès 14 h et jusqu'à 20 h vous pourrez retrouver, rencontrer ou découvrir des artistes et leurs œuvres.

### PIQUE-NIQUE BLUES SAMEDI 31 AOÛT 2019

Pour célébrer la fin de l'été, un nouveau rendez-vous musique vous est proposé dans le cadre bucolique du magnifique parc de Romagnat : un pique-nique concerts, gratuit, familial, inspiré des traditions du Mississippi.

Vous pouvez apporter votre pique-nique et vous installer confortablement pour écouter des artistes de renommée. Le programme complet et les horaires seront révélés au début de l'été mais en voici, d'ores et déjà, un avant goût.



#### MUSIQUE CLASSIQUE DIMANCHE 26 MAI 2019 à 18 h

Salle André-Raynoird

#### TOURNÉE DÉPARTEMENTALE

de l'Orchestre Symphonique des Dômes (direction Gilles Raynal).

Qui résistera à Carmen l'ensorceleuse, superbement incarnée par la soprano Chloé Jacob dans la cultissime « Habanera » ?

La Bohème de Puccini et le Poème élégiaque de Gilles Raynal seront également de la fête tout comme Johann Strauss, Verdi, Berlioz et Wagner.

#### CINÉMA MERCREDI 17 JUILLET 2019 à 22 h

Terrain Michel-Brun

#### UN ÉTÉ AU CINÉ

Comme chaque année, Passeurs d'images et la commune de Romagnat vous proposent une séance de cinéma en nocturne et en plein air.

Peintures, mosaïques, collages, photos, livres, dessins... tout un univers sera à votre portée, il faut juste que le beau temps soit également au rendez-vous, pour que cette fête de la culture soit belle !



#### SKOKIAN BRASS BAND

Le Skokian Brass Band joue les musiques nées dans le creuset métissé de la mythique Nouvelle-Orléans et s'inspire du son cuivré et de la créativité bouillonnante des brass bands de Big Easy. Ce groupe saura réveiller le danseur qui sommeille en vous !

#### PHILIPPE MENARD - ONE MAN BAND

Quand on pense homme-orchestre, le premier nom qui vous vient en tête, c'est celui de Philippe Ménard. Vents (voix, harmonica), cordes (guitare électrique, guitare acoustique, mandoline parfois), percussions, Philippe Ménard parcourt

la France et l'Europe depuis plus de 20 ans pour proposer sa musique à la fois blues et rock.



## MOMENTS FORTS



**Jeudi 10 janvier**  
**VŒUX AU PERSONNEL COMMUNAL**

**Mercredi 16 janvier**  
**REMISE DE CADEAUX AUX ENFANTS**  
**QUI ONT PARTICIPÉ AU MONDIAL DE LA RADIO**



**Jeudi 17 janvier**  
**VŒUX AUX PARTENAIRES**



**Mercredi 23 et jeudi 24 janvier**  
**CANDELARIA ET CANTO CHILE**  
**en partenariat avec la Semaine du Cinéma Hispanique**



**Dimanche 27 janvier**  
**GALETTE DANSANTE DU CCAS**

**Du mardi 29 janvier au samedi 16 février**  
**EXPOSITION DE FRANÇOISE ALEX**



**Vendredi 1<sup>er</sup> février**  
**CHET NUNETA dans le cadre du festival l'Oreille du Monde**

**Mardi 5 février**  
**SPECTACLE SCOLAIRE DES CLICS ET DÉCROCHE**  
**DE LA FÉE MANDOLINE**







## FESTIVAL DE L'HUMOUR

Vendredi 15 février  
« COMMENT ÉPOUSER UN MILLIARDAIRE »  
Audrey Vernon

Samedi 16 février  
« JE DÉLOCALISE » Albert Meslay



Dimanche 17 février  
« HEUREUSES PAR ACCIDENT »  
Les Banquettes Arrières  
Les voitures déjantées



Du mardi 5 au samedi 23 mars  
EXPOSITION DU COLLECTIF ENTRE LES LIGNES



Mercredi 20 mars  
SÉANCE COUPS DE CŒUR  
DU FESTIVAL  
DU COURT MÉTRAGE



Samedi 23 mars  
UNE TOUCHE D'OPTIMISME





## RESTAURATION DE L'ÉGLISE D'OPME

L'architecte du Patrimoine, M. Nuñez, chargé d'effectuer un diagnostic sur l'état de l'église d'Opme nous a communiqué ses conclusions durant le mois de février.

Le 14 mars dernier, nous avons été reçus par les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles afin de présenter le dossier, connaître l'échéancier des autorisations administra-



tives et des perspectives d'aides possibles pour ce projet de réhabilitation sur un bâtiment inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Un avis technique, préalable indispensable à la phase de conception et de programmation des travaux, sera remis par la DRAC au mois de septembre.

Nous savons déjà qu'un diagnostic archéologique préventif pour connaître la nature des sols et réaliser d'éventuelles fouilles sera entrepris.

\* Étaient présents : Mr Nuñez, architecte, Chantal Lelièvre, 1<sup>ère</sup> adjointe chargée de la culture, David Faure, technicien municipal et Philippe Durin, représentant l'Association de Sauvegarde des Patrimoines d'Opme.

## PETIT PATRIMOINE

Le recensement des fontaines, des croix et autres désormais effectué, des entreprises ont été contactées pour évaluer les travaux les plus urgents.

Par ailleurs, la saison va favoriser l'émergence d'un élément du patrimoine moins visible mais d'une richesse exceptionnelle qui nous est offerte par la nature. Notre commune peut en effet s'enorgueillir de l'implantation de très belles variétés d'orchidées attentivement surveillées.

L'environnement, naturellement adapté à leur croissance, a été aussi favorisé par l'implication des propriétaires des terrains concernés qui ont accepté de renoncer à l'épandage préservant ainsi la biodiversité.



## JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les élus et agents des communes du bassin de l'Artière (Aubière, Beaumont, Ceyrat, Pérignat-les-Sarliève, Romagnat et Saint-Genès-Champanelle) se sont réunis le 25 mars à la mairie de Romagnat pour préparer les Journées du Patrimoine qui auront lieu les 20 et 21 septembre 2019. Les thématiques retenues sont la vigne et l'eau.



+ clermont  
auvergne  
métropole

## PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS : DONNEZ VOTRE AVIS JUSQU'AU 17 MAI

Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) est le document qui organise les mobilités sur le territoire de l'agglomération clermontoise pour une période de dix ans. Il doit prendre en compte l'ensemble des modes de déplacement et concerne aussi bien le transport de marchandises que celui des personnes.

Du 15 avril au 17 mai, vous êtes invité à donner votre avis sur ce projet.

### LES OBJECTIFS ET ACTIONS INSCRITS AU PDU

#### Les quatre objectifs principaux :

- ▶ diminuer l'usage de la voiture
- ▶ promouvoir les modes doux et les transports collectifs
- ▶ améliorer la qualité de l'air
- ▶ améliorer le cadre de vie et favoriser un partage équilibré de l'espace public.

#### Les principales actions:

- ▶ Améliorer la connaissance de l'offre de stationnement et définir une politique cohérente
- ▶ Réviser le schéma de voirie
- ▶ Partager de l'espace public
- ▶ Restructurer le réseau de transport urbain
- ▶ Promouvoir les plans de mobilité mis en place par les entreprises
- ▶ Créer une zone à faible émission
- ▶ Réaliser le schéma cyclable métropolitain.



## COMMENT DONNER VOTRE AVIS

### En ligne

Le PDU est consultable sur [www.clermontmetropole.eu](http://www.clermontmetropole.eu) rubrique Habiter, se déplacer.../Déplacement et mobilité

### A Romagnat

Un commissaire enquêteur assurera une permanence en mairie le vendredi 10 mai de 14 h à 17 h.

Le PDU est consultable en mairie et au SMTC où un registre est à disposition

pour noter vos remarques. Ces dernières peuvent également être envoyées par courrier à M. le Président de la Commission d'Enquête - 2 bis rue de l'Hermitage - 63063 Clermont-Ferrand Cedex 1 ou par mail à [enquete.pdu@smtc-clermontferrand.com](mailto:enquete.pdu@smtc-clermontferrand.com)

enquete.pdu@smtc-clermontferrand.com

### Deux réunions publiques

- ▶ mercredi 24 avril 2019 à 20 h au Polydôme à Clermont-Ferrand
- ▶ jeudi 9 mai 2019 à 20 h au Caméléon à Pont-du-Château.

## RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPi)

Un Règlement National de Publicité (RNP) encadre la présence de publicités, enseignes et pré-enseignes dans l'espace urbain afin d'assurer un juste équilibre entre le cadre de vie des riverains, les enjeux économiques et la prise en compte de l'impact environnemental.

Le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) permet des adaptations locales. C'est un document d'urbanisme qui fixe, par zone, les obligations (format, mode d'implantation, densité des dispositifs...)

Dans l'objectif d'assurer une cohérence à l'échelle métropolitaine, Clermont Auvergne Métropole a lancé l'élaboration de son (RLPi), par délibération du 29 juin 2018.

**Les grandes étapes du projet jusqu'en 2021 :** le diagnostic (observer le territoire) les orientations (définir les objectifs), le règlement (transcription réglementaire), la phase d'approbation.

Plusieurs possibilités vous sont offertes pour être informé et faire part de vos remarques tout au long de l'élaboration du RLPi :

- ▶ Une page internet sur le site [www.clermontmetropole.eu](http://www.clermontmetropole.eu) où seront mis en ligne les documents permettant de prendre connaissance des grandes étapes, du calendrier, des dates de réunions publiques
  - ▶ Un registre de concertation en mairie de Romagnat, au siège de Clermont Auvergne Métropole et sur internet afin que chaque citoyen puisse faire ses remarques
  - ▶ Des réunions publiques : la première aura lieu mardi 14 mai 2019 de 19 h à 21 h à la mairie de Clermont-Ferrand (salle Michel-de-L'Hospital)
- Vous pouvez également transmettre vos observations à l'attention de Monsieur le Président de Clermont Auvergne Métropole par voie postale au 64-66 avenue de l'Union Soviétique - BP 231 CLERMONT-FERRAND 63007, en précisant l'objet « Concertation RLPi ».



## ÉVEIL ROMAGNATOIS



### INITIATION MUSICALE POUR LES 4 - 6 ANS

Vous souhaitez éveiller votre enfant à la musique, l'Éveil Romagnatois, au sein de son école, propose une initiation musicale.

Cet enseignement, dispensé en petit groupe, par Julie (professeure diplômée) a lieu les samedis matin de 10 h à 10 h 45, salle de l'Éveil Romagnatois.

Cette initiation conjugue différents aspects :

- ▶ Éveil de la voix : sensibilisation aux différents timbres vocaux, aux nuances et à l'utilisation de « l'instrument-voix » par le biais de jeux de sirènes, jeux de nuances (pianissimo à fortissimo) et comptines enfantines.

- ▶ Éveil rythmique : sensibilisation aux différences de tempi par le biais de diverses musiques rythmées, sensibilisation à la notion de rythme et à leur reproduction à l'aide des instruments de petites percussions (claves, maracas, tambourin, guiro, triangle, etc.)

Découverte des différents instruments (et de leurs familles respectives) grâce à des supports pédagogiques tels que des contes musicaux, photos, et parfois même en



réel avec des interventions de différents professeurs ou membres de l'Éveil Romagnatois qui viennent présenter leurs instruments.

Au travers de ces différents axes, les petits musiciens en herbe apprennent à écouter et à s'éveiller au monde musical qui les entoure.

Au terme de cette initiation, votre enfant, s'il le souhaite, pourra naturellement intégrer notre école et ainsi enchaîner avec une formation musicale reconnue et la pratique de l'instrument de son choix.

Les prochaines inscriptions auront lieu début septembre : dates à venir sur notre site internet [eveil-romagnatois.fr](http://eveil-romagnatois.fr)

## FÊTE DE LA RUE



Le prochain repas annuel de l'association «Fête de la Rue» se déroulera le dimanche 30 juin 2019.

Les inscriptions débiteront les 4 et 5 mai et tous les week-ends suivants jusqu'au 23 juin 2019 sur la place du Marché ainsi que tous les jours de marché.



La saison des manifestations de l'association se terminera par son vide-grenier le 14 septembre 2019 salle André-Raynoird. Plus de 500 kg de denrées alimentaires ont été remis aux Restos du Cœur. L'association remercie les Romagnatois et les commerçants qui ont participé à cette collecte.



## COMITÉ DE JUMELAGE RÉUNION PRÉPARATOIRE DES ÉCHANGES 2019



Les délégations des Comités de Jumelage de Salles et de Romagnat se sont rencontrées le 16 février 2019 à Sarlat pour une réunion de travail dans le but de préparer les rencontres 2019. Plusieurs pistes ont été examinées pour que cette année offre à nos adhérents des perspectives attractives, mais pas seulement. Ont été évoqués, entre autres, des projets soumis l'année dernière et qui se concrétisent en 2019. Une classe de primaire de l'école de Saulzet-le-Chaud va découvrir la forêt des Landes de Gascogne et son environnement. La dune du Pilat et le bassin d'Arcachon compléteront le séjour découverte. Ce sera une occasion unique pour ces enfants d'échanger avec ceux de la commune de Salles et de créer, pourquoi pas, des liens individuels ou collectifs, qui se tissent dans ces rencontres.

Dans les « tuyaux » 2019, un déplacement à Salles de l'Eveil Romagnatois est en voie de réalisation. C'est ainsi que le Comité de Jumelage remplit son rôle en encourageant les échanges scolaires et associatifs tout en étant en recherche de nouveaux centres d'intérêt.

Pour les adhérents, des propositions d'échanges pour 2019 seront à l'ordre du jour de la réunion du 4 mars 2019, mais il ne fait aucun doute quant à la réalisation de ces rendez-vous. Les jumelages sont ainsi des occasions de brassage de population, dans un climat de confiance et dans une ambiance de convivialité. Parce qu'ils sont des lieux de rencontre, de dialogue et d'initiative, ils représentent un outil particulièrement pertinent de la prise de conscience de la citoyenneté. Concernant Liciana, la commune jumelle éprouve le besoin de faire une pause pour se réorganiser, mais les contacts demeurent.



## RÉCRÉATIONS

L'association des parents d'élèves de l'école élémentaire Jacques-Prévert a été heureuse de participer, en collaboration avec la mairie, à la saison culturelle 2019, et plus particulièrement au 9<sup>e</sup> festival de l'humour se tenant du 15 au 17 février derniers à la salle André-Raynoird.

L'association a proposé un espace convivial aux allures de guinguette pour accueillir et satisfaire les nombreux spectateurs des trois spectacles de grande qualité.

Le dimanche, en première partie, la classe des CM1-CM2 de l'enseignante Mme Fossard, s'est produite sur



scène avec la participation de l'intervenante en musique auprès des écoles, Mme Véronique Tortajada. Ces élèves ont fait une superbe performance devant un public conquis et ce spectacle, à n'en pas douter, aura révélé des vocations ! Bravo à eux !







**LPO**

## INSTALLATION DE NICHOURS À SAULZET ET OPME

Trois niohirs ont été installés dans le parc dédié aux jeux pour enfants et pique-nique à Saulzet-le-Chaud et quatre autres à Opme, autour de l'ancienne école. Après les nombreux niohirs installés dans le parc de Tocqueville, refuge LPO, tous les parcs municipaux de Romagnat ont désormais des niohirs. Merci aux bénévoles, et notamment Jean et Jean-Louis, pour le travail effectué.

## ANIMATIONS AVEC LES ÉCOLES

Le Centre de Sauvegarde a fait un beau cadeau aux élèves du groupe scolaire de Saulzet-le-Chaud et à notre groupe en choisissant de relâcher cinq rapaces à quelques centaines de mètres de l'école Boris-Vian le 21 décembre dernier. Deux buses variables, une effraie des clochers et une chouette hulotte ont ainsi retrouvé la liberté après plusieurs semaines de soins, sous le regard attendri des élèves, de leurs parents et de leur institutrice Mme Fléchet. Tous nos remerciements à Adrien et son équipe de bénévoles du centre de soins sans qui cette belle initiative n'aurait pu se concrétiser.

Au cours du mois de janvier, plusieurs animations ont eu lieu dans le cadre de la sensibilisation au nourrissage



hivernal des oiseaux. Un atelier « confection de boules de graisse » avec les élèves de classes maternelle et élémentaire de l'école Boris-Vian a été réalisé début janvier dans la continuité du projet E3D « biodiversité, les oiseaux de notre cour » de l'école. Les élèves ont pu ainsi tripatouiller graisse et graines avec leurs mains et repartir chez eux avec une boule de nourrissage à suspendre. Les 12 et 29 janvier, c'est à l'école Jacques-Prévert que nous avons animé deux ateliers en rapport avec l'oiseau, thème sur lequel plusieurs classes travaillent tout au long de l'année scolaire. Le premier a été consacré à la fabrication de « boules de graisse » mélangées à des graines de tournesol auprès des classes élémentaires de Mme Taurisano et de M. Martin. Les réalisations ont été suspendues dans la cour de l'école ou dans le refuge LPO. Les élèves de ces deux classes ont troqué la semaine suivante leur tablier contre des clous et des marteaux afin de construire des mangeoires avec l'aide précieuse des bénévoles.

## SORTIES NATURE

Notre première sortie « Oiseaux de Noël » a mobilisé 23 personnes le 23 décembre dernier. Après une petite explication sur le refuge LPO et quelques observations à la mangeoire, nous avons fait le tour du parc à la fois pour découvrir les oiseaux présents mais aussi les nombreux niohirs installés. La matinée s'est terminée devant le petit jardin de Monique, pas très loin du parc, où de



**ARSEP**

## RENCONTRE ENTRE MALADES AVEC OU SANS INTERVENANTS

Le vendredi de 14 h à 17 h

Salle modulaire, avenue Jean-Moulin à Romagnat

► vendredi 17 mai

► vendredi 14 juin.

## REMERCIEMENTS

Toujours très émouvant de recevoir un chèque par une association romagnatoise !

Merci à l'ASR Football, les joueurs Mickael et Thibault, ses dirigeants et ses bénévoles pour ce tournoi de football caritatif !

## PROCHAINES MANIFESTATIONS AU PROFIT DE LA FONDATION ARSEP À LA SALLE RAYNOIRD

► Samedi 1<sup>er</sup> juin 2019 à 20 h 30 : pièce de théâtre une Femme d'épée : le nouveau spectacle du Théâtre du 22 de Riom

► Dimanche 17 novembre 2019 à 14 h : thé dansant avec Pascal Jamot.

Pour tous renseignements : Mme Leclerc Irène  
Délégue régionale Auvergne de la Fondation ARSEP  
Fondatrice du comité Sourire Espoir Patience  
06 61 40 37 29 - arsep.romagnat@orange.fr



nombreuses mangeoires ont permis à tous d'observer le va et vient des mésanges et fringilles (chardonnerets élégants, verdiers d'Europe, pinsons des arbres). Un grand merci aux participants et rendez-vous pour la sortie de Noël 2019.

La première sortie printanière a eu lieu le dimanche 7 avril pour observer et écouter les nombreux oiseaux du plateau de Gergovie et la seconde se déroulera le dimanche 16 juin pour découvrir les oiseaux du bourg de Romagnat (hirondelles, martinets, rougequeue, etc.). Pour tout renseignement, nous vous invitons à consulter le calendrier de ces animations sur le site LPO Auvergne (<http://www.lpo-auvergne.org>, rubrique agenda) ou à contacter le responsable des sorties (Jean-François Carrias : 06 37 84 21 57).

## DEVENIR BÉNÉVOLE DANS LE GROUPE LOCAL LPO DE ROMAGNAT

Vous souhaitez nous rejoindre pour participer activement, de temps en temps, ou même très ponctuellement à nos actions : n'hésitez plus ! Toute personne qui souhaite découvrir nos activités et découvrir les oiseaux, habitant ou non Romagnat, est la bienvenue. Nos réunions mensuelles se déroulent chaque dernier vendredi du mois (sauf en septembre et lors des périodes de vacances scolaires), à 20 h 30 salle carrefour des échanges (rue Maréchal-Foch, au-dessus de la bibliothèque). Pour toutes informations, vous pouvez contacter le responsable du groupe local LPO (Jean Fontenille : 06 75 24 39 30).

## COMITÉ DES FÊTES



## SOIRÉE DU 13 JUILLET 2019 : RETRAITE AUX FLAMBEAUX, FEU D'ARTIFICE ET BAL POPULAIRE GRATUITS

Samedi 13 juillet, le Comité des Fêtes de Romagnat, en liaison avec la commune, organise la soirée :

► À partir de 21 h 30, retraite aux flambeaux

► Après le feu d'artifice, le défilé sera reconstitué pour se rendre à la salle André-Raynoird et participer au bal populaire gratuit animé par Eric Bayle.



## CROIX ROUGE

Le samedi 13 octobre 2018, la Croix-Rouge française unité locale de Clermont-Ferrand inaugurait officiellement son bâtiment.

Cette inauguration s'est faite en présence de M Brunmuro, maire de Romagnat, de Mme Gilbert, adjointe au maire, de M. Montmasson, président territorial et de M. Gabrion, président de l'unité locale. Les différents participants ont pu visiter l'ensemble du bâtiment et découvrir les différentes activités proposées par l'unité locale :

- ▶ Formation aux premiers secours
- ▶ Vestiboutique
- ▶ Epicerie sociale (en cours de création)
- ▶ Secourisme.

La vestiboutique est ouverte à tous depuis mai 2018. Elle propose une sélection de vêtements (homme, femme, enfant) ainsi que du linge de maison, des chaussures à des prix modiques.



### Horaires de la vestiboutique :

**Lundi de 10 h à 12 h**

**Mercredi de 14 h à 17 h**

**1<sup>er</sup> samedi du mois : de 10 h à 16 h**

Le site de Romagnat prépare l'ouverture de l'épicerie sociale et cherche de nouveaux bénévoles (pour l'approvisionnement, l'accueil, la vente et la gestion) disponibles une à deux demi-journées par semaine selon les possibilités.

Du 18 au 26 mai, se dérouleront les journées nationales de la Croix-Rouge française. A cette occasion, l'unité locale recherche des volontaires pour venir renforcer les équipes bénévoles pour quêter dans les lieux publics. Les montants récupérés permettront de financer les différentes actions comme l'épicerie sociale ou l'aménagement de la vestiboutique. En échange de 4 heures de quête, nous offrons une initiation aux premiers secours et contre 8 heures un PSC1 (coût 60 €).

**La Croix-Rouge française se situe :**

**40 bis Rue Fernand Forest à ROMAGNAT**

**Tél : 09 61 68 57 20 Site de Romagnat**

**Tél : 04 73 92 68 55 Unité locale de Clermont-Ferrand**

**Mail : ul.clermontferrand@croix-rouge.fr**

## ÉCLAIREURS ET ÉCLAIREUSES DE FRANCE



Le groupe local des EEDF de Romagnat propose des activités pour les lutins (6/8 ans), louveteaux (8/11 ans), éclés (11/15 ans) et aînés (15/18 ans).

Le groupe se retrouve un ou deux dimanches par mois et quelques week-ends sur un programme annuel. Les activités sont encadrées par des responsables bénévoles engagés. Il existe un projet pédagogique qui met en avant les 5 piliers des Éclaireurs de France : démocratie, co-éducation, éco-citoyenneté, solidarité, laïcité et aussi bienveillance, esprit d'ouverture, amitié, etc. L'apprentissage de l'autonomie par la pratique est au cœur de cette vie collective.

Devenir Éclaireuses ou Éclaireurs de France, c'est prendre sa place dans notre petit groupe, au sein d'un local à entretenir, c'est aussi vivre en pleine nature, jouer, imaginer, prendre des responsabilités. Au fil de l'année et lors du camp d'été, il ou elle vit des aventures adaptées

à son âge : partir en randonnée, dormir à la belle étoile, monter un spectacle, cuisiner au feu de bois, échanger avec des enfants du bout du monde... Il ou elle révèle ses talents, gagne en autonomie, s'engage dans des projets, bref grandit !

Tout cela grâce à l'encadrement de «respons» bénévoles. Nous rappelons que la formation BAFA peut être financée (sous contrat) par le groupe local. Si autour de vous, des jeunes en âge d'être animateur veulent tenter l'aventure du scoutisme laïque, faites-leur vite savoir (et à nous aussi) qu'ils peuvent rejoindre notre groupe.

L'équipe du Groupe Romagnat (eedf.romagnat@laposte.net)



## SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE



Depuis plus de 30 ans, le Groupe Scouts et Guides de France – Arverne fait vivre les valeurs du scoutisme. Cette année près de 110 enfants sont inscrits dans les différentes tranches d'âge (6-8 ans, 8-11 ans, 11-14 ans, 14-17 ans et 17-20 ans) encadrés par une trentaine de jeunes cheftaines et chefs formés à l'animation des jeunes (BAFA) et à la direction de camps (BAFD). Contrairement à certaines idées reçues, les jeunes ne chassent pas les écureuils pour se nourrir, et ne passent pas leurs journées à faire traverser les vieilles dames pour effectuer leur Bonne Action quotidienne.



Par contre, à travers des rencontres régulières (environ tous les 15 jours) au local ou en pleine nature et par les week-ends campés, toutes et tous vivent l'Aventure Scoute qui est centrée cette année sur « l'Ouverture au monde », et préparent activement leurs camps de l'été. Evidemment le Groupe Arverne recrute des cheftaines et des chefs bénévoles.

**Pour nous contacter : rg.arverne@gmail.com**

## FOYER RURAL OPME

### PROCHAINES MANIFESTATIONS

- ▶ Voyage annuel : dimanche 16 juin, destination Sainte-Enimie en Lozère
- ▶ Fête de l'été : vendredi 28 juin en soirée
- ▶ Fête du village : week-end du 7-8 septembre



## VITA'MINE

\* VITA'MINE \*  
SPORTS LOISIRS BIEN ETRE

L'association Vita'mine a fêté mardi gras avec les Zumba Kids. C'est avec une ambiance festive que les enfants ont participé à un atelier déguisement et maquillages. Tous se sont amusés en dansant, la soirée s'est terminée par un goûter toujours dans la joie et la bonne humeur pour le plaisir des petits et des grands.





## SEMAINE DU CINÉMA HISPANIQUE



La semaine de l'association du cinéma hispanique s'est délocalisée à la salle Raynoird à Romagnat, le 23 janvier, avec le film cubain « Candelaria » de Jhonny Hendrix Hineostroza pour amorcer le focus sur Cuba et fêter le 500<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Havane.

Pas moins de 120 spectateurs se sont rendus à la soirée, malgré les conditions météorologiques, et ont découvert un véritable bijou, à la fois drôle et émouvant, une montagne de cultures, dans le contexte économique de l'époque sous embargo américain. Ce portrait de Cuba à travers une histoire d'amour tendre a conquis les spectateurs et la soirée s'est terminée par une dégustation offerte par l'association.



## MICRO-CRÈCHE L'ARBRE DE VIE



La Micro-crèche associative L'Arbre de Vie est une petite structure d'accueil de jeunes enfants âgés de 4 mois à 4 ans avec une capacité d'accueil de 10 enfants. Isabelle, Sophie, Mona et Pauline seront ravies d'accueillir vos bambins dans notre structure micro-crèche où les enfants s'épanouissent dans un lieu de vie sécurisant, calme et harmonieux où parents et professionnelles se retrouvent autour d'un projet commun.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer : l'association est ouverte à tous.

Vous pouvez également nous retrouver sur notre site internet : [crechelarbredevie.fr](http://crechelarbredevie.fr).

**A noter que des places sont disponibles pour la rentrée de septembre.**



## ARAL

Le Salon du Printemps de Romagnat 2019 s'est tenu à la Galerie du Parc de la Mairie entre le 31 mars et le 14 avril. Il a réuni une soixantaine d'œuvres d'artistes locaux, peintures et aquarelles.

Cette année, Jean-Pierre LOUBET, sculpteur, avait accepté de montrer une partie de son travail en trois dimensions, en produisant ses œuvres, pleines de vérité et de sensibilité.

Le public a apprécié la belle variété des talents rassemblés dans le cadre de cette manifestation annuelle.



## ROMAGNAT GYM



Romagnat gym entame sa saison compétitive des ensembles.

À Bellerive le 10 février :

Trois ensembles 7-9 ans en main libre qui vont terminer sur le podium : de jolies chorégraphies pour ces jeunes gymnastes débutant la gymnastique rythmique et qui ont intégré à la rentrée les groupes compétitions pour 3 compétitions régionales.

2 très beaux enchaînements pour les deux duos 10-11 ans aux ballons ainsi que pour le groupe cerceaux.

Le groupe cordes 14 ans et plus se classe deuxième avec quelques erreurs.

En individuel : Lucie Levet au ballon de classe 1<sup>ère</sup>, Morgane Larpin aux massues est 2<sup>e</sup> et Nikita Vigneau également aux massues 3<sup>e</sup> avec de bons passages en constante progression. Nous avons retrouvé ces gymnastes le 10 mars à Riom pour la coupe d'Auvergne.

L'autre compétition des ensembles fédéraux à finalité nationale s'est tenue à Lyon les 22 et 23 avril avec un ensemble 6 rubans dans la catégorie fédérales B 13 ans (Nadia de Domenico, Léna Pinel, Clémentine Guitard,



Emilie Duarte Da Costa, Lou Han Benboulbam, Anaïs Conche). Après un passage un peu timide et avec erreurs, elles sont premières mais à la prochaine compétition la concurrence sera plus rude et demandera plus d'efficacité.

Afin de performer, toutes ces gymnastes étaient en stage la première semaine des vacances de février où le travail des enchaînements a été complété par un travail corporel, d'assouplissements, aux engins et de danse dans la joie et la variété !

La deuxième partie de saison est lancée : nous vous souhaitons plein de belles prestations expressives et dynamiques !



**Contact :**

**Romagnat gym**

**7 avenue des Pérouses**

**04 73 62 61 00**

**Page facebook :**

**Romagnat gym - Romagnatgym@gmail.com**





**L'A.S.R  
A 63 ANS...**

## UNE HISTOIRE SPORTIVE ET HUMAINE

Nous sommes en 1956 : un groupe de jeunes dont Michel Brun (1936-2001) avait l'honneur de faire partie, décide de pratiquer une activité sportive. Ils ont entre 19 et 20 ans, la majorité appartenait à la classe 1957, les conscrits de l'époque.

Un groupe de 16 garçons décidera de monter une équipe de football sous la dénomination « Foot-Ball Club Romagnatois ». Le 25 février 1956, salle de la mairie, les statuts de l'Association Sportive Romagnatoise étaient rédigés en présence de Messieurs Boulay, de Tocqueville, Brun, Cournol et Vasson. Le premier bureau de l'Association était composé de M. Lèbre (1924-2012) Président et M. Montagnon, Secrétaire et Trésorier. Les couleurs jaune et noir furent adoptées.



Ainsi pris naissance à Romagnat l'ASR avec la devise :

**« ENTREPRENDRE, C'EST D'ABORD CROIRE QUE L'ON VA REUSSIR. »**

L'ASR, au fil des années, est devenue Omnisport. A ce jour, un comité de direction la dirige avec comme Président depuis le 9 septembre 1994 M. Moussour, un secrétaire M. Fauvet, une trésorière Mme Moschietti et 6 vice-présidents qui sont les Présidents de chaque section représentée : football, rugby, basket, handball, plongée, athlétisme. Divers membres bénévoles ont fait partie de ce comité dont Messieurs Brun, Meritet, Laffitte, Arbre et d'autres. Plusieurs Présidents ont géré l'ASR. Nous citerons Messieurs Ribaud, Hyardet, Selves, Manson, Fernandez.

L'ASR compte à ce jour un effectif de 700 licenciés répartis entre les diverses disciplines sportives :

► **Le football**, première discipline sportive de l'ASR en 1956. Composée de 25 joueurs, elle participa au championnat saison 1956-1957 avec notamment Messieurs Pornon, Chassin, Cajat, Brun, Soleil, Valeriano, Fallateuf, Vergne, Fauvet, Marin, Cournol et M. de Collonges l'entraîneur. Ainsi le foot était né à Romagnat. Au fil des années il s'agrandit, disputa plusieurs championnats de district et de région avec une belle saison en 1986 le propulsant en Honneur Régionale. Divers présidents dirigèrent cette section : Messieurs Bachelet, Belan, Gioia,

Bréard, Chambat, Muchielli, Gonin, Chauve. Actuellement, Monsieur Chavez, Président depuis 2002, gère un ensemble de 200 licenciés avec 9 équipes engagées dans diverses rencontres. L'école de foot est forte de 100 adhérents et a formé notamment un joueur, Kévin Das Neves, qui a rejoint les centres de formation à Vichy, Nice et Nantes puis il évolua à Nantes et Boulogne. L'équipe 1 évolue en ligue AURA régionale 3 et participe depuis de nombreuses années à la coupe de France.



► **Le basket** a vu le jour en 1961 sur le terrain du Bureau d'Aides Sociales (actuellement le parking). Le premier bureau fut composé de M. Ribaud, Président, et d'autres membres dont Messieurs Montanier et Dublanche. Il rejoindra le foyer laïque puis reviendra en 1995 à l'ASR avec comme président M. Desboulet. A ce jour cette section compte 20 licenciés avec une équipe en championnat du Puy-de-Dôme pré-régionale masculine. Son bureau composé de bénévoles avec M. Chaleix à la Présidence, œuvre dans le sens de promouvoir cette discipline.

► **Le rugby** a été fondé le 16 décembre 1966 par Messieurs Brun et Fauvet. La pratique du ballon ovale remonte à 1967 avec un homme qui marqua de son empreinte le sport à Romagnat : Michel Brun. Sous la houlette de M. Vigier (ex-joueur montferrandais) il introduisit le rugby avec M. Ganière, Président, et des joueurs recrutés d'Aubière. M. Cornet, joueur et entraîneur, restera dans les mémoires. La première saison 1967-1968 fut dure. Le terrain de Opme (à côté du cimetière) connut de belles rencontres aussi bien sportives qu'amicales. L'arrivée de M. Bony en 1969 donna un élan et un envol au rugby romagnatois. Dans la continuité, des titres de champions d'Auvergne récompensèrent les efforts accomplis par les joueurs et en apothéose la montée en 3ème division France en 1992. Son école de rugby fut prospère et un nom en ressortit, M. Hyardet formé au club qui

jouera en équipe de France et sera entraîneur de plusieurs clubs renommés dont Béziers, Perpignan et près de nous l'ASM. D'autres figures comme M. Jallut, qui a aussi joué à l'ASM et à Cournon, M. Barrier (au club depuis 1978), joueur et dirigeant puis Messieurs Dalle, Pommier, M. et Mme Arbre, les frères Porçu, Messieurs Estorgues, Salgado qui ont été dirigeants bénévoles, présidents, entraîneurs, et bien d'autres ont œuvré pour le rugby romagnatois. Depuis, la section compte 100 licenciés autour de son Président Dochez et son bureau.

Actuellement, l'équipe évolue en promotion d'honneur et première série AURA. N'oublions pas la place de finaliste du championnat de France 1ère série en 2012 et un titre de champion d'Auvergne promotion d'honneur saison 2013-2014.

► **La plongée** a vu le jour en 1982 sous la houlette de Messieurs Torisani et Rebibo. Son actuelle Président, M. Marion, peut être fier de ses quelques 60 licenciés nautiques. Il préside depuis 1997 les activités du club de plongée avec sorties en mer et plongées techniques dans les lacs d'Auvergne.

► **Le handball** a été fondé le 1er juin 1994. Cette section vit le jour avec Messieurs Mesonnier et Ritovato. Actuellement forte de 120 licenciés sous la présidence de Mme Robert, la discipline évolue en ligue AURA avec 2 équipes, féminine et masculine. Elle vient de se tourner sur la formation de jeunes pour la pratique du handball en collaboration avec d'autres communes environnantes.

► **L'athlétisme** a débuté le 26 juin 1999 avec Mme Faucher qui a été reconnue et médaillée pour ses qualités de dirigeante et Messieurs Martres et Pourreyron. Cette section se compose de 180 licenciés et organise tous les ans « La Romagnatoise », foulée de 5 ou 15 km qui connaît un succès croissant. Son Président, M. Montorier, a su s'entourer de coaches et bénévoles dévoués à la pratique de la marche nordique (en plein essor) et diverses marches foulées.



► L'ASR Omnisports a connu d'autres disciplines sportives comme le football féminin qui débuta en championnat de France en 1974. Le Président Redon est pour beaucoup dans l'évolution de cette discipline sportive qui fut une initiative

romagnatoise. Mais faute de moyens financiers, la section s'arrêta en 1982.

► Nous ne pouvons pas oublier le **rugby féminin** qui vit le jour le 11 juin 1974. Qui à ce moment là aurait cru que des filles pratiquent le rugby à Romagnat. Ce fut pourtant une réalité. Le premier président Defradas avec un bureau de bénévoles exploita à fond cette discipline. Les années qui ont suivi verront des résultats au plus haut niveau avec 2 titres de championnes de France en 1994 et 1995, mieux que les garçons de l'ASM. M. Lavialle, entraîneur sous la présidence de M. Raoul s'entoura de joueuses performantes comme Annick Hayraud, Nathalie Bertrank et bien d'autres. Devenue Ovalie Romagnatoise Comité Auvergne en 2006, cette section n'a cessé d'évoluer en Championnat AUCLAIR et fut championne de France en mai 2016. Depuis, la section évolue en championnat Elite France à 8 et maintenant à 16. Rattachée à l'ASM, l'ASM ROMAGNAT RUGBY FEMININ, avec sa Présidente Mélissa Lamour et un bureau de bénévoles, œuvre dans la continuité avec 3 équipes en championnat de France. Nous n'oublierons pas toutes les personnes ayant appartenu à cette section. Coup de chapeau aux romagnatoises Caroline Thomas, Emma Coudert et Caroline Pellegris qui ont participé cette année avec l'équipe de France au tournoi des 6 nations.

► **Le cyclo-tourisme** débuta dans les années 1980 sous la houlette de son Président Prulhière et quelques membres passionnés de cyclisme. Ils formèrent une majorité de jeunes et remportèrent des trophées régionaux. Plus tard, le cyclisme pur suivit la continuité avec le Président Bachelet et un certain Martinez, cycliste connu pas seulement à Romagnat.

**Créer mais aussi partager. Donner mais aussi recevoir. Vivre et écouter. C'était la conception associative de notre ami Michel et de tous ceux qui l'ont suivi.**

**Cette passion est partagée depuis des années par tous ces bénévoles et ces licenciés qui sont venus gonfler les rangs de l'ASR et apporter leur dynamisme, leur souffle et leur enthousiasme. Comme dans toute famille, le chemin de l'ASR a rencontré des moments de gloire, de joie et de bonheur mais aussi des moments de déception. Mais ils ont tous été vécus ensemble et toujours éclairés par une passion commune. Chaque section a pu évoluer grâce à la mise en place des infrastructures indispensables. Les municipalités se sont toujours impliquées dans la mesure de leurs possibilités et nous les en remercions.**

**Michel Fauvet et Gérard Moussour**





## ARCHER ROMAGNAT CLUB

### « VENEZ RENCONTRER DES ADVERSAIRES, REPARTEZ AVEC DES AMIS »

Ce slogan de notre Fédération UFOLEP, nous l'avons mis à l'honneur le dimanche 24 mars au cours du critérium départemental Ufolep de tir à l'arc organisé par l'Archer Romagnat Club. Ce championnat s'est déroulé à la Halle des Sports ainsi qu'à la salle multisport de Romagnat et a réuni des archers venant des différents clubs du département : Billom, Chauriat, Ménérol, La Roche-Blanche, La Tour d'Auvergne, Pont-du-Château, Saint-Amant-Tallende, Saint-Beauzire, Saint-Dier d'Auvergne, Saurier et Viscomtat. Des archers de la Nièvre, du club de Saint-Benin d'Azy, étaient également présents. Tous ces archers, hommes, femmes, jeunes, moins jeunes, enfants se sont affrontés tout au long de cette journée dans une ambiance studieuse, sympathique et conviviale. Plus de 36 catégories étaient représentées par plus de 150 archers, les plus jeunes ayant moins de 8 ans. L'Archer Romagnat Club tient à remercier tous les bénévoles qui ont œuvré pour la préparation et le bon déroulement de cette journée, ainsi que la municipalité de Romagnat pour le prêt des salles. La présence des élus municipaux et cantonaux à la remise des récompenses et au vin d'honneur est toujours un signe fort de reconnaissance du travail que fait notre association sur le plan local.

Les beaux jours revenant, les archers vont entamer leur saison en extérieur avec la participation à différents



parcours nature, campagne, 3D ainsi qu'à des critères en extérieur. Vous allez aussi pouvoir nous rencontrer ponctuellement sur le terrain extérieur qui nous est mis à disposition rue du Moulin à Romagnat, terrain sur lequel nous nous entraînons et où nous organiserons nos « badges » le samedi 22 juin. Nous serons également partenaire des fêtes des écoles le vendredi 28 juin. Si le tir à l'arc vous questionne ou vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter pour réaliser une séance d'initiation comme l'ont fait une petite dizaine de personnes, jeunes et moins jeunes depuis le début de l'année, qui ont pris le train en marche et qui viennent s'initier une ou plusieurs fois par semaine.

**Contact : archerromagnatclub@gmail.com, Lionel (06 69 08 48 46) ou Emeline (06 50 71 03 33)**  
**Suivez notre actualité sur notre site : <https://archerromagnatclub.sportsregions.fr>**  
**et sur notre page Facebook : Archer Romagnat Club Officiel.**



## ASR ATHLÉTISME

### UNE BELLE SAISON DE CROSS

Ce ne sont pas moins de 10 membres du club, femmes et hommes, qui se sont déplacés sur les 4 cross du département et ont pu ainsi se classer sur le Challenge du Puy-de-Dôme : de belles performances ont été enregistrées dans les différentes catégories.

### LES COURSES S'ENCHAÎNENT MAIS NE SE RESSEMBLENT PAS

Le 5 km de la course des rois, le Trail des couteliers, Courir pour Chloé, le Trail de Vulcain, le semi-marathon ou le 10 km de Feurs... et des podiums à foison pour les coureurs de l'AS Romagnat !

### QUELQUES MOMENTS DE PARTAGE ET CONVIVIAUX

Le 8 décembre, le club a participé à une sortie Téléthon, permettant à chacun de se mobiliser et de faire un don. La traditionnelle soirée galette a également permis à tous les membres du club de se retrouver pour partager un moment chaleureux et festif.

### RECONNAISSANCE DE LA ROMAGNATOISE ET LE PLAISIR DE COURIR

Près de 110 coureurs ont participé dans la bonne humeur et avec le soleil à la découverte des deux parcours (11 et 24 km) et ont pu arpenter le plateau de Gergovie, le puy Giroux et le puy de Montrognon.



## PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

La date limite de remise des contributions pour le bulletin N° 101 (parution en août 2019) est fixée au 30 juin 2019. Merci de transmettre séparément articles et photos, sans mise en page, au service communication : [service-com@ville-romagnat.fr](mailto:service-com@ville-romagnat.fr)



## ROMAGNAT TENNIS CLUB

### OPEN 2019

Des finales de haut niveau et des vainqueurs inédits. C'est le rendez-vous incontournable de l'hiver pour le Romagnat Tennis Club. Le tournoi Open 2019, qui s'est achevé le 24 février 2019, a accueilli pendant près de trois semaines 182 joueurs témoignant d'un succès grandissant d'année en année.

Pour la clôture du tournoi, les finales ont opposé, pour le tableau féminin, Bérengère Viallefont (classée 4/6 - CUC) et Hélène Faure (classée 3/6 - US Issoire) avec une victoire en deux sets de la joueuse du CUC qui gagne, pour la première fois, l'Open de Romagnat, et du côté masculin, Hugo Grolière (classé 3/6 - Commentry) a dominé le jeune Thomas Turrel (classé 4/6 - CUC).

Le public, venu nombreux, a pu s'enthousiasmer avec des matchs de haut niveau qui concluent parfaitement cet Open 2019.

Le bilan du tournoi est plus que satisfaisant car le club a pu compter sur une équipe de bénévoles investis, des joueurs de plus en plus nombreux, des matchs de très grande qualité, et surtout un nouveau club-house.



### TMC 3<sup>e</sup> SÉRIE FEMININ

La période des fêtes de fin d'année 2018 a été l'occasion d'organiser la troisième édition du TMC féminin 3<sup>ème</sup> série. Dix participantes se sont affrontées pour succéder à Ludvine Sigaud. La jeunesse romagnatoise a tenu la dragée haute à l'expérience, c'est ainsi que Marine Guicheney a pris la troisième place de ce TMC. La finale, quant à elle, donna raison à l'expérience et c'est Gaëlle Avril du TC Billom qui remporte cette édition. Rendez-vous en juin 2019 pour le TMC 4<sup>ème</sup> série.

## DES NOUVELLES DE LA SECTION TENNIS FAUTEUIL

Le vendredi 8 février 2019, le Romagnat Tennis Club a reçu le « pape » du tennis fauteuil, Pierre Fusade (président de la commission Para tennis), qui était accompagné de Florence Lartiges (conseillère en développement à la ligue ARA de tennis).

En présence de Bertrand Briday (enseignant diplômé DEJEPS), Fabien Dumousset (coordinateur sportif), Fabien Crouzeix (président) et de Nicolas Pages (référént tennis fauteuil), nous avons pu évoqué l'avenir de la section tennis fauteuil et de son développement. Pierre et Nicolas nous ont offert une merveilleuse démonstration en fin de séance.

Nous vous rappelons que le Romagnat Tennis Club dispose de fauteuils (adultes ou juniors) adaptés à la pratique du tennis, et que nous proposons des séances gratuites tous les vendredis avec Bertrand et Nicolas, ouvertes à tous. Pour cela vous pouvez contacter Nicolas Pages par mail : loupark82@gmail.com



### LES P'TITES GAULOISES 2019

Cette année encore, le Romagnat Tennis Club organise la septième édition des P'tites Gauloises du 25 au 30 juin 2019. Cette compétition de niveau international regroupe les meilleures joueuses âgées de 12 à 16 ans.

Pour cette édition 2019, deux tableaux de 32 joueuses seront organisés afin de permettre aux futurs championnes d'exprimer pleinement « leur talent ».

Nous vous attendons nombreux sur le site du RTC, situé au stade des Pérouses, pour partager leur passion.





## ASR PLONGÉE

### UNE PLUIE DE MÉDAILLES POUR L'A.S. ROMAGNAT PLONGÉE

La Plongée Sportive en Piscine a vraiment pris de l'ampleur à l'AS Romagnat Plongée.

Dimanche 10 février se sont tenus, à la piscine de Coubertin, le championnat régional Auvergne-Rhône-Alpes et le championnat départemental. La compétition a accueilli 79 participants venus de toute la France.

Nos compétiteurs ont brillé sur les marches du podium, ils sont tous qualifiés pour les championnats de France de la PSP qui vont se tenir les 11 et 12 mai prochains à Limoges.

### 12 MÉDAILLES REMPORTÉES LORS DE CES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX : 3 D'OR ET 9 D'ARGENT

Romain Chiroux devient champion régional et départemental du 25 m émergence.

Jean et Brigitte Guerrero deviennent champions régionaux et départementaux de l'épreuve de l'octopus mixte.

Résultats par catégorie des pspeurs de l'AS Romagnat : Individuel 25 m émergence 6 kg catégorie Seniors-V1 :

Amandine Soldat (4<sup>ème</sup>), Romain Chiroux (or)

Catégorie V5 : Brigitte Guerrero (argent)

Individuel Trial Catégorie V5 : Brigitte Guerrero (argent), Jean Guerrero (argent)



Mixte Octopus mono-bouteille catégorie Seniors-V1 : Amandine Soldat et Romain Chiroux (11<sup>ème</sup>)

Mixte Octopus mono-bouteille catégorie V2 : Magali Lafleurriel et Didier Colas (5<sup>ème</sup>)

Mixte Octopus mono-bouteille catégorie V5 : Brigitte Guerrero et Jean Guerrero (or), Annick Michaud et Jean Luc Michaud (argent)

Equipe Relais 4 x 50 m Torpedo catégorie Seniors-V1 : Romain Chiroux, Amandine Soldat, Jean Luc Michaud, Magali Lafleurriel (7<sup>ème</sup>)

Catégorie V5 : Jean Guerrero, Brigitte Guerrero, Annick Michaud et Didier Colas (argent)

Arbitrage : Jean Guerrero et Vincent Thave

Bravo à nos pspeurs et bonne continuation pour leurs prochaines compétitions avant les Championnats de France à Limoges.

## ARMCA



Au cours de la saison 2019, le club ARMCA affilié à la FFVRC, Fédération Française de Voitures Radio Commandées, aura le plaisir de recevoir plusieurs courses et activités loisirs sur le mythique circuit Patrick-Depailler, situé au niveau du plateau de Gergovie. Ce circuit est très apprécié de la communauté pratiquant ce hobby, ceci depuis que notre circuit a su recevoir la coupe du monde 4 x 4 thermique échelle 1/8 en 1999.

Cette année, nous commencerons le 27 et 28 avril par une manche du championnat national MCD / FG, pour châssis 1/5 thermique monotype. Réalisme et courses serrées seront au rendez-vous dans une ambiance décontractée.

Suivi le 8 et 9 juin par une manche du championnat de France 1/8 thermique open : ce sont des châssis 4 x 4 propulsés par un moteur thermique deux temps de 3.5 cc de cylindrée, les meilleurs pilotes français nationaux et élites seront au rendez-vous. De belles bagarres en perspective pour



cette ouverture de saison dans cette catégorie considérée comme la F1 de la voiture RC.

Nous terminerons la saison en beauté avec la coupe de France Classique 1/8, châssis non suspendus, sans boîte de vitesse, avec moteur de 3.5 cc. Nous retrouverons ici les meilleurs pilotes français qui ont fait l'histoire et le développement de la voiture radiocommandée, cette catégorie étant à l'origine inchangée depuis les années 1970.

En dehors de ces week-ends de grande concentration autour de la compétition, le club et ses pratiquants ont l'habitude de se rencontrer la majorité des week-ends pour de bonnes journées d'entraînements ludiques et d'échanges conviviaux, autour de la pratique des différentes catégories que comporte ce loisir. Nous invitons

toutes les personnes intéressées à venir nous rencontrer ou nous rejoindre afin que nous puissions partager et communiquer cette passion commune qui nous anime. L'entrée reste libre pour les spectateurs, nous vous attendons nombreux tout au long de cette nouvelle saison.

## XC63



Le club XC 63, club de VTT, prépare la saison 2019 avec une grosse envie de retrouver les circuits des coupes régionales, nationales et mondiales pour certains pilotes. S'appuyant sur une école de vélo en constante progression (plus de 60 jeunes de moins de 18 ans), les cours sont dispensés les mardis, mercredis et samedis sur les chemins de la grande agglomération. Des stages sont également proposés dans l'Hérault ou dans les Pyrénées pour parfaire leur soif de découverte et d'aventure. Initiation et perfectionnement en trial, en descente et surtout en x-country sont proposés.

Un bike park va d'ailleurs être construit, avec l'appui de la municipalité sur les terres romagnatoises avec une ouverture en avril espérée, et géré par le club.

Une classe à horaires aménagés fonctionne également



en partenariat avec le collège de Beaumont accueillant 4 compétiteurs de niveau régional/national.

L'équipe de DN 3 composée de 20 jeunes pilotes évolue au niveau national avec l'ambition affichée de gravir un échelon et d'intégrer les 20 meilleures équipes françaises.

Les noirs et roses qui vont partir en stage en Espagne courant février accueillent également des pilotes qui vont courir de magnifiques épreuves (raids marathons) partout en France, en Europe et même dans le monde (Canada).

Le plus gros club Auvergnat de VTT XC country vit bien et sera ravi de vous accueillir sur la commune lors des

événements tels que la Ronde des Gaulois en septembre au départ d'Opme ou lors de son traditionnel cyclocross au château de Bezance en novembre.





## LES CASQUES GAULOIS ONT FÊTÉ LEURS 10 ANS.



Le club des Casques Gaulois, les motards de Romagnat ont fêté le samedi 23 juin 2018, le 10<sup>e</sup> anniversaire de leur association.

Et quel anniversaire !

Nous étions 16 motos et 30 motards préparés à vivre une journée assez intense. Celle-ci a démarré vers 8 h 15 sous un soleil radieux au stade de Romagnat où nous nous étions donné rendez-vous. Tous les membres ont joué le jeu en s'habillant avec les polos « bleus 10 ans » du club. Un film sur cette journée a d'ailleurs été réalisé par l'association de Romagnat « Le Projecteur » (à visionner sur le site <https://www.leprojecteur.info>). Le départ s'est fait vers 8 h 50 pour 109 km menés par Bernard sur un rythme tonique.

Il n'a pas été prévu de pause sur ce trajet qui passait par Murol, Besse, Egliseneuve d'Entraigues, Bort et Lanobre. L'homogénéité du groupe a été assez remarquable. Nous sommes arrivés au château de Val vers 10 h 30. C'est Claudio, notre vice-président qui avait géré la balade bateau sur la Dordogne ainsi que le repas de midi au relais ValCastel, auberge située près du château de Val. Nous avions une bateau vedette affrété spécialement pour le club (j'exagère un peu !) qui a effectué une vingtaine

de km en amont de la Dordogne. Bien évidemment, le capitaine nous a expliqué l'histoire du barrage, du château de Val et de ses villages enfouis.

Vers 12 h 45, nous nous sommes tous retrouvés au relais Valcastel. L'accueil, le service et le repas ont été impeccables.

Puis, nous avons repris la route vers 14 h 15 direction Bagnols, La Tour d'Auvergne, le lac du Guery, Orcival et les quatre routes de Nébouzat pour 85 km où chacun a rejoint ensuite son domicile.

Rendez-vous a été donné vers 17 h 30 sans les motos pour un concours de pétanque entre Gaulois. Nous nous sommes donc retrouvés à la salle de fêtes d'Opme pour continuer cette belle journée. Le concours tout à fait amical était organisé en trois manches : quart de finale, demi-finale et finale. Un grand bravo à Bertrand, Claude et Dominique vainqueurs de la finale 13 à 7 face à Jean-Pierre, Laurent et Brigitte. Stylos, couteaux et tee-shirts ont été offerts par l'entreprise Couleurs et Décoration.

Place ensuite à l'apéro et au mot du Président pour revenir sur ces 10 années passées ensemble. Le club a donc pris en charge l'apéritif et le repas en association avec la société Couleurs et Décoration. La soirée s'est poursuivie dans la bonne humeur avec une tombola improvisée menée par Jean, Dominique et Alain avec à la clé un survol de la chaîne des Puys en avion léger (offert par notre pilote Alain) et des lots moins sérieux. Et cette soirée s'est



terminée assez tard sur des rythmes musicaux incitant à des danses toniques.

Encore merci à tous les Gaulois pour leur participation à cette journée des 10 ans inoubliable !

L'important dans une association est l'implication que chacun apporte au service du collectif.

C'est la clé du succès et de la pérennité que l'on pourrait définir comme « un engagement désintéressé ».

### Contacts :

**Les Casques Gaulois, président : Thierry Speziale**

**Tél : 06 11 96 13 49**

**Mail : [lescasquesgaulois@orange.fr](mailto:lescasquesgaulois@orange.fr)  
[lescasquesgaulois.unblog.fr](http://lescasquesgaulois.unblog.fr)**

Et c'est ce qui se passe aux Casques Gaulois depuis 10 ans ! Aujourd'hui, le club motard comptabilise 103 balades et plus de 59 000 km cumulés effectués sans incidents.

Des sorties historiques ont été organisées au cours de ces 10 ans comme le Tyrol Autrichien, la Corse, la remontée de l'Allier par la route, de Pont-du-Château jusqu'à pratiquement sa source, pour célébrer un tour de la Terre effectué par le club (40 075 km), la Sardaigne et cette année la Transpyrénéenne de Saint Jean-de-Luz à Collioure.

Le club compte actuellement 41 membres et 22 motos.

## AS ROMAGNAT HANDBALL



Les handballeuses et handballeurs de Romagnat sont arrivés à la moitié de saison.

Le 21 décembre 2018, un tournoi inter-équipes proposé par le bureau directeur a eu lieu. Le but recherché était de mêler les différents niveaux de jeu (de la catégorie des moins de 9 ans jusqu'aux seniors masculins) afin de créer et renforcer les liens entre les licenciés.

Puis l'ASRHB a organisé son traditionnel repas de club le 19 janvier 2019 sur le thème du pyjama à la Salle des Banquets. La soirée s'est ponctuée autour d'un repas concocté par les chefs de l'Autobus et d'un concours du plus beau pyjama.



Concernant la situation sportive actuelle, l'équipe loisirs continue sa série de matchs amicaux dans la convivialité et la bonne humeur. Les seniors masculins jouent les premiers rôles dans leur championnat départemental, à la lutte avec Saugues et Saint-Julien-Chapteuil. Puis, les moins de 18 ans garçons et filles poursuivent leur progression désormais en deuxième division départementale. Ensuite, les moins de 15 ans garçons restent invaincus dans leur deuxième phase de championnat tandis que les moins de 15 ans filles connaissent plus de difficultés en terme de résultats, tout comme les moins de 13 ans garçons. Enfin, les groupes de moins de 9 ans et 11 ans mixtes participent à des plateaux de jeu comprenant trois équipes, en moyenne un samedi par mois.

Le 21 mars 2019, les licenciés ont assisté au match de Golden League opposant l'équipe de France féminine à la Roumanie à la Maison des Sports de Clermont-Ferrand. Cela a été l'occasion de pouvoir rencontrer de plus près les récentes championnes d'Europe.

### AS Romagnat Handball

**Page Facebook « Hand Romagnat »**

**Site internet : <https://asrhb.clubeo.com/>**





## TENNIS DE TABLE ROMAGNAT FÊTE SON PREMIER ANNIVERSAIRE



Créée en février 2018, l'association Tennis de Table Romagnat a fêté son premier anniversaire. Beaucoup connaissent le FLEP de Romagnat et certains savent peut-être qu'il existe une section de tennis de table. Afin de mieux gérer les contraintes liées à la pratique du tennis de table en compétition, il a été émis le souhait de créer une association indépendante pour représenter les couleurs sportives de Romagnat : TT Romagnat.

Parmi ses 55 adhérents, l'association compte Jean-Pierre Le Quang, qui était le créateur de la section tennis de table du FLEP et qui fête ses 30 ans d'adhésion. Un bel exemple d'engagement dans le milieu associatif. Il a été, pendant plus de 20 ans, le responsable de la section et a depuis laissé la présidence à Michèle Roux, mais il fait partie du bureau et participe toujours activement à la vie de l'Association.

L'association TT Romagnat accueille toute personne désirant pratiquer le tennis de table en loisir comme en compétition. Tous les âges et tous les niveaux sont acceptés. Elle propose des entraînements à la salle multisports de Romagnat les lundis soir de 18 h à 20 h 30, les mardis soir de 21 h à 23 h ainsi que les jeudis soir de 17 h à 19 h et de 21 h à 23 h.

Elle possède actuellement sept équipes mixtes : deux D1, trois D4 et deux D5, deux équipes féminines, une équipe jeune, et deux équipes de vétérans, avec l'envie de faire revenir une des D1 en R3 et de monter les D4 en D3.

Le tennis de table n'est pas qu'un sport qui se joue en camping l'été avec un verre à la main. C'est un sport qui a l'avantage de se pratiquer par tout temps, à tout âge et à tout niveau. Le doyen français des licenciés a d'ailleurs fêté ses 100 ans et ne tarit pas d'éloges au sujet du tennis

de table et des bienfaits de ce sport. C'est un sport à la fois individuel et collectif où sont présentes des qualités comme le respect de l'autre et l'entraide. Ce sport permet d'améliorer ses réflexes et sa coordination motrice. C'est un sport qui se joue beaucoup au mental et qui demande un peu de maîtrise de soi.

L'association TT Romagnat met l'accent sur la bonne humeur et la convivialité en son sein. Un casse-croûte est organisé avec toutes les équipes après la compétition les vendredis soir (y compris avec les équipes adverses qui sont invitées) afin de partager un bon moment tous ensemble. C'est l'occasion aussi de débattre sur les victoires et défaites de chacun et pourquoi pas de prendre conseil pour s'améliorer sur les points faibles constatés.

L'association TT Romagnat organise aussi des tournois internes avec les membres actuels mais aussi avec d'anciens joueurs.

Le vendredi 22 février 2019 a eu lieu un tournoi amical à la salle Multisports pour l'inauguration officielle des nouveaux maillots offerts par le sponsor du club, le cabinet d'expertise comptable Sauvestre-Tanguy installé à Romagnat. C'était l'occasion de le remercier ainsi que la Municipalité représentée par Monsieur le Maire et Philippe Ceyssat (adjoint aux sports de la Mairie de Romagnat). Cela a donné l'occasion à certains de rejouer et cela a permis aux licenciés et non licenciés de s'affronter en matchs après un vin d'honneur où les plats préparés par les joueurs ont été bien appréciés. Un moment très agréable qui ne demande qu'à être réitéré.



Si vous souhaitez découvrir la pratique de ce sport en club et notre association, n'hésitez pas à passer à la salle les lundis soir ou mardis soir ou à nous contacter par mail.



## ASR RUGBY MASCULIN

Le groupe seniors en route vers les phases finales du championnat Auvergne ?

En poule de brassage de Promotion Honneur, de septembre à décembre, le groupe seniors de l'ASR Rugby emmené par le nouveau trio d'entraîneurs formé de Stéphane Faurd, Tony Trausch et David Pyreire, connaissait un début de saison en dents de scie avec des belles prestations comme une victoire à l'extérieur chez les gaillards cantaliens de Riom-es-Montagne et d'autres matchs perdus à domicile qui nourrissaient des regrets au moment du calcul final des points.

Malgré les changements de système de jeu impulsés par les nouveaux coachs et le retour de jeunes joueurs (Porcu, Chevrier, Alabert...) formés il y a quelques années à l'école de Rugby de l'Artière puis de Romagnat, les rugbyens ne se décourageaient pas et l'osmose se faisait finalement sentir dès la nouvelle année avec une dynamique de groupe et de jeu qui permettait d'enchaîner les victoires.

Premiers de poule du championnat 1<sup>ère</sup> série avec 6 victoires (1 match nul) pour 7 matchs au terme des matchs aller, les Romagnatois de l'équipe 1 se voyaient même l'honneur d'être cités en exemple dans un article du Magazine Sports Auvergne, étant l'une des dernières équipes d'Auvergne encore invaincues en 2019.

Forts d'une avance de plus de 10 points au classement général, les Romagnatois continuent leur progression avec en ligne de mire la préparation studieuse de phases finales qui leur tendent les bras sur le plan comptable ; mais avec humilité car comme aime le rappeler Sylvain Alabert, l'homme d'expérience qui gère d'une main de maître le pôle seniors : « c'est toujours l'impatience de gagner qui fait perdre » (Louis XIV).

Même constat pour les équipiers de l'équipe réserve qui préparent eux aussi de potentielles phases finales, au gré des rencontres organisées au pied levé, par manque d'adversaires.



Force est de constater que l'espoir d'un titre, ne peut se faire sans l'esprit d'émulation d'un groupe de copains réunis autour des mêmes objectifs, qui se donnent à fond aussi bien pour l'équipe fanion que pour l'équipe réserve car, au final, le dimanche seule la victoire en Jaune & Noir importe.





Bonjour,

A l'heure où sont écrites ces lignes ( les articles doivent être remis au service communication de la mairie au plus tard le 4 mars 2019), bien malin qui pourrait dire qu'elle sera l'issue du mouvement des gilets jaunes et quelles propositions émergeront du grand débat national organisé par le gouvernement.

Bien que cette crise soit née d'un refus d'une fiscalité verte, pour nous, il n'en reste pas moins vrai que tout engagement politique, y compris municipal, devrait être sous tendu par une urgence absolue: participer à la lutte contre le réchauffement climatique et ainsi transmettre aux générations futures une planète qui reste vivable tout en veillant à participer à la réduction des inégalités et à plus de justice sociale.

Cet impératif, à travers les compétences dévolues aux communes et à la métropole peut se décliner dans un programme sur lequel chacun pourra voter le jour des élections.

La démocratie représentative reste à nos yeux essentielle et indispensable pour permettre de choisir entre plusieurs programmes. **L'élection procure aux élus la légitimité nécessaire pour conduire leur politique annoncée pendant la campagne et pour prendre les décisions qui permettent de l'appliquer.**

Mais pour beaucoup, voter un jour et attendre la prochaine élection pour intervenir dans la vie démocratique ne suffit plus.

Pour accompagner un programme écologique et social, il faudra proposer d'installer de façon pérenne, des instances de démocratie participative, délibérative pour permettre à chacun d'évaluer les actions des élus au fil de leur mandat, de participer à l'élaboration des projets, de proposer des actions.

Pour les élus, il faudra une volonté sans faille pour inventer, créer et faire vivre dans la durée des espaces de délibération où chacun pourra avoir envie de venir et se sentir légitime pour intervenir.

*Il faut noter que sur ce plan là, il ne sera pas difficile de faire mieux que la majorité municipale actuelle: après plus de 5 ans de mandat, les quelques projets lancés ne sont jamais précédés d'une concertation sérieuse avec les Romagnatois (es). Ainsi en est-il des projets immobiliers qui se multiplient sans qu'aucune réflexion partagée n'ait été menée sur la densification de notre ville. Il en est de même des aménagements extrêmement coûteux (plus de 10 millions d'€) que la municipalité réalise : espace libéré par la fermeture du LEP, réaménagement de la place F. Mitterrand.*

La volonté citoyenne doit être présente aussi. Il ne s'agit plus seulement de critiquer, de rouspéter, de répéter en boucle que les élus ne font rien voire sont « tous pourris » mais il s'agit de s'informer, de se former, de débattre, d'être capable de faire des compromis. Il s'agit de devenir acteur en s'extirpant de son statut social et individuel pour devenir un citoyen au service de l'intérêt commun et d'être en capacité, parfois, d'aller à l'encontre de son intérêt particulier.

Cette feuille de route ( un programme écologique et social, l'installation d'outils pérennes de démocratie participative) demande exigence et travail de la part de tous mais, espérons le, participera à l'émancipation individuelle et collective de chacun.

**Il est grand temps de rassembler les femmes et les hommes animés de cet état d'esprit pour préparer l'avenir de notre ville.**

F. Farret, B. Roux, J.C Benay, M.F Audet-Farret, F. Ritrovato  
Romagnat, Avec Vous

Madame, Monsieur,

Bonjour,

■ Le début du printemps correspond traditionnellement aux votes en conseil municipal des budgets qui prennent en compte les orientations de l'équipe municipale et qui financeront les projets.

Depuis le début de la mandature, deux équipes et deux approches clairement distinctes s'affrontent :

- L'équipe d'opposition, majoritaire de 2008 à 2014, qui s'opposent systématiquement à la stabilité des taux des taxes communales (taxe foncière et taxe d'habitation),
- L'équipe majoritaire qui, pendant sa campagne, avait annoncé que l'augmentation des taxes ne dépasserait pas 1,2 fois l'inflation, incluant la révision des bases locatives.

**Grâce aux efforts de gestion, notamment des dépenses de fonctionnement, les taux communaux demeureront inchangés encore cette année et donc sur toute la durée de la mandature.**

N'en déplaise à certains, ne pas augmenter les taxes, n'est pas un manque de courage. Le courage est de se battre chaque jour pour négocier les prix des fournisseurs, travailler différemment, faire la « chasse au gaspi » ne pas faire des choses si elles ne sont pas indispensables. Toutes ces actions s'inscrivent de plus, dans un contexte de baisse des dotations massives de la part de l'Etat.

■ Au-delà de ces débats classiques, stériles, l'équipe municipale doit poursuivre et accompagner les projets en cours ou qui démarreront à court terme :

- Les travaux de la résidence Simone-Veil, sise rue Henri-Dunant, respectent le planning et devraient s'achever en fin d'année,
- La consultation des entreprises pour le réaménagement de la place Mitterrand a été lancée,
- Le projet de cuisine centrale mutualisée au niveau du canton est sur les rails,
- Les travaux de réhabilitation de l'ancien lycée Vercingétorix ont débuté par l'opération de désamiantage et se poursuivront à partir de cet été,
- Le Pôle santé qui réunira une vingtaine de praticiens prend forme,
- Les opérations de mise en accessibilité des espaces publics se poursuivent, notamment dans les écoles,
- Les projets touchant les économies d'énergie sont lancés ou en préparation (*4<sup>ème</sup> tranche de rénovation de l'éclairage public, étude pour obtenir le label BBC rénovation des bâtiments du groupe scolaire Jacques-Prévert*).

**L'équipe municipale poursuit l'action programmée depuis 5 ans dans tous les domaines :**

- solidarité/cohésion sociale,
- finances/fiscalité,
- urbanisme/logements,
- cadre de vie/sécurité/environnement,
- associations/culture/sport,

**POUR LES ROMAGNATOIS.**

Groupe **Agir ensemble pour Romagnat**



## Agenda Mai à septembre 2019\*

### MAI

**5 mai** : Teatro Golondrino - spectacle jeune public - Salle Raynoird

**8 mai** : Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945

**14 au 18 mai** : Exposition Ateliers Arts Créatifs du Centre Social - Galerie du Parc

**19 mai** : Thé dansant du CCAS - salle Raynoird

**26 mai** : Elections européennes

**26 mai** : Concert de l'Orchestre Symphonique des Dômes dans le cadre de la saison culturelle - salle Raynoird

### JUIN

**1<sup>er</sup> juin** : Théâtre au profit de l'ARSEP - salle Raynoird

**14-15-16 juin** : Spectacles des Arts Vivants du FLEP - salle Raynoird

**15 au 19 juin** : Exposition sections céramique et vannerie du FLEP - Galerie du Parc

**15 juin** : Fête du village de Saulzet-le-Chaud par le Foyer rural

**16 juin** : Gala de gym par Romagnat Gym - gymnase des Pérouses

**20 juin** : Spectacle inter-écoles - salle Raynoird

**21 juin** : Fête de la musique - Parc de Tocqueville

**22 juin** : Fête du FLEP

**24 juin** : Collecte de sang - salle Raynoird

**24 au 28 juin** : Exposition sur le thème des oiseaux avec les écoles de Romagnat - Galerie du Parc

**28 juin** : Fête de l'été par le Foyer rural - ancienne école d'Opme

**30 juin** : repas de la « Fête de la Rue »

### JUILLET

**3 juillet** : mercredi au parc - animation - Parc de Tocqueville

**6 juillet** : 3e Marché des Arts - Parc de Tocqueville

**10 juillet** : mercredi au parc - animation - Parc de Tocqueville

**13 juillet** : retraite aux flambeaux - feu d'artifice - bal populaire

**14 juillet** : Fête Nationale

**17 juillet** : mercredi au parc - animation - Parc de Tocqueville

**17 juillet** : un été au Ciné - terrain Michel-Brun

**24 juillet** : mercredi au parc - animation - Parc de Tocqueville

**31 juillet** : mercredi au parc - animation - Parc de Tocqueville

### AOÛT

**24 août** : semi-marathon - Romagnat pétanque - terrain de pétanque

**31 août** : Pique-nique blues - parc de la mairie - concerts gratuits

### SEPTEMBRE

**7 septembre** : Forum des associations romagnatoises - salle Raynoird

**7 - 8 septembre** : fête du village d'Opme - foyer rural

**9 septembre** : collecte de sang - salle Raynoird

**14 septembre** : concours de pétanque - foyer rural de Saulzet-le-Chaud

**14 septembre** : brocante - Fête de la Rue - salle Raynoird

**21 septembre** : Journées Européennes du Patrimoine - animation à Chomontel

**28-29 septembre** : Virade de l'Espoir

\*Ce calendrier est donné à titre indicatif.

## HÔTEL DE VILLE

Château de Bezance 63540 Romagnat

Tél. services administratifs : 04 73 62 79 79 - Tél. services techniques : 04 73 62 79 99

Fax : 04 73 62 79 76 / Mail : [accueil-mairie@ville-romagnat.fr](mailto:accueil-mairie@ville-romagnat.fr)

[www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr)

Horaires d'accueil du public : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h  
Permanence des services techniques tous les jours de 13 h 30 à 16 h 30 : Pour les dossiers d'urbanisme (dépôt de permis de construire, déclaration préalable de travaux...)